



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE	03	EDUCATION	05	SOCIAL	05
TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	13	ECONOMIE	02
RURAL	08	GOVERNANCE PUBLIQUE	07	TELECOMMUNICATION	01

N° 2598

12 Juillet 2022

12 July 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	DECISION N° 026 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 026 DU 08 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°2022/001/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022, RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATÉRIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES A LA MAETUR (OPERATION 156)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

3	Reference	01 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAY7/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTREEN DEUX (02) LOTS ADDITIF N°01 DU 11 JUILLET 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

4	Reference	01 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CMA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTREEN DEUX (02) LOTS ADDITIF N°01 DU 11 JUILLET 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	N° 05 /ASMI/CAY1ER/M/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°_05_/ASMI/CAY1ER/M/2022 DU 22/06/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE SOCIO CULTUREL ET SPORTIF DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER, LANCE UN AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN VUE DU RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES ET D'INGÉNIERIE QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR LES PRESTATIONS INDIQUÉES SUPRA, SUR FINANCEMENT DU BUDGET FEICOM, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	004/AONO/INS/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/INS/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DES LICENCES DE LOGICIELS STATISTIQUES À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) « EN PROCÉDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-08-2022

7	Reference	N° 019 /22/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 019 /22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

8	Reference	Additif N° 15/A/SG/CAFAN Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 15/A/SG/CAFAN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 06/06/2022POUR LA CONSTRUCTION DEUX LOGEMENTS SOCIAUX DE DEUX CHAMBRES A AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

9	Reference	01 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE (EP) DE MINKOAMEYOS ADDITIF N°01 DU 11 JUILLET 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

10	Reference	01 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022,POUR LA FOURNITURE DES LAMPADAIRES ET DES CABLES ELECTRIQUES A LA COMMUNE DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTREADDITIF N°01 DU 11 JUILLET 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

11	Reference	N° 2022/002/MAETUR Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2022/002/MAETURPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°2022/001/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022, RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATÉRIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES A LA MAETUR (OPERATION 156)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference 001 /AC/MINADER/PADFA/UCGP/CN/RAF/2022 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL A CANDIDATURE N°001 /AC/MINADER/PADFA/UCGP/CN/RAF/2022 DU 11 JUILLET 2022, PORTANT SUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) COMPTABLE AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES PHASE II (PADFA II). ACCORD DE FINANCEMENT FIDA NUMÉRO : ... N° 2000003228/2000003229</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 28-07-2022</p>
-----------	--

13	<p>Reference 03/AONO/C-BGA/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C-BGA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 , POUR L'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NKOPWALI (PHASE I) DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHENGA (AUTORITÉ CONTRACTANTE), LANCE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DU VILLAGE NKOPWALI (PHASE 1), DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 09-08-2022</p>
-----------	--

14	<p>Reference 006/AONO/CAMTEL/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMTEL/CIPM/2020 DU 08 JUILLET 2022POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LES TRAVAUX DE SOLARISATION DES SITES TECHNIQUES CAMTEL DE MBANGA, LOUM, AKONOLINGA ET MENGBWAFINANCEMENT : BUDGET CAMTEL-EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 16-08-2022</p>
-----------	--

15	<p>Reference N° _____ 020 ____/22/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N° _____ 020 ____/22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

16	<p>Reference N° _____ 021 ____/22/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N° _____ 021 ____/22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

17	<p>Reference N°03/C/C-MESSONDO/SG.22 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°03/C/C-MESSONDO/SG.22PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	N°016/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N°016/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 01 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 DU 12 AVRIL 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

19	Reference	22-00244 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 22-00244 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

20	Reference	01 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAY7/CIPM/2022 DU 15 JUIIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.EN DEUX (02) LOTS ADDITIF N°01 DU 11 JUILLET 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

21	Reference	010/A/CUN/SG/DT/2022 DU 12/07/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 010/A/CUN/SG/DT/2022 DU 12/07/2022 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES SUIVANTS :- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 17/06/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TROTOIRS DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : CUN EXERCICE 2022IMPUTATION BUDGETAIRE : 220 150- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 17/06/2022_RELATIF AUX TRAVAUX:LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ÈRE PHASE)LOT 2 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LE COURS D'EAU RELIAN YOKO ET BURKINALOT 3 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE MADAGASCARLOT 4 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LA RIVIERE BOBALA SETUBALOT 5 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZADANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: CUN EXERCICE 2022IMPUTATION BUDGETAIRE: LOT 1, LOT 2, LOT 3, LOT 4, LOT 5; 220-150- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°11/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 17/06/2022 RELATIF AUX TRAVAUX:- L0T1 : CONSTRUCTION DE LA ROUTE ISSA SANTI - CARREFOUR PRISON (EN PAVE)- LOT2 : ASSAINISSEMENT DES RUES DANS LA VILLE-VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° FINANCEMENT IMPUTATION LOT 1 CUN 221-150 LOT 2 CUN 221-150 - AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 17/06/2022 RELATIF AUX TRAVAUX:- ACQUISITION DE DEUX (02) BENNES 18M3 A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)- ACQUISITION DE DEUX (02) BENNES 18M3 A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL LE MAIRE DE LA VILLE DE NGAOUNDERÉ, MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT ACHETÉS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET DE DÉPOUILLEMENT EST MODIFIÉE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

22	Reference	01 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 16 JUIIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SOIXANTE (60) BOUTIQUES ET DEUX (02) POINTS DE COLLECTE DES PIECES DE L'ETAT CIVIL DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 7 (CAY7) EN DEUX (02) LOTSADDITIF N°01 DU 11 JUILLET 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference N°003 C/ARSEL/DG/RepMdO/SIGAMP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°003 C/ARSEL/DG/REPMDO/SIGAMP DU 11 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 DU 28 FÉVRIER 2022 RELATIF A L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES ACTIFS DU SEGMENT DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ AU CAMEROUN EN DEUX LOTS, LOT 1 RÉGION DU CENTRE ET LOT 2 RÉGION DU LITTORAL (FINANCEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2022.). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

24	Reference 002/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 17/06/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 002/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 17 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DOSSIER DE CONSULTATION PASSE APRES N°002/DC/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 27/05/2021 PAR AUTORISATION DE GRE A GRE N° 0002185/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3/EPJ DU 12/05/2022 DU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MACHES PUBLICS RELATIF A MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MACHES PUBLICS RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE DEUX(32) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE.DEPARTEMENT DE LA VINA,REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT:BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES(PCCM); EXERCICE 2022 ET SUIVANT Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference 079/C/ARMP/DG/22 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 079/C/ARMP/DG/22 DU 07 JUIL 2022 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS DES OBSERVATEURS INDEPENDANTS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference 011/CR/CUN/MV/CAB/SG/DT/2022 DU 11/07/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE RADIO N° 011/CR/CUN/MV/CAB/SG/DT/2022 DU 11 JUILLET 2022 PORTANT ADDITIF L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CUN/DT/2022 DU 17/06/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX (02) BENNES 18M3 A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

27	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

28	Reference 010/AONO/C- KALFOU /CIPM-TR/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C- KALFOU /CIPM-TR/2022 DU 23/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTE: TRONÇON 1 : DJADDA-DJIMEDA DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 22-07-2022
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference 007/AONO/C-GUERE/SG/CDPM-AI/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-GUERE/SG/CDPM-AI/2022 DU 04/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE AU CAMPMENT TOURISTIQUE, DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 29-07-2022
-----------	---

30	Reference 002/2022/DC/C-KHY/SG/CIPM-AG Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 002/2022/DC/C-KHY/SG/CIPM-AG DU 23/06/2022 POUR LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DE 230 TABLES BANCS ET DE 02 BUREAUX DE MAITRES); DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME - NORD Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 22-07-2022
-----------	--

31	Reference 22-00245 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 22-00245 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

32	Reference N° 00016/C/PR/CNPBM/SG/22 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00016/C/PR/CNPBM/SG/22 DU 11 PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 006/AOIO/CNPBM/SG/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 POUR L'ACQUISTION ET L'INSTALLATION D'UNE UNITE MODERNE DE REPROGRAPHIE A LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

33	Reference 030_/AMI/MINADER/PADFAII/RAF/SPM/2022 Lire Titre/objet APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°_030_/AMI/MINADER/PADFAII/RAF/SPM/2022 INTITULE DE LA MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DE LA MISE EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATION DU RIZ ET DE L'OIGNON. NUMERO DE REFERENCE : B1IA0109 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 01-08-2022
-----------	--

34	Reference N° 005/D/PR/CNPBM/SG/22 Lire Titre/objet DECISION N°_005/D/PR/CNPBM/SG/22 DU ___ 11 JUIL.-2022_ PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES N° 006/AOIO/CNPBM/SG/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 POUR L'ACQUISTION ET L'INSTALLATION D'UNE UNITE MODERNE DE REPROGRAPHIE A LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [003/AONO/CARPA /CIPM/ 22](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 / AONO/CARPA /CIPM/ 22 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA RESIDENCE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT. FINANCEMENT : BUDGET CARPA EXERCICE 2023.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-08-2022

36

Reference [N° 003D/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 003D/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB DU ___/___ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 DU 28 FÉVRIER 2022 RELATIF À L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES ACTIFS DU SEGMENT DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ AU CAMEROUN EN DEUX LOTS. LOT 1 RÉGION DU CENTRE ET LOT 2 RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

37

Reference [002/AONO/CARPA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CARPA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE ASSURANCE MALADIE AU CARPAFINANCEMENT : BUDGET CARPA EXERCICE 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 09-08-2022

38

Reference [010/AONO/CADVI /CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CADVI /CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE BOUTIQUES A KWANSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-07-2022

39

Reference [077/C/ARMP/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 077/C/ARMP/DG DU 07 JUIL 2022 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS INTERNES DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DES ENTREPRISES PUBLIQUES AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

40

Reference [06/AONO/CAE1ER/SM /2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/ AONO/CAE1ER/SM /2022 DU 08 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE POUR ANALPHABETE DANS L'ARRONDISSEMENT D EDEA 1ER DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 05-08-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
42	Reference	N°018/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N°018/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU08 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
43	Reference	01/AONR/CNCC/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 05 JUILLET 2022 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES CENTRE DE VIE POUR LES TRANSPORTEURS LE LONG DES CORRIDORS TRANS CAMEROUNAIS POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-07-2022
44	Reference	01 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIERE AFEME (AFEME NORD) ADDITIF N°01 DU 11 JUILLET 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
45	Reference	052/2022/NCB/STB/AIVDP Lire
	Titre/objet	MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE COUNTRY: CAMEROON PROJECT: AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT (AIVDP) SECTOR: AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT PROCUREMENT OF GOODS MODE OF FINANCING: LIVES AND LIVELIHOOD FUND (LLF) FINANCING NO. CMR 1011
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-07-2022
46	Reference	078/C/ARMP/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 078/C/ARMP/DG DU 07 JUIL 2022 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTROLE DES MARCHES AU TITRE DU DEUXIEME TRIMESTRE 2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference [N°001/DC/INS/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/INS/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DES BATIMENTS, BUREAUX ET TOILETTES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-08-2022

48

Reference [009/2022/AONO/CGRE/CIPM/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009 /2022/AONO/CGRE/CIPM/SG DU 04/07/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ETANG PISCICOLE A DJEDEL (PHASE I) DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUERÉ LOT UNIQUE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 29-07-2022

49

Reference [051/2022/NCB/STB/AIVDP](#) [Lire](#)

Titre/objet MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE COUNTRY: CAMEROON PROJECT: AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT (AIVDP) SECTOR: AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT PROCUREMENT OF GOODS MODE OF FINANCING: LIVES AND LIVELIHOOD FUND (LLF) FINANCING NO. CMR 101 CONTRACT TITLE: SUPPLY OF LABORATORY EQUIPMENT FOR TWO COCOA PROCESSING UNITS.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-07-2022

50

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

51

Reference [003/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 17 JUIN 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 003/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 17 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DOSSIER DE CONSULTATION PASSE APRES N° 002/DC//CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 27/05/2021 PAR AUTORISATION DE GRE A GRE N° 0002185/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3/EPJ DU 12/05/2022 DU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MACHES PUBLICS RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE DEUX(32)LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE,DEPARTEMENT DE LA VINA,REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES(PCCM):EXERCICE 2022 ET SUIVANT

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

52

Reference [N° 2022/002/MAETUR](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 2022/002/MAETURPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°2022/001/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022, RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATÉRIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES A LA MAETUR (OPERATION 156)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference	016/ 2022/AONO/C-KHY/CIPM/T-BEC Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°016/ 2022/AONO/C-KHY/CIPM/T-BEC DU 04/07/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP GUIDINGDING DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-07-2022

54	Reference	008/AONO/CBK/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CBK/CIPM/2022 DU 29/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FERME ECOLEDANS LA COMMUNE DE BIKOK
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-07-2022

55	Reference	008/2022/AONO/CGRE/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/2022/AONO/CGRE/CIPM DU 04/07/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE DJEDEL-WARKALAK (LOT1) ET DE LA BERGE DU LAC DE GUERE (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT1: DJEDEL-WARKALAK LOT 2: BERGE DU LAC DE GUERE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-07-2022

56	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

57	Reference	003/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 17 JUIN 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 17 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DOSSIER DE CONSULTATION PASSE APRES N° 002/DC//CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 27/05/2021 PAR AUTORISATION DE GRE A GRE N° 0002185/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3/EPJ DU 12/05/2022 DU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MACHES PUBLICS RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE DEUX(32)LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE,DEPARTEMENT DE LA VINA,REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES(PCCM):EXERCICE 2022 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

58	Reference	002/AONO/FODECC/CSPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/FODECC/CSPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE BAIE DE STOCKAGE DE MINIMUM 4 TO AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE FINANCEMENT : 114 00 40 22 23 04 FODECC/EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-08-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

59

Reference [021/AONO//CIPM/CANIIIeme/2022 DU 11 JUILLET 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 021/AONO//CIPM/CANIIIEME/2022 DU 11 JUILLET 2022 :: POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE DE LA LOCALITE DE SALTAKA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE III(ENPROCEDURED'URGENCE)FINANCEMENT: EXERCICE 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-08-2022

60

Reference [011/AONO/COM- KALFOU /CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/COM- KALFOU /CIPM/2022 DU 23/06/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE KALFOU.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 22-07-2022

61

Reference [001/AONO/C-AKGA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AKGA/CIPM/2022 DU 29/06/2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : BIDJONG-ZALOM, ZALOM-BINOK, YEME YEME-EKOUMDOUM DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 08-08-2022

62

Reference [002/AONO/CAYDEIV/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AAO/CAYDEIV/CIPM/2022 DU 07/07/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE V (QUARTIER EKOUNOU-GAZOLENT) FINANCEMENT : BIP/MINHDU 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 05-08-2022

63

Reference [002/AONR/FODECC/CSPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONR/FODECC/CSPM/2022 DU 11 JUILLET 2022EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT REALISER L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS S'APPUYANT SUR LES ETIQUETTES D'IDENTIFICATION A CODE BARRES PERSONNALISES AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) EXERCICE 2022.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-08-2022

64

Reference [003/AONO/CAYDEIV/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AAO/CAYDEIV/CIPM/2022 DU 07/07/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE V (QUARTIER EKOUNOU-GAZOLENT) FINANCEMENT : BIP/MINHDU 2022

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 05-08-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

65

Reference [0197/AOIR/CAPEF/CIPM/ /2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° ...0197/AOIR/CAPEF/CIPM/ /2022 DU 11 JUILLET 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE GESTION DIGITALISEE DES MEMBRES ET RESSORTISSANTS DE LA CAPEF

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 19-09-2022

66

Reference [N°01/AAMI/BMN/CIPM du 08/07/ 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°01/AAMI/BMN/CIPM DU 08/07/ 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) BUREAUX D'ETUDES(S) CHARGÉ(S) DE RÉALISER L'ÉTUDE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET BMN IMPUTATION : RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-07-2022

67

Reference [004/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 05/07/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 004/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 05 JUILLET 2022 PASSE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/DC//CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29/05/2022 RELATIF AU LOT 1 : INSTALLATION DE DEUX PANNEAUX NUMERIQUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET CUN EXERCICE 2022 ET SUIVANT IMPUTATION : 221 120

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

68

Reference [005/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 05/07/ 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 005/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 05 JUILLET 2022 PASSE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/DC//CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29/05/2022 RELATIF LOT 2 : ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE RENOUVELABLE DANS LE MARCHE DU NORD CIFAN DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE. DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: BUDGET CUN EXERCICE 2022 ET SUIVANT

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

69

Reference [006/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 05/07/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 006/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 05 JUILLET 2022 PASSE APRES DEMANDE DE COTATION N° 001/DC//CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29/05/2022 LOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES AU MARCHE DU NORD CIFAN DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET MINDEVELL, EXERCICE 2022 ET SUIVANT

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

70

Reference [N°001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DES MOTOS TOUT TERRAIN POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

71	Reference N 01 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES PLIS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DES MOTOS TOUT TERRAIN POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

72	Reference N°02/AAMI/BMN/CIPM du 08/07/ 2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/AAMI/BMN/CIPM DU 08/07/ 2022RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) BUREAUX D'ETUDES(S) CHARGÉ(S) DE RÉALISER L'ÉTUDE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA MISE À NIVEAU DES ENTREPRISES PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET BMN IMPUTATION : RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNELEXERCICE 2022 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 25-07-2022
-----------	--

73	Reference 003/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2022 Lire Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2022 DU 08 JUILLET 2022SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALEENOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ÉVALUATION COMPLÈTE DE LA PLATEFORME COLEPS ET LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'INTEROPÉRABILITÉ ENTRE LES SYSTÈMES INFORMATIQUES DE PASSATION ET DE SUIVI DES MARCHÉS PUBLICS AU CAMEROUN AINSI QUE LE SYSTÈME STEP DE LA BANQUE MONDIALECRÉDIT IDA NUMÉRO : V 61 40-CMNUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155RÉFÉRENCES : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PEPS VALIDÉ LE 06 JUIN 2022, ONGLET « CONSULTANTS, NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'ACTIVITÉ : CM-MINEPAT-296382-CS-CQS». Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 25-07-2022
-----------	---

74	Reference 005/AONO/PU/CAYDE IV/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005 /AONO/PU/CAYDE IV/CIPM/2022 DU 07/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 4 KM DE ROUTE EN TERRE (REPROFILAGE ET RECHARGEMENT LEGER/COMPACTAGE) DANS LES QUARTIERS AWAE MVOG MANGA, EKIE ET MEYO CNPS, MESSAMENDONGO EN HAUT ET MINKAN, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE . Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 09-08-2022
-----------	--

75	Reference 02/NS/JO9/C-AKGA/SP/2022 Lire Titre/objet DECLARANT INFRACTUEUX, L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : BIDJONG – ZALOM, ZALOM – BONOCK, YEME YEME – EKOUMDOUM, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

DECISION N° 026 DU 08 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°2022/001/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022, RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATÉRIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES A LA MAETUR (OPERATION 156)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAETUR

- Vu Le Décret n° 77/193 du 23 juin 1977 portant création de la Mission d'Aménagement et d'Equipeement des Terrains Urbains et Ruraux et modifié par le Décret n° 82/599 du 25 novembre 1982 ;
- Vu Le Décret n° 2019/208 du 25 avril 2019 portant transformation, en société à capital public, de la Mission d'Aménagement et d'Equipeement des Terrains Urbains et Ruraux ;
- Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des Entreprises publiques ;
- Vu Le Procès-Verbal de la session du 24/06/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} – la fourniture et l'installation de matériel et logiciels informatiques a la MAETUR (Opération 156), objet de la Demande de Cotation N°2022/001/CIPM/MAETUR du 03/06/2022 est attribuée aux ETS DMR TECHNOLOGY, aux conditions suivantes :

Adjudicataire	Montants en F CFA		Délais
	HTVA	TTC	
ETS DMR TECHNOLOGY	32 800 000	39 114 000	SOIXANTE DIX (70) JOURS

ARTICLE 2 – Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège de la MAETUR, deuxième étage porte 401. Passé ce délai, lesdites Offres seront détruites.

ARTICLE 3 - La présente Décision est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},

Maître d'ouvrage, communique :

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National N° 011/AONO/CAY1^{er}/ CIPM /22 du 03/06/2022 pour les travaux de construction et de réhabilitation de l'école maternelle de NKOLONDOM dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence (LOT1 : Travaux de réhabilitation de l'école maternelle de NKOLONDOM- LOT2 : travaux de construction d'un bureau à l'école maternelle de NKOLONDOM)

, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

Soumissionnaires	Ets NOUPA INTERNATIONAL BUSINESS
Examen offre administrative	CONFORME
Examen offre technique	CONFORME
Examen offre financière	Montant FCFA TTC : 17 982 423 lot1 : 9 987 307 lot2 : 7 995 116)
Délai de livraison	3 MOIS
Résultats	Qualifié

Décision d'attribution: la lettre commande est attribuée à l'**Ets NOUPA INTERNATIONAL BUSINESS**

L'attributaire, **NOUPA INTERNATIONAL BUSINESS**, TEL: 671047909/690150026 représenté par Monsieur **ESSIANE NOUPA Senghor**, Directeur Général, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

e présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

COMMUNE DE YAOUNDE VII

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAY7/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS ADDITIF N°01 DU 11 JUILLET 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 (Bureau des marchés) contre récépissé, au plus tard le 12 juillet 2022 à 13 heures précises, heure locale et devront porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 (Bureau des marchés) contre récépissé, au plus tard le 19 juillet 2022 à 13 heures précises, heure locale et devront porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 12 JUILLET 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 19 JUILLET 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>

3	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Critères éliminatoires Les critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ? Absence de la caution de soumission ; ? Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ; ? Fausse déclaration, pièce falsifiée ou document scanné ; ? Non satisfaction d'au moins 28/34 OUI des critères essentiels ; ? Dossier technique incomplet pour : <ul style="list-style-type: none"> - Absence de l'attestation de visite de site ; - Absence de la note méthodologique ; - Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ; - Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 30 millions (lot 1) et de 10 millions (lot 2). ? Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ; ? Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ; ? Non-conformité du modèle de soumission ; ? Offre financière incomplète. <p>Critères essentiels Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :• Présentation générale de l'offre sur 02 OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualification et expérience du personnel technique sur 20 OUI • Moyens matériels sur 07 OUI • Les références du soumissionnaire sur 05 OUI <p>La non-satisfaction de 28/34 OUI des critères essentiels entraîne l'élimination du Soumissionnaire. N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>14. Critères d'évaluation 14.1.Critères éliminatoires Les critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence de la caution de soumission ; Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ; Fausse déclaration, pièce falsifiée ; Non satisfaction d'au moins 28/34 OUI des critères essentiels ; Dossier technique incomplet pour : <ul style="list-style-type: none"> - Absence de l'attestation de visite de site ; - Absence de la note méthodologique ; - Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ; - Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 30 millions (lot 1) et de 10 millions (lot 2). Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ; Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ; Non-conformité du modèle de soumission ; Offre financière incomplète.

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

4 Autres**Lire plutôt****1- DANS LE REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES
AU LIEU DE****Article 33 : Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux**

(1) Lors de la passation d'un marché dans le cadre d'une consultation internationale, une marge de préférence est accordée, à offres équivalentes et dans l'ordre de priorité, aux soumissions présentées par :

- a) une personne physique de nationalité camerounaise ou une personne morale de droit camerounais;
- b) une entreprise dont le capital est intégralement ou majoritairement détenu par des personnes de nationalité camerounaise;
- c) une personne physique ou une personne morale justifiant d'une activité économique sur le territoire du Cameroun;
- d) un groupement d'entreprises associant des entreprises camerounaises.

(2) Les offres sont considérées équivalentes lorsqu'elles ont rempli les conditions techniques requises.

(3) Pour les marchés de travaux et des services quantifiables, la marge de préférence nationale est de dix pour cent (10) pour les entreprises visées à l'alinéa 1 ci-dessus.

(4) Pour les marchés de fournitures, le critère de préférence nationale ne peut être pris en compte que si la fourniture subit une transformation au niveau local ou régional d'au moins quinze pour cent (15).

(5) Il n'est pas prévu de préférence nationale pour les marchés de services non quantifiables dont les prestations intellectuelles.

(6) La préférence nationale ne peut être appliquée que lorsque le dossier d'appel d'offres le prévoit.

Article 34 : Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre est évaluée la moins-disante pour les prestations relatives aux travaux, fournitures et services quantifiables.

Article 35: Droit du Maître d'Ouvrage / Maître d'Ouvrage Délégué de déclarer un Appel d'Offres infructueux ou d'annuler une procédure

35.1 Un appel d'offres ne peut être déclaré infructueux que:

- a) lorsqu'aucune offre n'a été enregistrée;
- b) lorsqu'à l'issue du dépouillement, il n'est enregistré aucune offre conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres ou si aucune offre financière n'est compatible avec les financements disponibles.

35.2 Lorsque l'offre financière du candidat le mieux classé est supérieure au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au candidat classé dans la position suivante et dont l'offre est jugée satisfaisante au plan technique et financier.

35.3 Lorsqu'une seule offre est jugée recevable au plan technique, mais est supérieure au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut entamer des négociations avec le candidat ayant remis cette offre, dans le but d'obtenir un accord satisfaisant.

35.4 Lorsque les offres financières de tous les candidats remplissant les conditions techniques sont supérieures au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut suspendre la procédure pour rechercher le financement complémentaire ou entamer des négociations, dans l'ordre du classement des offres, avec les candidats concernés.

35.5 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué doit veiller à ce que les délais nécessaires pour rechercher les financements ou pour mener les négociations s'inscrivent dans le délai de validité des offres prévu par le Dossier d'Appel d'Offres, ou le cas échéant, en obtenir formellement une prolongation.

35.6 Les négociations avec les candidats ne doivent pas avoir pour effet de modifier substantiellement l'étendue, la nature, la consistance et la qualité des prestations. En tout état de cause, l'incidence financière des modifications sur l'offre ne saurait excéder quinze pour cent (15) de l'offre.

35.7 Toute négociation engagée, quelle qu'en soit l'issue, doit être sanctionnée par un procès-verbal signé des deux (02) parties dont une copie est transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

35.8 Les négociations ne doivent en aucun cas porter sur les prix unitaires ou être conduites avec plus d'un candidat à la fois.

35.9 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué publie la décision déclarant l'appel d'offres infructueux et la notifie au Président de la Commission de Passation des Marchés concernée, avec copie à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

En cas d'allotissement, les dispositions prévues aux alinéas ci-dessus sont applicables à chacun des lots.

35.10 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut annuler un appel d'offres, sans qu'il y ait lieu à réclamation. Toutefois, lorsque les offres sont déjà ouvertes, cette annulation est subordonnée à l'accord de l'Autorité chargée des marchés publics.

Article 36: Notification de l'attribution du marché

(1) Toute attribution d'un marché est matérialisée par une décision du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures à compter de sa signature.

(2) Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature de la décision d'attribution et la publication des résultats à compter de la date de réception de la

proposition d'attribution finale de la Commission des Marchés compétente, sauf en cas de suspension de la procédure.

LIRE PLUTOT :

Article 33 : Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux

Si cette disposition est mentionnée dans le RPAO, les entrepreneurs nationaux peuvent bénéficier d'une marge de préférence nationale telle que prévue par le Code des Marchés Publics aux fins d'évaluation des offres.

Article 34 : Attribution

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que leur plan de charges au moment de l'attribution.

Article 35 : Droit de l'Autorité Contractante de déclarer un Appel d'Offres infructueux ou d'annuler une procédure

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler une procédure d'Appel d'Offres après autorisation du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés publics lorsque les offres ont été ouvertes ou de déclarer un Appel d'Offres infructueux après avis de la commission des marchés compétente, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Article 36 : Notification de l'attribution du marché

Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par le RPAO, l'Autorité Contractante notifiera à l'attributaire du Marché par télécopie confirmée par lettre recommandée ou par tout autre moyen que sa soumission a été retenue. Cette lettre indiquera le montant que le Maître d'ouvrage paiera à l'Entrepreneur au titre de l'exécution des travaux et le délai d'exécution.

2- DANS LE REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

AU LIEU DE :

6.2 Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission ;

Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Non satisfaction d'au moins **28/35 OUI** des critères essentiels ;

Non-respect du délai d'exécution des travaux ;

Dossier technique incomplet pour :

- Absence de l'attestation de visite de site ;

- Absence de la note méthodologique ;

- Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;

- Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 30 millions (lot 1) et 10 millions (lot 2).

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;

Non-conformité du modèle de soumission ;

Offre financière incomplète.

LIRE PLUTOT :

6.2 Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission ;

Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;

Fausse déclaration, pièce falsifiée ;

Non satisfaction d'au moins **28/34 OUI** des critères essentiels ;

Dossier technique incomplet pour :

- Absence de l'attestation de visite de site ;

- Absence de la note méthodologique ;

- Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;

- Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 30 millions (lot 1) et de 10 millions (lot 2).

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;

Non-conformité du modèle de soumission ;

Offre financière incomplète.

AU LIEU DE

Montant de la caution de soumission :

Le Soumissionnaire fournira l'original de la caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 1 et de trois cent mille (300 000) pour le lot 2**, laquelle fera partie intégrante de son offre.

La caution de soumission sera conforme au modèle présenté dans le Dossier d'Appel d'Offres. Elle demeurera valide pendant trente (30) jours au-delà de la date limite originale de validité des offres ou de toute nouvelle date limite de validité demandée par le Maître d'Ouvrage et acceptée par le Soumissionnaire, conformément aux dispositions de l'Article 16.2 du RGAO. Son délai de validité à compter de la date limite de remise des offres est de 120 (cent-vingt) jours

LIRE PLUTOT

Montant de la caution de soumission :

Le Soumissionnaire fournira l'original de la caution de soumission d'un montant de **deux millions (2 000 000) francs CFA pour le lot 1 et de cinq cent quarante mille (540 000) pour le lot 2**, laquelle fera partie intégrante de son offre.

La caution de soumission sera conforme au modèle présenté dans le Dossier d'Appel d'Offres. Elle demeurera valide pendant trente (30) jours au-delà de la date limite originale de validité des offres ou de toute nouvelle date limite de validité demandée par le Maître d'Ouvrage et acceptée par le Soumissionnaire, conformément aux dispositions de l'Article 16.2 du RGAO. Son délai de validité à compter de la date limite de remise des offres est de 120 (cent-vingt) jours.

Le MAIRE

3- DANS LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Pour la dévolution des attributions du chef de service de marché et du maître d'œuvre **TAMBA Augustin** contre circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

4- LISTE DES BANQUES ET COMPAGNIES D'ASSURANCE HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

Pour la liste des banques et compagnies d'assurance habilitées à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, tenir compte de la liste annexée.

YAOUNDÉ le 11 Juillet 2022

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CMA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS ADDITIF N°01 DU 11 JUILLET 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 contre récépissé, au plus tard le 12 juillet 2022 à 13 heures précises, heure locale et devront porter la mention :</p> <p>DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CMA DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 contre récépissé, au plus tard le 19 juillet 2022 à 13 heures précises, heure locale et devront porter la mention :</p> <p>DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CMA DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 12 juillet 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'Immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 19 juillet 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'Immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>

3 **Autres**

Au lieu de ...

N/A

3 Autres

Lire plutot

1- DANS LE PROJET DE LETTRE-COMMANDE

Pour la dévolution des attributions du chef de service de marché et du maître d'œuvre confère circulaire n°001/PR/MINMAP/C/avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

AU LIEU DE

Article 13 – COMMISSION DE RECEPTION

La Commission de réception technique sera composée ainsi qu'il suit:

le Maître d'Ouvrage ou son représentant Président ;
 le Chef de Service du marché Membre;
 l'Agent chargé des opérations de comptabilité-matièresMembre ;
 le MINMAPObservateur ;
 le Prestataire.....Membre ;
 Délégué Départemental du MINSANTE du MFOUNDI.....Rapporteur.

La Commission de réception vérifiera la qualité de la conformité des prestations effectuées par rapport aux caractéristiques dans le Descriptif et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de conformité, la Commission prononcera la réception, il sera alors dressé un procès-verbal de Réception signé séance par les membres de la Commission et par l'Entrepreneur.

LIRE PLUTOT

Article 13 – COMMISSION DE RECEPTION

La Commission de réception technique sera composée ainsi qu'il suit:

le Maître d'Ouvrage ou son représentant Président ;
 le Chef de Service du marché Membre;
 l'Agent chargé des opérations de comptabilité-matièresMembre ;
 le MINMAPObservateur ;
 le Prestataire.....Membre ;
 Délégué Départemental du MINSANTE du MFOUNDI.....Rapporteur.

La Commission de réception vérifiera la qualité de la conformité des prestations effectuées par rapport aux caractéristiques dans le Descriptif et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de conformité, la Commission prononcera la réception, il sera alors dressé un procès-verbal de Réception signé séance par les membres de la Commission et par l'Entrepreneur.

La dernière facture de l'entreprise devra impérativement requérir le visa préalable du MINMAP pour sa mise en paiement.

2- DANS LE CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES ET DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

AU LIEU DE

201	Bicouche peinture Pantex 1300 sur murs extérieurs
202	Bicouche peinture Pantex 800 sur murs intérieurs
203	Bicouche peinture Pantex 800 sur plafond

LIRE PLUTOT

201	Bicouche peinture Pantex 1300 ou équivalent sur murs extérieurs
202	Bicouche peinture Pantex 800 ou équivalent sur murs intérieurs
203	Bicouche peinture Pantex 800 ou équivalent sur plafond

3- DANS L'AVIS DE COTATION

AU LIEU DE

ARTICLE 7 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE



Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission correspondant au lot choisi et délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. La caution de soumission sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

La caution exigée par lot est définie comme suit :

LOT	Désignation	Montant en Fcfa
01	CMA DE MINKOAMEYOS : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL	300 000 (trois cent mille)
02	CMA D'OYOM-ABANG : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL	300 000 (trois cent mille)

N.B. : Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés

LIRE PLUTOT

ARTICLE 7 : CAUTIONNEMENT PROVISoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission correspondant au lot choisi et délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. La caution de soumission sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

La caution exigée par lot est définie comme suit :

LOT	Désignation	Montant en Fcfa
01	CMA DE MINKOAMEYOS : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL	300 000 (trois cent mille)
02	CMA D'OYOM-ABANG : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL	300 000 (trois cent mille)

AU LIEU DE

ARTICLE 12 : EVALUATION DES OFFRES

12.1. CRITERES ELIMINATOIRES

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures après l'ouverture des offres
 Absence de l'attestation sur l'honneur d'avoir lu et accepté les clauses du marché ;
 Absence d'un prospectus ou fiche technique détaillée du fabricant pour chaque fourniture ;
 Absence de la caution de soumission ;
 Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
 Omission d'un prix unitaire quantifié dans la partie financière ;
 Non-respect des spécifications techniques.

12.2. CRITERES ESSENTIELS

- Lettre de soumission timbrée, datée et signée ;
- Présentation de l'offre (reliure, intercalaires, lisibilité) ;
- Délai de livraison ;
- Service après-vente ;
- Capacité financière ;
- Références du soumissionnaire

LIRE PLUTOT

ARTICLE 12 : VERIFICATION DE LA CONFORMITE ET COMPARAISON DES OFFRES

La Commission de Passation des marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en p dans l'ordre suivant :

- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux co nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

4- DANS LA LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER

Tenir compte de la Lettre d'Invitation à Soumissionner jointe en annexe de l'additif.

5- LISTE DES BANQUES ET COMPAGNIES D'ASSURANCE HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

Pour la liste des banques et compagnies d'assurance habilitées à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Pub compte de la liste annexée.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 05_/ASMI/CAY1ER/M/2022 DU 22/06/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE SOCIO CULTUREL ET SPORTIF DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 1ER, LANCE UN AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN VUE DU RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES ET D'INGÉNIEURIE QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR LES PRESTATIONS INDIQUÉES SUPRA, SUR FINANCEMENT DU BUDGET FEICOM, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des bureaux d'études techniques et d'ingénierie devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social sommaire du projet de construction du complexe socio culturel et sportif de la commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er}. Il s'agit spécifiquement de la réalisation d'une étude d'impact environnemental du projet de construction du complexe socio-culturel et sportif à la CAY 1^{er}. Les Bureaux/Cabinets d'études techniques et d'ingénierie intéressés par les prestations susmentionnées devront avoir des références avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

2. Financement

La présente prestation est supportée par le Budget d'Investissement du FEICOM, Exercices 2022 et suivants, Ligne d'imputation « 22-01-10 Autres constructions »

3. Remises des offres

Les offres devront parvenir sous plis fermé, scellés et sans aucun renseignement sur le Bureau/Cabinet d'études techniques et d'Ingénierie à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au Service financier et des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard **le 19/07/ 2022 à 15 Heures 00**; heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Les offres seront établies en six (06) exemplaires, dont un (01) original et cinq (05) copies, et rédigées en français ou en anglais. Chaque offre constituée en une enveloppe unique portera la mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 05_/ASMI/CAY1 ER /M/2022 DU 22/06/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE SOCIO CULTUREL ET SPORTIF DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er}

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Acquisition des documents relatifs à cette Manifestation d'Intérêts :

La description exhaustive des prestations concernées sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint à l'issue de la phase de pré-qualification.

4. Composition du dossier

Les candidats désireux de répondre au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après en trois volumes séparés et scellés chacun. Les trois devront ensuite être insérés dans une grande enveloppe bien scellée.

V-1 Première partie (Dossier Administratif)

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copie certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice budgétaire 2022 :

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée, datée et signée du candidat ;
- un certificat de non faillite délivré par le greffe du Tribunal de Première Instance du lieu du siège social de l'entreprise ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;

- une attestation de l'immatriculation ;

- une attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- un plan de localisation signé sur l'honneur précisant la Commune, le quartier et le lieu-dit du Bureau d'étude ;
- une attestation de domiciliation bancaire.

NB : Il est précisé que chaque soumissionnaire dispose de 48 heures pour compléter son dossier administratif. Passé ce délai, l'absence ou la non-conformité de l'une des pièces ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

V-2 Deuxième partie (Dossier Technique)

V-2-1 Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

V-2-1-1 La liste du personnel de réalisation

Le personnel minimum nécessaire pour la réalisation de cette prestation est le suivant :

- les Experts (ingénieur environnementaliste et Géotechnicien);
- le personnel d'appui technique (technicien environnementaliste) ;
- le personnel d'appui administratif.

Le Bureau/Cabinet d'études techniques et d'ingénierie doit disposer d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation (génie civil, architecture, géotechnique, BTP etc.). A cet effet, le Bureau/Cabinet d'études et d'ingénierie ou Groupement des consultants doit fournir :

- les Curricula Vitae de son personnel, datés et signés ;
- la copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente ;
- la présentation de la composition de l'équipe compétente chargée de la réalisation des prestations et la définition des affectations proposées.
- l'attestation d'inscription aux différents ordres.

V-2-1-2 Les références en ce qui concerne les prestations similaires

Le Bureau/Cabinet présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent Avis. Pour être validé, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de la première et dernière page du contrat ;
- le nom du Maître d'ouvrage ;
- le lieu d'exécution du projet ;

- le certificat de bonne exécution des services ou le procès-verbal de réception

V-2-2 Critères d'évaluation du dossier technique

Critères de notations des Consultants	Points Max
1- Expériences acquises au cours des dix dernières années dans le domaine des BTP	40
1.1- Expérience dans la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social sommaire : 5pts/projet	25
1.2- Expérience dans les conditions similaires : expérience dans la réalisation d'impact environnemental : 3pts/projet	15
2- Aptitude spécifique au projet	60
2.1- Évaluation du savoir-faire / des connaissances techniques spécifiques au projet pour la mise en œuvre des activités (Ingénierie environnemental; Géotechnique, Ingénierie fluide.): 5pts/domaine	25
2.2- Évaluation de la dotation en personnel du soumissionnaire disposant de ses propres collaborateurs par rapport aux missions prévues	20
Ingénierie environnemental; Géotechnique, Ingénierie fluide: (Diplôme certifié conforme, attestation d'inscription à l'ordre en cas d'existence, CV datée et signé) 3pts/expert (max 15pts)	15
Autre personnel: 2,5pts/expert (max 5pts)	5
2.3- Évaluation du personnel-clé disponible en permanence pour la réalisation et l'assistance de l'équipe du Projet par la société mère	10
Directeur technique/Directeur de projet: 5pts	5
Autres postes de supervision (Chef de département; responsable exploitation; responsable des offres; etc.): 2,5pts/expert	5
3- Spécificité par rapport au Projet des documents de candidature, leur forme et l'exhaustivité de leur contenu	5
Actualisation des documents : 1,5 pts	1,5
Respect de la structuration : 2 pts	2
Exhaustivité du dossier de pré qualification : 1,5 pts	1,5
NOTE TOTALE	100

V-2-3 Critères éliminatoires

- Dossier administratif ou technique non-conforme ;
- Dossier administratif incomplet 48 heures après la date de soumissionnement ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

5. Critères d'évaluation

- Critères de qualification :

Les critères de qualification sont les suivants :

- Etre un Bureau/Cabinet d'études techniques et d'ingénierie
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises notamment :
- Absence de la présentation d'une attestation d'accréditation délivrée par le MINEPDED ;

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ci-après ;

- Avoir une bonne expérience dans les domaines d'études d'impact environnemental ;
- Disposer du personnel compatible avec la prestation à réaliser.

6. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Appel d'Offres Restreint fera office de résultat de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt.

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/INS/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DES LICENCES DE LOGICIELS STATISTIQUES À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la Convention INS-PAD pour le Renforcement des capacités des Ressource humaine du PAD intervenant dans la chaîne de production des statistiques au PAD, le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel informatique à l'INS.

2. Consistance des prestations

Rubrique	Quantité
SPSS (licence annuelle version la plus récente)	3
EViews (licence annuelle version la plus récente)	3
XLSTAT (licence annuelle version la plus récente)	5
Achat d'un vidéo projecteur	1
Acquisition des ordinateurs portables	3
Copieur multifonction en couleur, en réseau	1

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel du présent Appel d'Offres est fixé à **19 300 000** de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente lettre commande se feront en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les domaines informatiques installés sur le territoire camerounais.

6. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres est financée par le budget de de la convention INS-PAD.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'INS, Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409. dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, au « compte spécial CAS-ARMP, n° 355988 » ouvert dans les agences BICEC. La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409, au plus tard le **05/08/2022 à 12h00** et devra porter mention :

« *Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/ AONO/INS /CIPM/2022 du 12/07/2022 pour la fourniture du matériel informatique et des licences de logiciels statistiques à l'INS, A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement* ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du présent DAO d'un montant de **trois cent quatre-vingt mille (380 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **05/08/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS, dans la salle de réunion de l'Institut National de la Statistique (INS).

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à ces séances d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

1. Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des offres;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Non-respect de certaines spécifications techniques, précisées dans le RPAO ;
4. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
5. Moins de 08 OUI sur les 10 critères essentiels existant;
6. Non possession d'un agrément de vendeur de matériels des télécommunications délivré par l'ART ;
7. Non possession d'un agrément de certification des équipements des communications électronique délivré par l'ART.

Critères essentiels

Les critères essentiels renseignent sur la qualification technique des candidats.

Les offres techniques seront évaluées de façon binaire et en fonction des critères essentiels ci-après :

I- La présentation générale de l'offre :

II- Les références du soumissionnaire

III- Délai de livraison;

IV - Service après-vente (SAV)

Les détails des critères sont donnés dans la pièce n°3 du présent DAO.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° ____019____/22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé N° 0005797 de la session N° 021 du 10/05/2022 et N° 00021710 de la session N° 032 du 21/06/2022 et N° 0021714 de la session N° 035 du 27/06/2022 ;

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1^{er}: la lettre commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert restreint N° 001/AONR/CAY1er/ CIPM /22 du 21/04/2022 pour les travaux d'aménagement en enduit superficiel type tricouche du parking extérieur de la Mairie de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence est attribuée à **ROUTE SERVICE Sarl**, TEL : 677789816 représenté par Monsieur **ABINANGA HAMIDOU Marcel**, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 24 180 323** (vingt-quatre millions cent quatre-vingt mille trois cent vingt-trois).

Délai d'exécution des travaux: 1 (un) mois.

Article 2: La présente décisionsera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE D'AFANLOUM

ADDITIF N° 15/A/SG/CAFAN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 06/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION DEUX LOGEMENTS SOCIAUX DE DEUX CHAMBRES A AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la salle de actes de l'hôtel de ville de la Commune d'Afanloum sise à Afanloum, auprès d'un agent de la Commune d'Afanloum au plus tard <u>11 / 07 / 2022 à 11h</u> (heure locale), et devront porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 06/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION DEUX LOGEMENTS SOCIAUX DE DEUX CHAMBRES A AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la salle de actes de l'hôtel de ville de la Commune d'Afanloum sise à Afanloum, auprès d'un agent de la Commune d'Afanloum au plus tard le <u>13 / 07 / 2022 à 11h</u> (heure locale),</p> <p>Each tender drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 original and 06 (six) copies marked as such, should be forwarded to the Afanloum town hall close to Afanloum council agent, latest on the <u>13th / 07 / 2022 at 11am</u>, local time and should be labelled as follows</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le <u>11 / 07 / 2022 à 12 h</u> dans salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Afanloum sise à Afanloum département de la MEFOU et AFAMBA. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le <u>13 / 07 / 2022 à 12 h</u> dans salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Afanloum sise à Afanloum département de la MEFOU et AFAMBA.</p> <p>All the Bids shall be publicly opened in a single phase.</p> <p>The bids shall be opened on <u>13th / 07 / 2022 at 12 Am</u>, local time, in the Afanloum town hall by the Internal Tenders Board. The bidders or their duly authorised representatives with a perfect knowledge of the file can assist in the opening of the bids;</p>

AFANLOUM le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE YAOUNDE VII

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE (EP) DE MINKOAMEYOS ADDITIF N°01 DU 11 JUILLET 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 contre récépissé, au plus tard le 13 juillet 2022 à 13 heures précises, heure locale et devront porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE (EP) DE MINKOAMEYOS</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 contre récépissé, au plus tard le 20 juillet 2022 à 13 heures précises, heure locale et devront porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE (EP) DE MINKOAMEYOS</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 13 juillet 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'Immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 20 juillet 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'Immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3 Autres**Lire plutot****1- DANS LE REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES
AU LIEU DE****Article 33 : Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux**

(1) Lors de la passation d'un marché dans le cadre d'une consultation internationale, une marge de préférence est accordée équivalente et dans l'ordre de priorité, aux soumissions présentées par :

- une personne physique de nationalité camerounaise ou une personne morale de droit camerounais;
- une entreprise dont le capital est intégralement ou majoritairement détenu par des personnes de nationalité camerounaise;
- une personne physique ou une personne morale justifiant d'une activité économique sur le territoire du Cameroun;
- un groupement d'entreprises associant des entreprises camerounaises.

(2) Les offres sont considérées équivalentes lorsqu'elles ont rempli les conditions techniques requises.

(3) Pour les marchés de travaux et des services quantifiables, la marge de préférence nationale est de dix pour cent (10) entreprises visées à l'alinéa 1 ci-dessus.

(4) Pour les marchés de fournitures, le critère de préférence nationale ne peut être pris en compte que si la fourniture ou transformation au niveau local ou régional d'au moins quinze pour cent (15).

(5) Il n'est pas prévu de préférence nationale pour les marchés de services non quantifiables dont les prestations intellectuelles.

(6) La préférence nationale ne peut être appliquée que lorsque le dossier d'appel d'offres le prévoit.

Article 34 : Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire qui a présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises pour exécuter le Marché satisfaisante et dont l'offre est évaluée la moins-disante pour les prestations relatives aux travaux, fournitures et services quantifiables.

Article 35: Droit du Maître d'Ouvrage / Maître d'Ouvrage Délégué de déclarer un Appel d'Offres infructueux ou d'annuler la procédure

35.1 Un appel d'offres ne peut être déclaré infructueux que:

- lorsqu'aucune offre n'a été enregistrée;
- lorsqu'à l'issue du dépouillement, il n'est enregistré aucune offre conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres ou lorsque l'offre financière n'est compatible avec les financements disponibles.

35.2 Lorsque l'offre financière du candidat le mieux classé est supérieure au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au candidat classé dans la position suivante et dont l'offre est jugée satisfaisante techniquement et financièrement.

35.3 Lorsqu'une seule offre est jugée recevable au plan technique, mais est supérieure au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut entamer des négociations avec le candidat ayant remis cette offre, dans le but d'obtenir un accord satisfaisant.

35.4 Lorsque les offres financières de tous les candidats remplissant les conditions techniques sont supérieures au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut suspendre la procédure pour rechercher le financement complémentaire ou entamer des négociations, dans l'ordre du classement des offres, avec les candidats concernés.

35.5 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué doit veiller à ce que les délais nécessaires pour rechercher le financement ou pour mener les négociations s'inscrivent dans le délai de validité des offres prévu par le Dossier d'Appel d'Offres, ou le cas échéant, en obtenir formellement une prolongation.

35.6 Les négociations avec les candidats ne doivent pas avoir pour effet de modifier substantiellement l'étendue, la nature, la consistance et la qualité des prestations. En tout état de cause, l'incidence financière des modifications sur l'offre ne saurait dépasser quinze pour cent (15) de l'offre.

35.7 Toute négociation engagée, quelle qu'en soit l'issue, doit être sanctionnée par un procès-verbal signé des deux (02) parties. Une copie est transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

35.8 Les négociations ne doivent en aucun cas porter sur les prix unitaires ou être conduites avec plus d'un candidat à la fois.

35.9 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué publie la décision déclarant l'appel d'offres infructueux et la suspend. Le Président de la Commission de Passation des Marchés concernée, avec copie à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

En cas d'allotissement, les dispositions prévues aux alinéas ci-dessus sont applicables à chacun des lots.

35.10 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut annuler un appel d'offres, sans qu'il y ait lieu à réclamation. Toutefois, lorsque les offres sont déjà ouvertes, cette annulation est subordonnée à l'accord de l'Autorité chargée des marchés publics.

Article 36: Notification de l'attribution du marché

(1) Toute attribution d'un marché est matérialisée par une décision du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et est notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures à compter de sa signature.

(2) Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature de la décision d'attribution et la publication des résultats à compter de la date de réception de la proposition d'attribution finale de la Commission des Marchés compétente, sauf en cas de suspension de la procédure.

LIRE PLUTOT :**Article 33 : Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux**

Si cette disposition est mentionnée dans le RPAO, les entrepreneurs nationaux peuvent bénéficier d'une marge de préférence nationale.

telle que prévue par le Code des Marchés Publics aux fins d'évaluation des offres.

Article 34 : Attribution

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à l'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante. L'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant le marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires. Le cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que leur plan de charges au moment de l'attribution.

Article 35 : Droit de l'Autorité Contractante de déclarer un Appel d'Offres infructueux ou d'annuler une procédure

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler une procédure d'Appel d'Offres après autorisation du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés publics lorsque les offres ont été ouvertes ou de déclarer un Appel d'Offres infructueux après avis de la commission des marchés compétente, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Article 36 : Notification de l'attribution du marché

Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par le RPAO, l'Autorité Contractante notifiera à l'attributaire du Marché par lettre recommandée ou par tout autre moyen que sa soumission a été retenue. Cette lettre indiquera le montant du marché. Le Maître d'ouvrage paiera à l'Entrepreneur au titre de l'exécution des travaux et le délai d'exécution.

2- DANS LE REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

AU LIEU DE :

6.2 Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission ;

Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Non satisfaction d'au moins **19/25 OUI** des critères essentiels ;

Non-respect du délai d'exécution des travaux ;

Dossier technique incomplet pour :

- Absence de l'attestation de visite de site ;

- Absence de la note méthodologique ;

- Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;

- Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 10 millions.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;

Non-conformité du modèle de soumission ;

Offre financière incomplète.

LIRE PLUTOT :

6.2 Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission ;

Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Non satisfaction d'au moins **19/25 OUI** des critères essentiels ;

Dossier technique incomplet pour :

- Absence de l'attestation de visite de site ;

- Absence de la note méthodologique ;

- Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;

- Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 10 millions.

Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;

Non-conformité du modèle de soumission ;

Offre financière incomplète.

3- DANS LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Pour la dévolution des attributions du chef de service de marché et du maître d'œuvre confère circulaire n°001/PR/MINMAP/C
avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

4- LISTE DES BANQUES ET COMPAGNIES D'ASSURANCE HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

Pour la liste des banques et compagnies d'assurance habilitées à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics
compte de la liste annexée.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022, POUR LA FOURNITURE DES LAMPADAIRES ET DES CABLES ELECTRIQUES A LA COMMUNE DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTREADDITIF N°01 DU 11 JUILLET 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Cautionnement Provisoire

Au lieu de ...

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission correspondant au lot choisi et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. La caution de soumission sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres sera de cent-vingt (120) jours.

La caution exigée par lot est définie comme suit :

N°	Désignation	Montant de la caution en Fcfa
01	FOURNITURE DES LAMPADAIRES ET DES CABLES ELECTRIQUES A LA COMMUNE DE YAOUNDE 7	600 000 (six cent mille)

N.B. : Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

Lire plutot

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission correspondant au lot choisi et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. La caution de soumission sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres sera de cent-vingt (120) jours.

La caution exigée par lot est définie comme suit :

N°	Désignation	Montant de la caution en Fcfa
01	FOURNITURE DES LAMPADAIRES ET DES CABLES ELECTRIQUES A LA COMMUNE DE YAOUNDE 7	600 000 (six cent mille)

2 Autres

Au lieu de ...

n/a

2 Autres**Lire plutot****AU LIEU DE****ARTICLE 12 : EVALUATION DES OFFRES****12.1. CRITERES ELIMINATOIRES**

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures après l'ouverture des offres ;
Absence de l'attestation sur l'honneur d'avoir lu et accepté les clauses du marché ;
Absence d'un prospectus et fiche technique détaillée pour chaque fourniture ;
Absence de la caution de soumission ;
Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
Omission d'un prix unitaire quantifié dans la partie financière ;
Non-respect des spécifications techniques.

12.2. CRITERES ESSENTIELS

- a) Lettre de soumission timbrée, datée et signée ;
- b) Présentation de l'offre (reliure, intercalaires, lisibilité) ;
- c) Délai de livraison ;
- d) Service après-vente ;
- e) Capacité financière ;
- f) Références du soumissionnaire

LIRE PLUTOT**ARTICLE 12 : VERIFICATION DE LA CONFORMITE ET COMPARAISON DES OFFRES**

La Commission de Passation des marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

**1-DANS LE PROJET DE LETTRE-COMMANDE
AU LIEU DE****ARTICLE 6 : ORDRES DE SERVICE ET CORRESPONDANCES**

Les différents ordres de services seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

6.1 L'ordre de service marquant le début de l'exécution des prestations est signé par le Maître d'Ouvrage Délégué et notifié au Cocontractant par le Chef de Service du Marché, avec copie à l'Ingénieur, au Ministère des Marchés Publics.

6.2. Les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution de la Lettre-commande seront signés par le Maître d'Ouvrage Délégué et notifiés par le Chef de service du marché, avec copie à l'Ingénieur du marché et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

6.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations seront directement signés par le chef de service et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur avec copie au Maître d'Ouvrage.

6.4. Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage Délégué et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Ingénieur.

6.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des prestations pour cause d'intempéries ou autres cas de force majeure, seront signés par le Chef de Service sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

LIRE PLUTOT**ARTICLE 6 : ORDRES DE SERVICE ET CORRESPONDANCES**

Les différents ordres de services seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

6.1 L'ordre de service marquant le début de l'exécution des prestations est signé par le Maître d'Ouvrage et notifié au Cocontractant par le Chef de Service du Marché, avec copie à l'Ingénieur, au Ministère des Marchés Publics.

6.2. Les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution de la Lettre-commande seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par le Chef de service du marché, avec copie à l'Ingénieur du marché et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

6.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations seront directement signés par le chef de service et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur avec copie au Maître d'Ouvrage.

6.4. Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Ingénieur.

6.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des prestations pour cause d'intempéries ou autres cas de force majeure, seront signés par le Chef de Service sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

AU LIEU DE**Article 13 – COMMISSION DE RECEPTION**

La Commission de réception technique sera composée ainsi qu'il suit:

le Maître d'Ouvrage ou son représentant Président ;
le Chef de Service du marché Membre;
l'Agent chargé des opérations de comptabilité-matièresMembre ;
le MINMAPObservateur ;
le Prestataire.....Membre ;
Délégué Départemental du MINSANTE du MFOUNDI.....Rapporteur.

La Commission de réception vérifiera la qualité de la conformité des prestations effectuées par rapport aux caractéristiques définies dans le Descriptif et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de conformité, la Commission prononcera la réception, il sera alors dressé un procès-verbal de Réception signé séance tenante par les membres de la Commission et par l'Entrepreneur.

LIRE PLUTOT

Article 13 – COMMISSION DE RECEPTION

La Commission de réception technique sera composée ainsi qu'il suit:

le Maître d'Ouvrage ou son représentant Président ;
le Chef de Service du marché Membre;
l'Agent chargé des opérations de comptabilité-matièresMembre ;
le MINMAPObservateur ;
le Prestataire.....Membre ;
Délégué Départemental du MINSANTE du MFOUNDI.....Rapporteur.

La Commission de réception vérifiera la qualité de la conformité des prestations effectuées par rapport aux caractéristiques définies dans le Descriptif et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de conformité, la Commission prononcera la réception, il sera alors dressé un procès-verbal de Réception signé séance tenante par les membres de la Commission et par l'Entrepreneur.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

La dernière facture de l'entreprise devra impérativement requérir le visa préalable du MINMAP pour sa mise en paiement.
Le MAIRE

TAMBA Augustin

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**COMMUNIQUE N° 2022/002/MAETURPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE
COTATION N°2022/001/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022, RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION
DE MATÉRIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES A LA MAETUR (OPERATION 156)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la MAETUR communique :

Les Entreprises ayant soumissionné à la Demande de Cotation N°2022/001/CIPM/MAETUR du 03/06/2022, relative à la fourniture et l'installation de matériel et logiciels informatiques a la MAETUR (OPERATION 156), sont informées que ladite Demande de Cotation a abouti au résultat suivant:

Adjudicataire	Montants en F CFA		Délais
	HTVA	TTC	
ETS DMR TECHNOLOGY	32 800 000	39 114 000	SOIXANTE DIX (70) JOURS

Les « ETS DMR TECHNOLOGY » devront prendre l'attache du Département des Contrats et Marchés de la MAETUR pour la préparation du projet de LETTRE COMMANDE.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

YAOUNDE le 8 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**APPEL A CANDIDATURE N°001 /AC/MINADER/PADFA/UCGP/CN/RAF/2022 DU 11 JUILLET 2022,
PORTANT SUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) COMPTABLE AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE
GESTION DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II).
ACCORD DE FINANCEMENT FIDA NUMÉRO : ... N° 2000003228/2000003229**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La République du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ont signé le 25 Septembre 2020 l'Accord de Financement N° 2000003228 et 2000003229 pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II). Le Cameroun a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour financer le recrutement d'un(e) comptable au sein de l'Unité de Coordination et de Gestion du PADFA II.

Le PADFA II a pour objectif global de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Son objectif de développement est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations familiales productrices de riz et d'oignon. Les résultats attendus portent entre autres (i) l'augmentation de la production des filières ciblées (riz et oignon) ; (ii) l'amélioration de la conservation, la transformation et la mise en marché des productions ; (iv) le renforcement de la résilience et des capacités techniques et organisationnelles des producteurs desdites filières ; (v) l'amélioration de la situation nutritionnelle des ménages. Le projet couvre 4 régions à savoir le Nord, l'Extrême-Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest.

Le Projet est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et sa gestion est assurée par une Unité de Coordination et Gestion du Projet (UCGP) basée à Yaoundé et, relayée sur le terrain par deux antennes régionales basées à Maroua (pour les régions du Nord et de l'extrême-Nord) et à Bafoussam (pour l'Ouest et le Nord-Ouest).

Affectation :

Le poste de Comptable est ouvert à Yaoundé avec des déplacements fréquents en région

Mandat

Sous l'autorité du Coordonnateur National du Projet et sous la supervision du Responsable Administratif et Financier, le Comptable assure la tenue de la comptabilité du Projet dans les conditions et délais requis pour assurer une bonne visibilité de la gestion comptable et financière et conformément aux principes et normes comptables SYSCOHADA et internationaux.

2. Consistance des prestations

- Participer aux paramétrages du progiciel comptable ;
- Participer à l'élaboration du Plan de Travail et de Budget Annuel ;
- Participer au suivi et contrôle de l'exécution budgétaire ;
- Enregistrer les opérations comptables dans le système ;
- Tenir les livres de banque (comptes spéciaux, compte de contrepartie et comptes d'opérations) ;
- Tenir à jour les états de rapprochement des comptes bancaires ;
- Préparer les Demandes de Remboursement de Fonds ;
- Superviser la comptabilité des antennes ;
- Préparer les paiements des partenaires d'exécution et des fournisseurs de biens et de services ;
- Préparer toutes les pièces justificatives de dépenses en veillant à leur probité et transmettre au RAF pour vérification et autorisation ;
- Superviser et contrôler la caisse ;
- Superviser les inventaires annuels ;
- Préparer la paie et les charges connexes (impôts et cotisations sociales) ;
- Préparer les états financiers annuels et intérimaires ;
- Participer à la préparation et à la réalisation des missions de supervision et d'audit ;
- Exécuter toute autre tâche confiée par le Responsable Administratif et Financier et le Coordinateur National dans le cadre de ses compétences.

Qualification et expérience

- a- BAC + 4 en comptabilité ;
- b- Expérience d'au moins 7ans en général avec un minimum de 4 ans dans les projets de développement ;
- c- Bonne connaissance des normes SYSCOHADA et internationales ;
- d- Bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds (la connaissance des procédures FIDA est un atout) ;
- e- Maîtrise du logiciel TOM2PRO (Tomcomptabilité, Tommarché, Tompaie...).

2- Aptitudes

- Connaissance des logiciels de traitement de textes ou de calculs courants (Word, Excel, Powerpoint, Access), et autres outils de communications ;
- Capacité à communiquer efficacement en français ou / en anglais, avec une bonne connaissance pratique de l'autre langue ;
- Aptitude à travailler sous pression et à rédiger des rapports financiers clairs et concis.

Autres qualités

3. Remises des offres

- Sens élevé de l'intégrité, des valeurs morales, de la discrétion, de la confidentialité et, notamment, une bonne connaissance des enjeux liés à la gouvernance et à la lutte contre la corruption.
- Les personnes intéressées et rempliant les conditions requises peuvent consulter les termes de références (TDR) et obtenir un complément d'informations auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 222 20 74 42. Email : padfa@amgoun@padfa.net ; entre 9h00 et 15h00 ; ou sur le site internet du projet, à l'adresse www.padfa.net.
- Capacité de travail d'équipe.

Les dossiers complets, rédigés en Français ou en Anglais, en quatre (04) exemplaires, dont un original et trois (03) copies marquées comme tels doivent parvenir sous pli fermé, contre récépissé de dépôt à de l'UCGP du PADFA II, sise à Yaoundé à l'adresse ci-haut indiquée, au plus tard 14 jours après la date de publication du présent avis, à 13 heures précises et porteront la mention :

« APPEL A CANDIDATURE N°001 /AC/MINADER/PADFA/UCGP/CN/RAF/2022 DU 11 JUILLET 2022, PORTANT SUR LE RECRUTEMENT D'UN(e) COMPTABLE AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II) »

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

4. Composition du dossier

Les dossiers de candidature devront être constitués des pièces ci-après : une lettre de motivation timbrée adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois (bulletin N°3), un CV détaillé daté et signé, une copie certifiée conforme du ou des diplôme(s) requis, les copies des certificats ou d'attestation de travail, et/ou des contrats de travail précédents.

N.B. : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

5. Critères d'évaluation

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement au poste objet du présent appel à candidature se fera conformément aux procédures de sélection définies dans les directives pour la passation des marchés des projets et programmes financés par le FIDA. Le Comptable recruté sera lié au projet par un contrat de performance annuel adossé à des indicateurs de résultats qui seront évalués chaque année avant reconduction dudit contrat.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE BATCHENGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C-BGA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 , POUR L'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NKOPWALI (PHASE I) DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHENGA (AUTORITÉ CONTRACTANTE), LANCE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DU VILLAGE NKOPWALI (PHASE 1), DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5632 137 01 641177 524112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, les travaux d'électrification du village Nkopwali (phase 1), dans la Commune de Batchenga, Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- La construction d'un réseau triphasé moyenne tension;
- Les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel de ces travaux est de (cinquante millions) 50 000 000 FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEE Exercice 2022,
Imputation budgétaire : 5632 137 01 641177 524112.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Batchenga (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Batchenga (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante quinze mille Francs (75 000) F CFA**, payable à la recette municipale de Batchenga représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre , rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telle, devra être déposée au service de la passation des marchés de la Commune de Batchenga contre récépissé, au plus tard le **09 Aout 2022 à 10 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°03/AONO/C-BGA/CIPM/2022 DU , POUR L'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NKOPWALI (PHASE I) DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **1 000 000 (un millions) Francs CFA**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **09 Aout 2022 à 11 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Batchenga, dans la salle de réunion de la Commune de Batchenga, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

12. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires sont:

- a- dossier incomplet (Technique ou financier) ;
- b- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c- Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix);
- d- Absence de la Caution de soumission ;
- e- Non-conformité du modèle de soumission.

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Principaux critères de qualification

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) Capacité financière
- vi) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO
- vii) Visite du site ;
- viii) Méthodologie et planning d'exécution

Le non-respect de 80 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

Le maire de la Commune de Batchenga attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune de Batchenga.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler numéro vert de la CONAC : 1517

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le MAIRE

SOUGA ANATOLE

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMTEL/CIPM/2020 DU 08 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LES TRAVAUX DE SOLARISATION DES SITES TECHNIQUES CAMTEL DE MBANGA, LOUM, AKONOLINGA ET MENGWAFINANCEMENT : BUDGET CAMTEL-EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
SP4/A03/V004/IJ145/DT/23414100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, Maître d'ouvrage, dans le but de veiller à la sécurisation énergétique dans certains nœuds du Backbone, lance le présent Appel d'Offres en vue de la fourniture, l'installation et les travaux de solarisation des sites techniques CAMTEL de Mbanga, Loum, Akonolinga et Mengbwa.

Les caractéristiques techniques desdites fournitures sont spécifiées dans le dossier d'appel d'offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture et la construction de quatre (04) portant sur la construction de quatre (04) systèmes solaires photovoltaïques de 22KWc, 22KWc, 14KWc et 14KWc avec stockage **batteries au lithium LifePO4** et **climatisation solaire**. D'une manière spécifique, la prestation consiste en :

- La fourniture et l'installation des modules photovoltaïques, des batteries solaires au lithium Life PO4, des systèmes de climatisation solaires, des contrôleurs solaires hybrides et éventuellement des onduleurs bidirectionnels ;
- La fourniture et l'installation des structures portantes au sol pour panneaux solaires en matériaux inoxydables sur des massifs en béton ;
- La réalisation des câblages divers et mise à la terre ;
- La réalisation des travaux de sécurisation physique des installations notamment l'installation d'une clôture de sécurité en matériaux inoxydables ;
- La fourniture et l'installation d'un système de contrôle et de monitoring des ateliers d'énergie installés ;
- La fourniture des pièces de rechange suffisantes pour une exploitation optimale des installations.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de : Trois cent millions (300.000.000) F CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'énergie solaire.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financé par le Budget de CAMTEL exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire : **SP4/A03/V004/IJ145/DT/23414100 « RESEAUX LOCAUX TRANSPORT »**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements sise au 6^{ème} étage, porte 606 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de la Business Unit Fixe sise au 6^{ème} étage, porte 606 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 aux heures ouvrables de 7h30 à 15h30.

Le retrait du dossier sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent-cinquante mille (150.000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier versé dans un des comptes d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC. Toute offre devra comprendre ce reçu de versement.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse mail...).

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels, devront parvenir à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements sise à la porte 606 de l'immeuble siège de la CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le **16 AOUT 2022** à 13 heures locale et devra porter la mention ci-après :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/AONO/CAMTEL/CIPM/2022 DU _08 JUIL_2022 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LES TRAVAUX

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est fixé à six (06) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du Marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, établi par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de : **Six millions (6.000.000) francs CFA**.

Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

- visite du site

Une visite guidée de chaque site concerné par les prestations est organisée par les services du Maître d'Ouvrage tous les jours ouvrables dès publication du présent Appel d'Offres, entre 10 heures et 14 heures précises, à la diligence des services compétents. A l'issue de cette visite, le soumissionnaire devra joindre en plus de la copie du Rapport de ladite visite datée et signée sur l'honneur, une étude technique du sol. Il lui sera en retour remis une attestation de visite des sites délivrée par les services compétents.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **16 AOUT 2022** à **14** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés mise en place par le Maître d'Ouvrage. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leurs

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après ;

1 : critères éliminatoires.

Absence de caution de soumission

Non-conformité du modèle de soumission

- Dossier administratif incomplet ;
- Dossier financier incomplet ou omission d'un prix quantifié dans l'offre ;
- Des Fausses déclarations, substitution ou falsifications des pièces dans l'offre ;
- Un nombre de « oui » inférieur à quatre-vingt (**80%**) sur la notation des critères essentiels ;
- De l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques et/ou de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant,
- Absence des Procès-verbaux de visite de site délivré par le Représentant Régional Camtel de la Région concernée
- De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la prestation.

2 Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
 - Capacité financier de cent cinquante million (150 000 000) et Chiffre d'affaires de cent million (100 000 000) Fcfa ;
 - Référence dans les prestations similaires ;
 - Service après-vente (main d'œuvre) ;
 - Garanties sur le matériel proposé ;
 - Respect du Délai de livraison.

Les détails de l'évaluation sont contenus dans le RPAO».

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions suivantes :

L'offre est conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres ; le soumissionnaire est qualifié suivant les dispositions de l'article 13. L'offre la moins disante sera celle choisie parmi celles ayant obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « oui » ;

L'offre remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité/ prix) requises.

En définitive l'offre la moins disante devra satisfaire aux critères de compétence et qualité recherchés par le Maître d'ouvrage pour être retenue en application des dispositions l'article 50 (1a) du décret fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de la Business Unit Fixe (Service des Marchés) de CAMTEL :

Tél : 222 234 065 ; Fax : 222 230 303

BP : 1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé

Site Web : www.camtel.cm **NB** : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants :222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

YAOUNDE le 8 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° _____020_____/22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé N° 0005773 de la session N° 03 du 10/02/2022 et N° 00021711 de la session N° 0339 du 22/06/2022 et N° 0021713 de la session N° 036 du 28/06/2022 ;

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1^{er} : la lettre commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO/CAY1^{ER}/CIPM/2022 pour les travaux d'électrification sur certaines rues dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence est attribuée à **CHRIS ECLAIRAGE Sarl, BP : 2265-Yaoundé, TEL : 677789816** représenté par Monsieur **OGOCHUKWU NNANYELU Christian Osian**, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 39 915 298** (trente-

Délai d'exécution des travaux: 3 (trois) mois.

Article 2: La présente décisionsera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° _____021_____/22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé N° 0021703 de la session N° 023 du 03/06/2022 et N° 00021716 de la session N° 038 du 04/07/2022 et N° 0021719 de la session N° 041 du 08/07/2022 ;

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1^{er}: la lettre commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 011/AONO/CAY1^{er}/ CIPM /22 du 03/06/2022 pour les travaux de construction et de réhabilitation de l'école maternelle de NKOLONDOM dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence (LOT1 : Travaux de réhabilitation de l'école maternelle de NKOLONDOM- LOT2 : travaux de construction d'un bureau à l'école maternelle de NKOLONDOM)

est attribuée à **l'Ets NOUPA INTERNATIONAL BUSINESS**, TEL : 671047909/690150026représenté par Monsieur **ESSIANE NOUPA Senghor**, Directeur Général pour un montant total **TTC FCFA de 17 982 423 (lot1 : 9 987 307 et lot2 : 7 995 116) dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent vingt-trois.**

Délai d'exécution des travaux : 3 (trois) mois pour chaque lots.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE MESSONDO**COMMUNIQUE N°03/C/C-MESSONDO/SG.22PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres				
	<p>Au lieu de ...</p> <table border="1"><thead><tr><th>N° DAO</th><th>DATE INITIALE D'OUVERTURE DES OFFRES</th></tr></thead><tbody><tr><td>DAO N°002</td><td>08 JUILLET 2022</td></tr></tbody></table>	N° DAO	DATE INITIALE D'OUVERTURE DES OFFRES	DAO N°002	08 JUILLET 2022
N° DAO	DATE INITIALE D'OUVERTURE DES OFFRES				
DAO N°002	08 JUILLET 2022				
	<p>Lire plutot</p> <table border="1"><thead><tr><th>NOUVELLE DATE D'OUVERTURE DES OFFRES</th></tr></thead><tbody><tr><td>15 JUILLET 2022</td></tr></tbody></table>	NOUVELLE DATE D'OUVERTURE DES OFFRES	15 JUILLET 2022		
NOUVELLE DATE D'OUVERTURE DES OFFRES					
15 JUILLET 2022					

*MESSONDO le 8 Juillet 2022**Le MAIRE***TONYE TONYE OMAM**

**MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°016/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 01 JUILLET 2022 PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 DU 12 AVRIL 2022.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :

L'entreprise ci-après désignée, a été retenue adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 du 12 avril 2022 pour la réalisation des travaux d'aménagement des locaux abritant les services centraux du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sur les sites de Nlongkak et de la Rue CEPER, selon les conditions ci-après :

Soumissionnaire	LOT1	Note technique	Délai d'exécution	Montant TTC	Observations
GROUPEMENT Ets NENE SA'A/SKYLINE CONTRACTORS BP: Tél: 695 008310	Non loti	100%	03 mois	19 955 590	Offre satisfaisante et moins disante, attributaire de la Lettre-Commande

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus désignée, attributaire de Lettre-Commande est invitée à prendre attache avec la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour la finalisation du projet de Contrat y relatif.

Par ailleurs, il s'agit du soumissionnaire ayant déposé les offres auprès de la Direction susvisée, elle a été retenue faute de quoi ces offres ne seront pas détruites.

Le présent communiqué ne tient pas lieu de mainlevée de caution pour le soumissionnaire retenu. /-

YAOUNDE le 1 Juillet 2022

Le **MINISTRE**

ISSA TCHIROMA BAKARY

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE N° 22-00244 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La société **COMEXA Sarl**, Tél : **677 822 188**, a été retenue comme adjudicataire du marché résultant de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° **004/AONO/MINESUP/CIPM/2022 du 22 avril 2022**, pour l'acquisition des mobiliers de bureau et autres logistiques des services centraux au Ministère de l'Enseignement Supérieur. Les montants y afférents sont de de **Quatre-vingt-dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-douze mille huit cent (99 892 800) FCFA** hors taxes et de **Cent dix-neuf millions cent vingt-deux mille cent soixante-quatre (119 122 164) FCFA** toutes taxes comprises, pour un délai de livraison de trois (03) mois.

A cet effet, le Directeur Général de la société **COMEXA Sarl** est prié de prendre l'attache du Service des Marchés Publics de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Porte 1403, Immeuble Ministériel n°2), pour les modalités pratiques de signature du marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

FAME NDONGO Jacques

COMMUNE DE YAOUNDE VII

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAY7/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. EN DEUX (02) LOTS ADDITIF N°01 DU 11 JUILLET 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 contre récépissé, au plus tard le 12 juillet 2022 à 13 heures précises, heure locale et devront porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. EN DEUX (02) LOTS</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 contre récépissé, au plus tard le 19 juillet 2022 à 13 heures précises, heure locale et devront porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. EN DEUX (02) LOTS</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 12 juillet 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'Immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 19 juillet 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'Immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- ? Absence de la caution de soumission ;
- ? Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;
- ? Fausse déclaration, pièce falsifiée ou document scanné ;
- ? Non satisfaction d'au moins **19/25 OUI** des critères essentiels ;
- ? Dossier technique incomplet pour :
 - Absence de l'attestation de visite de site ;

-Absence de la note méthodologique ;

-Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;

-Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 10 millions.

- ? Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- ? Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;
- ? Non-conformité du modèle de soumission ;
- ? Offre financière incomplète.

Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO

- Présentation générale de l'offre sur 02 OUI
- Qualification et expérience du personnel technique sur 15 OUI
- Moyens matériels sur 04 OUI
- Les références du soumissionnaire sur 04 OUI

La non-satisfaction de 19/25 OUI des critères essentiels entraîne l'élimination du Soumissionnaire.

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

Lire plutot

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Non satisfaction d'au moins **19/25 OUI** des critères essentiels ;
- Dossier technique incomplet pour :
 - Absence de l'attestation de visite de site ;
 - Absence de la note méthodologique ;
 - Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;
 - Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 10 millions.
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Offre financière incomplète.

4 Autres

Au lieu de ...

n/a

4 Autres

Lire plutôt

1- DANS LE REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES AU LIEU DE

Article 33 : Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux

(1) Lors de la passation d'un marché dans le cadre d'une consultation internationale, une marge de préférence est accordée, à offres équivalentes et dans l'ordre de priorité, aux soumissions présentées par :

- a) une personne physique de nationalité camerounaise ou une personne morale de droit camerounais;
- b) une entreprise dont le capital est intégralement ou majoritairement détenu par des personnes de nationalité camerounaise;
- c) une personne physique ou une personne morale justifiant d'une activité économique sur le territoire du Cameroun;
- d) un groupement d'entreprises associant des entreprises camerounaises.

(2) Les offres sont considérées équivalentes lorsqu'elles ont rempli les conditions techniques requises.

(3) Pour les marchés de travaux et des services quantifiables, la marge de préférence nationale est de dix pour cent (10) pour les entreprises visées à l'alinéa 1 ci-dessus.

(4) Pour les marchés de fournitures, le critère de préférence nationale ne peut être pris en compte que si la fourniture subit une transformation au niveau local ou régional d'au moins quinze pour cent (15).

(5) Il n'est pas prévu de préférence nationale pour les marchés de services non quantifiables dont les prestations intellectuelles.

(6) La préférence nationale ne peut être appliquée que lorsque le dossier d'appel d'offres le prévoit.

Article 34 : Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre est évaluée la moins-disante pour les prestations relatives aux travaux, fournitures et services quantifiables.

Article 35: Droit du Maître d'Ouvrage / Maître d'Ouvrage Délégué de déclarer un Appel d'Offres infructueux ou d'annuler une procédure

35.1 Un appel d'offres ne peut être déclaré infructueux que:

- a) lorsqu'aucune offre n'a été enregistrée;
- b) lorsqu'à l'issue du dépouillement, il n'est enregistré aucune offre conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres ou si aucune offre financière n'est compatible avec les financements disponibles.

35.2 Lorsque l'offre financière du candidat le mieux classé est supérieure au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au candidat classé dans la position suivante et dont l'offre est jugée satisfaisante au plan technique et financier.

35.3 Lorsqu'une seule offre est jugée recevable au plan technique, mais est supérieure au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut entamer des négociations avec le candidat ayant remis cette offre, dans le but d'obtenir un accord satisfaisant.

35.4 Lorsque les offres financières de tous les candidats remplissant les conditions techniques sont supérieures au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut suspendre la procédure pour rechercher le financement complémentaire ou entamer des négociations, dans l'ordre du classement des offres, avec les candidats concernés.

35.5 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué doit veiller à ce que les délais nécessaires pour rechercher les financements ou pour mener les négociations s'inscrivent dans le délai de validité des offres prévu par le Dossier d'Appel d'Offres, ou le cas échéant, en obtenir formellement une prolongation.

35.6 Les négociations avec les candidats ne doivent pas avoir pour effet de modifier substantiellement l'étendue, la nature, la consistance et la qualité des prestations. En tout état de cause, l'incidence financière des modifications sur l'offre ne saurait excéder quinze pour cent (15) de l'offre.

35.7 Toute négociation engagée, quelle qu'en soit l'issue, doit être sanctionnée par un procès-verbal signé des deux (02) parties dont une copie est transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

35.8 Les négociations ne doivent en aucun cas porter sur les prix unitaires ou être conduites avec plus d'un candidat à la fois.

35.9 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué publie la décision déclarant l'appel d'offres infructueux et la notifie au Président de la Commission de Passation des Marchés concernée, avec copie à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

En cas d'allotissement, les dispositions prévues aux alinéas ci-dessus sont applicables à chacun des lots.

35.10 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut annuler un appel d'offres, sans qu'il y ait lieu à réclamation. Toutefois, lorsque les offres sont déjà ouvertes, cette annulation est subordonnée à l'accord de l'Autorité chargée des marchés publics.

Article 36: Notification de l'attribution du marché

(1) Toute attribution d'un marché est matérialisée par une décision du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures à compter de sa signature.

(2) Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature de la décision d'attribution et la publication des résultats à compter de la date de réception de la

proposition d'attribution finale de la Commission des Marchés compétente, sauf en cas de suspension de la procédure.

LIRE PLUTOT :

Article 33 : Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux

Si cette disposition est mentionnée dans le RPAO, les entrepreneurs nationaux peuvent bénéficier d'une marge de préférence nationale telle que prévue par le Code des Marchés Publics aux fins d'évaluation des offres.

Article 34 : Attribution

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que leur plan de charges au moment de l'attribution.

Article 35 : Droit de l'Autorité Contractante de déclarer un Appel d'Offres infructueux ou d'annuler une procédure

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler une procédure d'Appel d'Offres après autorisation du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés publics lorsque les offres ont été ouvertes ou de déclarer un Appel d'Offres infructueux après avis de la commission des marchés compétente, sans qu'il y'ait lieu à réclamation.

Article 36 : Notification de l'attribution du marché

Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par le RPAO, l'Autorité Contractante notifiera à l'attributaire du Marché par télécopie confirmée par lettre recommandée ou par tout autre moyen que sa soumission a été retenue. Cette lettre indiquera le montant que le Maître d'ouvrage paiera à l'Entrepreneur au titre de l'exécution des travaux et le délai d'exécution.

2- DANS LE REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

AU LIEU DE :

6.2 Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission ;

Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;

Fausse déclaration, pièce falsifiée ou document scanné ;

Non satisfaction d'au moins **19/25 OUI** des critères essentiels ;

Non-respect du délai d'exécution des travaux ;

Dossier technique incomplet pour :

- Absence de l'attestation de visite de site ;

- Absence de la note méthodologique ;

- Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;

- Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 10 millions.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;

Non-conformité du modèle de soumission ;

Offre financière incomplète.

LIRE PLUTOT :

6.2 Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Non satisfaction d'au moins **19/25 OUI** des critères essentiels ;
- Dossier technique incomplet pour :
 - Absence de l'attestation de visite de site ;
 - Absence de la note méthodologique ;
 - Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;
 - Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 10 millions. YAOUNDE le 11 Juillet 2022
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ; Le MAIRE
- Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;
- Non-conformité du modèle de soumission ; **TAMBA Augustin**
- Offre financière incomplète.

3- DANS LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Pour la dévolution des attributions du chef de service de marché et du maître d'œuvre confère circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

4- LISTE DES BANQUES ET COMPAGNIES D'ASSURANCE HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

Pour la liste des banques et compagnies d'assurance habilitées à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, tenir compte de la liste annexée.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

ADDITIF N° 010/A/CUN/SG/DT/2022 DU 12/07/2022 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES SUIVANTS :- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 17/06/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TROTOIRES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : CUN EXERCICE 2022IMPUTATION BUDGETAIRE : 220 150- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 17/06/2022 RELATIF AUX TRAVAUX:LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ÈRE PHASE)LOT 2 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LE COURS D'EAU RELIAN YOKO ET BURKINALOT 3 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE MADAGASCARLOT 4 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LA RIVIERE BOBALA SETUBALOT 5 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZADANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: CUN EXERCICE 2022IMPUTATION BUDGETAIRE: LOT 1, LOT 2, LOT 3, LOT 4, LOT 5; 220-150- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°11/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 17/06/2022 RELATIF AUX TRAVAUX:- LOT1 : CONSTRUCTION DE LA ROUTE ISSA SANTI - CARREFOUR PRISON (EN PAVE)- LOT2 : ASSAINISSEMENT DES RUES DANS LA VILLE- VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° FINANCEMENT IMPUTATION LOT 1 CUN 221-150 LOT 2 CUN 221-150 - AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 17/06/2022 RELATIF AUX TRAVAUX:- ACQUISITION DE DEUX (02) BENNES 18M3 A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)- ACQUISITION DE DEUX (02) BENNES 18M3 A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL LE MAIRE DE LA VILLE DE NGAOUNDÉRE, MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT ACHETÉS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET DE DÉPOUILLEMENT EST MODIFIÉE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Par ailleurs, la date de remise des offres fixée le 13/07/2022 à 15 heures et de dépouillement initialement fixée le 13/07/2022 à 16 heures.</p> <p>Est reportée au 27 Juillet 2022 à 15 heures pour la remise des offres et à 16 heures pour le dépouillement.</p> <p>Le reste sans changement.</p> <p>Article 1er: le présent rectificatif sera publié et enregistré partout où besoin sera.</p>

NGAOUNDERE le 12 Juillet 2022

Le MAIRE

SALIHOU

COMMUNE DE YAOUNDE VII

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SOIXANTE (60) BOUTIQUES ET DEUX (02) POINTS DE COLLECTE DES PIECES DE L'ETAT CIVIL DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 7 (CAY7) EN DEUX (02) LOTSADDITIF N°01 DU 11 JUILLET 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies, marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 contre récépissé, au plus tard le 13 juillet 2022 à 13 heures précises, heure locale et devront porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES ET DEUX (02) POINTS DE COLLECTE DES PIECES DE L'ETAT CIVIL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 (CAY7) EN DEUX (02) LOTS</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies, marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 contre récépissé, au plus tard le 20 juillet 2022 à 13 heures précises, heure locale et devront porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES ET DEUX (02) POINTS DE COLLECTE DES PIECES DE L'ETAT CIVIL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 (CAY7) EN DEUX (02) LOTS</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 13 juillet 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'Immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 20 juillet 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'Immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>



3 Autres**Lire plutot****1- DANS L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
VERSION FRANÇAISE
AU LIEU DE****14. Critères d'évaluatin****14.1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission ;

Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;

Fausse déclaration, pièce falsifiée ou document scanné ;

Non satisfaction d'au moins **25/32 OUI** des critères essentiels ;

Dossier technique incomplet pour :

- Absence de l'attestation de visite de site ;

- Absence de la note méthodologique ;

- Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;

- Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 40 millions pour le lot 1 et 05 millions pour le lot 2.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;

Offre financière incomplète.

LIRE PLUTOT**14. Critères d'évaluation****14.1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission ;

Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;

Fausse déclaration, pièce falsifiée ;

Non satisfaction d'au moins **25/32 OUI** des critères essentiels ;

Dossier technique incomplet pour :

- Absence de l'attestation de visite de site ;

- Absence de la note méthodologique ;

- Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;

- Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 45 millions pour le lot 1 et 05 millions pour le lot 2.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;

Offre financière incomplète.

2- DANS LE REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES**AU LIEU DE****Article 33 : Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux**

(1) Lors de la passation d'un marché dans le cadre d'une consultation internationale, une marge de préférence est accordée, à offres équivalentes et dans l'ordre de priorité, aux soumissions présentées par :

a) une personne physique de nationalité camerounaise ou une personne morale de droit camerounais;

b) une entreprise dont le capital est intégralement ou majoritairement détenu par des personnes de nationalité camerounaise;

c) une personne physique ou une personne morale justifiant d'une activité économique sur le territoire du Cameroun;

d) un groupement d'entreprises associant des entreprises camerounaises.

(2) Les offres sont considérées équivalentes lorsqu'elles ont rempli les conditions techniques requises.

(3) Pour les marchés de travaux et des services quantifiables, la marge de préférence nationale est de dix pour cent (10) pour les entreprises visées à l'alinéa 1 ci-dessus.

(4) Pour les marchés de fournitures, le critère de préférence nationale ne peut être pris en compte que si la fourniture subit une transformation au niveau local ou régional d'au moins quinze pour cent (15).

(5) Il n'est pas prévu de préférence nationale pour les marchés de services non quantifiables dont les prestations intellectuelles.

(6) La préférence nationale ne peut être appliquée que lorsque le dossier d'appel d'offres le prévoit.

Article 34 : Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre est évaluée la moins-disante pour les prestations relatives aux travaux, fournitures et services quantifiables.

Article 35: Droit du Maître d'Ouvrage / Maître d'Ouvrage Délégué de déclarer un Appel d'Offres infructueux ou d'annuler une procédure

35.1 Un appel d'offres ne peut être déclaré infructueux que:

- a) lorsqu'aucune offre n'a été enregistrée;
- b) lorsqu'à l'issue du dépouillement, il n'est enregistré aucune offre conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres ou si aucune offre financière n'est compatible avec les financements disponibles.

35.2 Lorsque l'offre financière du candidat le mieux classé est supérieure au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au candidat classé dans la position suivante et dont l'offre est jugée satisfaisante au plan technique et financier.

35.3 Lorsqu'une seule offre est jugée recevable au plan technique, mais est supérieure au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut entamer des négociations avec le candidat ayant remis cette offre, dans le but d'obtenir un accord satisfaisant.

35.4 Lorsque les offres financières de tous les candidats remplissant les conditions techniques sont supérieures au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut suspendre la procédure pour rechercher le financement complémentaire ou entamer des négociations, dans l'ordre du classement des offres, avec les candidats concernés.

35.5 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué doit veiller à ce que les délais nécessaires pour rechercher les financements ou pour mener les négociations s'inscrivent dans le délai de validité des offres prévu par le Dossier d'Appel d'Offres, ou le cas échéant, en obtenir formellement une prolongation.

35.6 Les négociations avec les candidats ne doivent pas avoir pour effet de modifier substantiellement l'étendue, la nature, la consistance et la qualité des prestations. En tout état de cause, l'incidence financière des modifications sur l'offre ne saurait excéder quinze pour cent (15) de l'offre.

35.7 Toute négociation engagée, quelle qu'en soit l'issue, doit être sanctionnée par un procès-verbal signé des deux (02) parties dont une copie est transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

35.8 Les négociations ne doivent en aucun cas porter sur les prix unitaires ou être conduites avec plus d'un candidat à la fois.

35.9 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué publie la décision déclarant l'appel d'offres infructueux et la notifie au Président de la Commission de Passation des Marchés concernée, avec copie à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

En cas d'allotissement, les dispositions prévues aux alinéas ci-dessus sont applicables à chacun des lots.

35.10 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut annuler un appel d'offres, sans qu'il y ait lieu à réclamation. Toutefois, lorsque les offres sont déjà ouvertes, cette annulation est subordonnée à l'accord de l'Autorité chargée des marchés publics.

Article 36: Notification de l'attribution du marché

(1) Toute attribution d'un marché est matérialisée par une décision du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures à compter de sa signature.

(2) Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature de la décision d'attribution et la publication des résultats à compter de la date de réception de la proposition d'attribution finale de la Commission des Marchés compétente, sauf en cas de suspension de la procédure.

LIRE PLUTOT :

Article 33 : Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux

Si cette disposition est mentionnée dans le RPAO, les entrepreneurs nationaux peuvent bénéficier d'une marge de préférence nationale telle que prévue par le Code des Marchés Publics aux fins d'évaluation des offres.

Article 34 : Attribution

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que leur plan de charges au moment de l'attribution.

Article 35 : Droit de l'Autorité Contractante de déclarer un

Appel d'Offres infructueux ou d'annuler une procédure

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler une procédure d'Appel d'Offres après autorisation du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés publics lorsque les offres ont été ouvertes ou de déclarer un Appel d'Offres infructueux après avis de la commission des marchés compétente, sans qu'il y'ait lieu à réclamation.

Article 36 : Notification de l'attribution du marché

Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par le RPAO, l'Autorité Contractante notifiera à l'attributaire du Marché par télécopie confirmée par lettre recommandée ou par tout autre moyen que sa soumission a été retenue. Cette lettre indiquera le montant que le Maître d'ouvrage paiera à l'Entrepreneur au titre de l'exécution des travaux et le délai d'exécution.

3- DANS LE REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

AU LIEU DE :

6.2 Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission ;

Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;

Fausse déclaration, pièce falsifiée ou document scanné ;

Non satisfaction d'au moins **25/32 OUI** des critères essentiels ;

Non-respect du délai d'exécution des travaux ;

Dossier technique incomplet pour :

- Absence de l'attestation de visite de site ;

- Absence de la note méthodologique ;

- Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;

- Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 40 millions pour le lot 1 et 05 millions pour le lot 2.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;

Offre financière incomplète.

LIRE PLUTOT :

6.2 Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission ;

Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture ;

Fausse déclaration, pièce falsifiée ;

Non satisfaction d'au moins **25/32 OUI** des critères essentiels ;

Dossier technique incomplet pour :

- Absence de l'attestation de visite de site ;

- Absence de la note méthodologique ;

- Absence de preuves des conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés à la dernière page) ;

- Absence de solvabilité financière d'un montant minimum de 45 millions pour le lot 1 et 05 millions pour le lot 2.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un prix dans le sous-détail des prix unitaires ;

Offre financière incomplète.

4- DANS LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Pour la dévolution des attributions du chef de service de marché et du maître d'œuvre confère circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics. **YAOUNDE le 11 Juillet 2022**

5- LISTE DES BANQUES ET COMPAGNIES D'ASSURANCE HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

Le MAIRE

Pour la liste des banques et compagnies d'assurance habilitées à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, tenir compte de la liste annexée.

TAMBA Augustin

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

COMMUNIQUE N°003 C/ARSEL/DG/REPMDO/SIGAMP DU 11 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 DU 28 FÉVRIER 2022 RELATIF A L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES ACTIFS DU SEGMENT DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ AU CAMEROUN EN DEUX LOTS. LOT 1 RÉGION DU CENTRE ET LOT 2 RÉGION DU LITTORAL (FINANCEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2022.).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL),
« Maître d'Ouvrage »**
Communique :

Le **Lot N° 1 (Région du Centre)** de l'Appel d'Offres susmentionné est **déclaré infructueux**.
Les Entreprises soumissionnaires sont par conséquent priées de passer retirer leurs soumissions sous quinzaines dès publication du présent communiqué, auprès des Services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NKOU JEAN PASCAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

**COMMUNIQUE N° 002/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 17 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DOSSIER DE CONSULTATION PASSE APRES N°002/DC//CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 27/05/2021 PAR AUTORISATION DE GRE A GRE N° 0002185/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3/EPJ DU 12/05/2022 DU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MACHES PUBLICS RELATIF A MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MACHES PUBLICS RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE DEUX(32) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE.DEPARTEMENT DE LA VINA,REGION DE L'ADAMAOUA
FINANCEMENT:BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES(PCCM);
EXERCICE 2022 ET SUIVANT**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Ngaoundéré (Maitre d'Ouvrage)

Communiqué:

Par Décision N°003/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2022 du 16/06/2022

Est attribué à **LA SOCIETE MOHIF SARL** BP : 134 Ngaoundéré ; Tel :699913 124/699 973688 N°RC/NGA/2011/B/118 pour un montant et un délai de réalisation de 13 mois:

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	TTC	Délai
STE MOHIF SARL BP : 134 Ngaoundéré ; Tel :699 913 124/ 699 973688 N°RC/NGA/2011/B/118	417 302696 (quatre cent dix-sept millions trois cent deux mille six cent quatre -vingt-seize) francs CFA	497 633 012 (quatre cent quatre -vingt-dix sept millions six cent trente-trois mille douze) francs CFA	12 (douze) MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'entreprise en charge des travaux pour l'établissement du Marché correspondant.

Les soumissionnaires ayant répondu à cet Avis de Consultation et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 17 Juillet 2022

Le MAIRE

SALIHOU

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N° 079/C/ARMP/DG/22 DU 07 JUIL 2022 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS DES OBSERVATEURS INDEPENDANTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) informe les Observateurs Indépendants en activité que, conformément aux stipulations de l'article 21.1 de leur contrat, ils sont tenus de transmettre leurs rapports trimestriels 15 jours après la fin du trimestre considéré.

Il rappelle aux Observateurs Indépendants que la mise à disposition des informations attendues constitue non seulement une obligation contractuelle, mais également une excellente contribution à l'animation et à l'alimentation du système d'informations des Marchés Publics.

Il invite par ailleurs ceux des cabinets et personnes physiques n'ayant pas observé cette formalité au premier trimestre, à bien vouloir produire un rapport comportant les activités menées aussi bien au cours du premier que du second trimestre.

Le Directeur Général demande enfin aux Observateurs indépendants de faire parvenir au **plus tard le 15 juillet 2022** la version physique de leur rapport directement au Siège de l'ARMP et, la version électronique à l'adresse : support@armp.cm.

YAOUNDE le 7 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE RADIO N° 011/CR/CUN/MV/CAB/SG/DT/2022 DU 11 JUILLET 2022 PORTANT ADDITIF L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CUN/DT/2022 DU 17/06/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX (02) BENNES 18M3 A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Ngaoundéré, Maitre d'ouvrage, porte à la connaissance du public en général et des soumissionnaires en particulier que , la procédure concernant l'avis d'Appel d Offres National Ouvert cité ci-dessus est provisoirement suspendu pour une date ultérieure.

La Maire de la Ville compte sur la bonne compréhension de chacun.

NGAOUNDERE le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

SALIHOU

COMMUNE DE YAOUNDE I**COMMUNIQUE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},****Maître d'ouvrage, communique :**

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National N°06/AONO/CAY1^{ER}/CIPM/2022 pour les travaux d'électrification sur certaines rues dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

Soumissionnaires	CHRIS ECLAIRAGE Sarl
Examen offre administrative	CONFORME
Examen offre technique	CONFORME
Examen offre financière	Montant FCFA TTC : 39 915 298
Délai de livraison	3 MOIS
Résultats	Qualifié

Décision d'attribution: la lettre commande est attribuée à **CHRIS ECLAIRAGE Sarl**

L'attributaire, **CHRIS ECLAIRAGE Sarl**, BP : 2265-Yaoundé, TEL : 677789816représenté par Monsieur **OGOCHUKWU NNANYELU Christian Osian**, Directeur Général, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE KALFOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C- KALFOU /CIPM-TR/2022 DU 23/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTE: TRONÇON 1 : DJADDA-DJIMEDA DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5636312601641330523511861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de **L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTE: TRONÇON 1 : DJADDA-DJIMEDA DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.** le Maire de la Commune de KALFOU, autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de KALFOU, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les installations de chantier,
- Les travaux nettoyage et terrassements,
- Les ouvrages d'art.

3. Cout Prévisionnel

Exercice 2022, pour un coût estimatif total de **vingt-sept millions (27 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, budget du **Ministère de Travaux Publics, IMPUTATION : IW05255, LIGNE 5636312601641330523511861, EXERCICE 2022**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la commune de KALFOU, à partir de 07 heures à 15 heures.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de KAR-HAY au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'une somme non remboursable de **(35 000) francs CFA (TRENTE-CINQ Mille)** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) d'exemplaires dont l'original et (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de KALFOU au plus tard le 22/07/2022 à **10 heures**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 010/AONO/C- KALFOU /CIPM-TR/2021 DU 23/06/ POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTE: TRONÇON 1 : DJADDA-DJIMEDA DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD., DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2022

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Quatre (04) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de **Cinq cent quarante mille (540 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 22/07/2022 à 11 heures par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire de la commune de KALFOU, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal ou sous-traitant dans les travaux de route ;
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **51 critères essentiels** ci-dessous :

- Ø Présentation de l'offre (04 critères)
- Ø Le chiffre d'affaires (03 critères)
- Ø L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- Ø Les références de l'Entreprise (10 critères)

- Ø La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- Ø L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- Ø L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KAR-HAY, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de KALFOU, à partir des 07 heures à 15 heures Tél/Fax :

KALFOU le 23 Juin 2022

Le MAIRE

GOGOBELE Jean

COMMUNE DE GUERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-GUERE/SG/CDPM-AI/2022 DU 04/07/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE
SOLAIRE AU CAMPEMENT TOURISTIQUE, DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU
MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de GUERE, autorité contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour les travaux de **construction d'une mini-adduction d'eau potable à énergie solaire au campement touristique**, dans la commune de Guéré, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

a) Création d'un forage

- Etudes et installation de chantier ;
- Construction du forage ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Fourniture et pose de la pompe solaire ;
- Mise en service de l'ouvrage

b) Construction d'un château

- Fondations en BA
- Poteaux en BA
- Cuve en BA

c) Installation électrique à énergie solaire

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de **vingt un million cinq cent mille (21 500 000) francs CFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice 2022,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Guéré, **Tél : _____**, d'après la publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Guéré, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **rente-cinq mille (35 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Guéré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commission interne de Passation des marchés à Guéré, sise dans l'enceinte de la commune de Guéré au plus tard le **29/07/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/C-GUERE/SG/CDPM-AI/2022 DU 04/07/2022

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE AU CAMPEMENT TOURISTIQUE, DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de **380.000FCFA (trois cent quatre-vingt mille francs)**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le

soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **29/07/2022 à 11 heures** précises dans la salle de de réunion de la commune de GUERE en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;
- a) Non satisfaction, au moins, à **seize (16) critères essentiels sur vingt-deux (22)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **16 critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation sur **04 critères** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **09 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **03 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **02 critères**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de **la commune de Guéré à GUERE**, Cellule d'Appui au lancement des offres, sise dans l'enceinte de la commune de Guéré

GUERE le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

VILDINA Alphonse

COMMUNE DE KALFOU

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 002/2022/DC/C-KHY/SG/CIPM-AG DU 23/06/2022 POUR LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DE 230 TABLES BANCS ET DE 02 BUREAUX DE MAITRES); DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME - NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'objet de la présente Demande de Consultation, porte sur la fourniture de 230 tables bancs dans les écoles de la Commune KALFOU, en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de **Sept Millions Neuf Cent mille (7 900 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par **les ressources MINDDEVEL, Exercice 2022**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KALFOU

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de KALFOU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quinze mille(15 000) francs CFA** , auprès de la Recette Municipale de KALFOU.

-

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original** et six **(06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KALFOU, au plus tard le **22/07 /2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 002/2022/DC/C-KFU/SG/CIPM-AG

DU /2022 POUR LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DE 230 TABLES BANCS ET DE 02 BUREAUX DE MAITRES); DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME - NORD

FINANCEMENT : RESSOURCES MINEDUB 2022

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de l'ensemble de la fourniture est d'un **(01) mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Cent Cinquante Huit mille (158 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **22/07/2022 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Mairie de KALFOU, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la demande de cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de KALFOU.

KALFOU le 23 Juin 2022

Le MAIRE

GOGOBELE Jean

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE N° 22-00245 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La société **KIAMA SA, B.P : 15709 Yaoundé**, a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande résultant de l'Appel d'Offres National Ouvert n° **005/AONO/MINESUP/CIPM/2022 du 25 avril 2022**, pour l'acquisition des équipements informatiques des services centraux au Ministère de l'Enseignement Supérieur. Les montants y afférents sont de **Trente-six millions huit cent treize mille quatre cent (36 813 400) FCFA** hors taxes et de **Quarante-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt (43 899 980) FCFA** toutes taxes comprises, pour un délai de livraison de **trois (03) mois**.

A cet effet, le Directeur Général de la société **KIAMA SA** est prié de prendre l'attache du Service des Marchés Publics de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Porte 1403, Immeuble Ministériel n°2), pour les modalités pratiques de signature de la Lettre Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

FAME NDONGO Jacques

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

**COMMUNIQUE N° 00016/C/PR/CNPBM/SG/22 DU 11 PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL
D'OFFRES N° 006/AOIO/CNPBM/SG/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION ET
L'INSTALLATION D'UNE UNITE MODERNE DE REPROGRAPHIE A LA COMMISSION NATIONALE POUR
LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM),
 MAITRE D'OUVRAGE
 Communiqué :**

Par **Décision N° 005/ D/PR/CNPBM/SG/22 du 11 juil 2022** PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF L'APPEL D'OFFRES N° 006/AOIO/CNPBM/SG/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UNE UNITÉ MODERNE DE REPROGRAPHIE A LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM) L'ENTREPRISE ETS EXPRESS **Tel : 677 381 386** EST DECLARÉE ADJUDICATAIRE DE LA LETTRE COMMANDE CONFORMEMENT AU TABLEAU CI-DESSOUS :

Soumissionnaires	Montant FCFA HT lu	Montant FCFA TTC lu	Délai d'exécution	Rang	Observations
ETS EXPRESS	24 850 000	29 633 625	45 jours	1 ^{er}	RAS
ETS STAR ENGINEERING	20 405 000	24 332 962	60 jours		Éliminé pour absence de prospectus de la tour de refroidissement et pour une note technique inférieure à 80%
ETS WORLD TRANSIT & SERVICES	20 876 560	24 859 298	50 jours		Éliminé pour une note technique inférieure à 80%
ETS BELLA SARL	22 451 850	26 776 831	60 jours		Éliminé pour une note technique inférieure à 80%

Le gérant des ETS EXPREESS **Tel : 677 381 386** est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, 5^{ème} étage, porte 05C10 de l'immeuble ministériel n°1, pour la suite de la procédure.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° _030_/AMI /MINADER /PADFAII/RAF/SPM/2022 INTITULE DE LA MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DE LA MISE EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATION DU RIZ ET DE L'OIGNON. NUMERO DE REFERENCE : B11A0109

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PADFA II.

Les services de conseil ("les services") comprennent la détermination des effets favorables et défavorables susceptibles d'être causés par le projet sur l'environnement. L'étude permettra de prendre des mesures visant à atténuer, éviter, éliminer ou compenser les effets néfastes sur l'environnement.

La mission, qui prend effet à compter de la date de notification du contrat, couvrira une période de quatre-vingt-dix (90) jours comprenant la préparation, la rédaction et la soumission des rapports d'étapes, des documents provisoires et finaux, ainsi que la tenue des ateliers de validation.

2. Participation et origine

Le **PADFA II** invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services et de l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles^[1].

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

3. Remises des offres

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent Appel à Manifestation d'Intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : Email padfacameroun@padfa.net, le 19 JUILLET 2022 à 15 heures au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 22 JUILLET 2022 à 15 heures.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite (rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB). Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 222 20 74 42. Email padfacameroun@padfa.net ; Cellule de Passation des Marchés ; Le 01 AOUT 2022 à 14 heures au plus tard.

À l'attention de : Mme la Coordinatrice Nationale du PADFA II.

4. Critères d'évaluation

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

Critères	Poids
(i) Expériences générales du consultant	20
(ii) Expériences spécifiques du consultant	70
(iii) Disponibilité du personnel qualifié	10

TOTAL (i)+(ii)+(iii)

100

Des sociétés de conseil peuvent constituer entre elles des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

DECISION N° 005/D/PR/CNPBM/SG/22 DU ____ 11 JUIL.-2022_ PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES N° 006/AOIO/CNPBM/SG/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UNE UNITE MODERNE DE REPROGRAPHIE A LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités publiques ;

Vu le Décret n°2017/013 du 23 janvier 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la

Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2017/095 du 15 mars 2017 portant nomination du Président de la Commission Nationale pour la

Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ;

Vu l'Arrêté N° 0068/MINMAP du 05 avril 2018 portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la CNPBM ;

Vu la décision n° 19/107/D/CNPBM/PR/SG du 05 avril 2018 portant Constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la CNPBM ;

Vu la Circulaire 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs pour l'exercice 2022 ;

Vu la Lettre n° 020/L/PR/CNPBM/CIPM du 04 juillet 2022 relative à la proposition d'attribution du marché relatif à l'acquisition et à l'installation d'une unité moderne de reprographie à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er : Est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'acquisition et à l'installation des matériels (logiciels) de traduction à la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), l'entreprise ETS EXPRESS Tel : 677 381 386 pour un montant TTC de Vingt-neuf millions six cent trente-trois mille six cent vingt-cinq (29 633 625) FCFA et un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 / AONO/CARPA /CIPM/ 22 DU 12 JUILLET 2022
POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA RESIDENCE DU
PRESIDENT DU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT.
FINANCEMENT : BUDGET CARPA EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612-060

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du CARPA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres pour la fourniture des services de gardiennage des bureaux et de la résidence du Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA).

2. Consistance des prestations

La mission du prestataire consiste à assurer la sécurité des personnes et des biens par des gardiens en nombre suffisant des bureaux et de la résidence du Président du CARPA de jour et de nuit, tous les jours de la semaine 24H/24.

Le détail des prestations à réaliser figure dans les Termes de Référence (TDR) de la Mission.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **douze millions (12 000 000) FCFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux sociétés de gardiennage de droit camerounais installées au Cameroun, et agréées selon la réglementation en vigueur et remplissant toutes les conditions prévues par celle-ci.

5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le BUDGET DU CARPA exercice **2023**. Ligne 612-060 : Gardiennage.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de l'Unité Administrative et Financière du CARPA, au Quartier Bastos Bld de l'URSS, Tél. : (237) 243 80 11 16 ; BP : 33 745 Yaoundé, e-mail : info@ppp-cameroun.cm dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de l'unité administrative et financière du CARPA, au Quartier Bastos Bld de l'URSS, Tél. : (237) 243 80 11 16, BP : 33 745 Yaoundé, e-mail : info@ppp-cameroun.cm dès publication du présent avis., contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA dans le compte d'affectation spécial pour la régulation des marchés ouvert auprès des agences BICEC compte : (n° 33598860001-94).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au CARPA, au plus tard le **23 AOUT 2022** à **14 heures**, heure locale, et revêtue de la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CARPA/CIPM/2022 DU POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES BUREAUX ET RESIDENCE DU PRESIDENT DU CARPA.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **douze (12) mois** du **1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023** à minuit

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou la non-conformité d'une pièce 48 heures après l'ouverture des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 23 AOUT 2022 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du CARPA dans la salle de réunion du CARPA.

Les offres financières seront ouvertes dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant été qualifiés à l'issue de l'évaluation technique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier dûment mandaté

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des prix ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de l'agrément à l'exercice de la profession de gardiennage ;
- Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
- Présence d'une information financière dans le dossier administratif et /ou technique ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

- Critères essentiels

- Présentation de l'offre 03 points
- Références générales de l'entreprise 15 points
- Expérience et qualification du personnel clé 15 points
- Effectif du personnel affilié à la CNPS 05 points
- Connaissance des sites et du TDR 20 points
- Moyens logistiques 14 points
- Méthodologie et organisation 28 points

TOTAL _____ **100 POINTS**

Mode de sélection du Prestataire de service

Le mode de sélection est celui fondé sur les critères fixés par le RPAO, à savoir que : L'offre ayant obtenue la note technique supérieure ou égale à **70 points sur 100** et qui est la «mieux-disante » après analyse des plis financiers sera classée première.

14. Attribution

La lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté l'offre la **mieux-disante**.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du CARPA à Yaoundé, Quartier Bastos, Bld de l'URSS, Tél. : (237) 243 80 11 16, BP : 33 745 Yaoundé, e-mail : info@ppp-cameroun.cm.

1. - Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 658 26 26 82/ 651 64 91 94 ; numéro vert : 1517

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

DECISION N° 003D/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB DU ___ / ___ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 DU 28 FÉVRIER 2022 RELATIF À L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES ACTIFS DU SEGMENT DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ AU CAMEROUN EN DEUX LOTS. LOT 1 RÉGION DU CENTRE ET LOT 2 RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DIRECTEUR GENERAL,

- VU** la Constitution ;
- VU** la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- VU** la Loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité ;
- VU** la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- VU** la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- VU** la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques du Cameroun ;
- VU** la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- VU** le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
- VU** le Décret n° 2013/159 du 15/05/2013 fixant le régime particulier du Contrôle administratif des finances publiques ;
- VU** le Décret n°2013/203 du 23 juin 2013 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;
- VU** le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- VU** le Décret n°2019/426 du 21 août 2019 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation du secteur de l'Electricité ;
- VU** la Circulaire N°002 /CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- VU** La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Loix de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°002/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 du 28 février 2022 relatif à l'Inventaire physique des actifs du segment de distribution d'électricité en deux lots. Lot 1 Région du Centre et Lot 2 Région du Littoral ;

VU le Budget de l'ARSEL pour l'exercice 2022 ;

VU la correspondance N°008/N/MINMAP/CCCM_SPI/S/2022 du 27 juin 2022;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : La prestation objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 du 28 février 2022 relatif à l'Inventaire physique des actifs du segment de distribution d'électricité en deux lots. Lot 1 Région du Centre et Lot 2 Région du Littoral, **est déclarée infructueuse pour le Lot N°1 (Région du Centre)**.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Article 2 : Le Directeur des Affaires Administratives Financières et des Ressources Humaines et le Directeur Général Spécialisé auprès de l'ARSEL, l'Agent Comptable et le Chef de poste Comptabilité-Matières sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

NKOU JEAN PASCAL

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera/-

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CARPA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE
ASSURANCE MALADIE AU CARPAFINANCEMENT : BUDGET CARPA EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670-400

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats Partenariat (CARPA), Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour la souscription d'une police d'assurance maladie au CARPA.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation sont groupées en un lot unique : assurance maladie. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du CARPA, Exercice 2023, dont l'imputation est : **Ligne** : 670-400 « Assurances » et le coût prévisionnel de 14 000 000 FCFA.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de l'Unité Administrative et Financière du CARPA, au Quartier Bastos Bld de l'URSS, Tél. : (237) 243 80 11 16 ; BP : 33 745 Yaoundé, e-mail : info@ppp-cameroun.cm dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de l'unité administrative et financière du CARPA, au Quartier Bastos Bld de l'URSS, Tél. : (237) 243 80 11 16, BP : 33 745 Yaoundé, e-mail : info@ppp-cameroun.cm dès publication du présent avis., contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** dans le compte d'affectation spécial pour la régulation des marchés publics ouvert auprès des agences BICEC, compte (n° 33598860001-94).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tel, doit être déposée au CARPA, au plus tard **le 09 AOUT 2022 à 14 heures** et revêtue de la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CARPA/CIPM/2022 DU 12
JUILLET 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE ASSURANCE MALADIE AU CARPA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois du **1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023** à minuit.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et d'un montant de deux cent quatre-vingt mille (280 000) FCFA.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux cent quatre-vingt mille (280 000) FCFA**, établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **09 AOUT 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CARPA dans la salle de réunion sise à Bastos.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

N°	Libellé du critère	Oui	Non
1	Fausse déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives		
2	Absence d'une pièce administrative dans un délai de 48h après l'ouverture des offres		
3	Absence d'agrément d'exercice de la profession d'assureur		
4	Note technique inférieure à quatre-vingts (80) points sur cent (100)		
5	Présence d'informations financières dans l'offre technique		
6	Absence de la caution de soumission		

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (Points)
Présentation générale de l'offre	5 pts
Références générales du soumissionnaire, Ancienneté	10 pts
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq (05) dernières années	10 pts
Description détaillée des garanties offertes	15 pts
Modalités de mise en jeu de la garantie	15 pts
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des trois (03) dernières années (2018, 2019, 2020)	15 pts
Partenaires techniques à l'étranger dans la branche similaire en cours de validité	10 pts
Convention avec les formations sanitaires	5 pts
Qualité de service	15 pts
Total	100 pts

Le score minimum technique requis est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

13. Attribution

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : **Siège du CARPA à Yaoundé, Quartier Bastos, Bld de l'URSS, Tél. : (237) 243 80 11 16 , BP : 33 745 Yaoundé, e-mail : info@ppp-cameroun.cm.**

- Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 658 26 26 82/ 651 64 91 94 ; numéro vert : 1517

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

COMMUNE DE DOUALA VI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CADVI /CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE BOUTIQUES A KWANSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 100 02 641417 523311 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, Maître d'ouvrage et autorité contractante, lance pour le compte du MINDDEVEL un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de boutiques à Kwansi dans la Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

Lot 100 : Travaux préparatoires

Lot 200 : Terrassement

Lot 300 : Fondations

Lot 400 : Dallage au sol

Lot 500 : Elevation

Lot 600 : Charpente et couverture

Lot 700 ; Menuiserie bois

Lot 800 : Electricité

Lot 900 : Carrelage

Lot 1000: Peinture et vernis

3. Cout Prévisionnel

Montant : 38 050 000 (trente-huit millions cinquante mille francs CFA) TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, exercice 2022. **L'imputation : 56 27 100 02 641417 523311 821/220-140**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat de la commune**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat général de la commune**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40.000 (quarante mille francs CFA)**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala VI au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Service des marchés** de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**, au plus tard le **28 JUILLET 2022** à 12 heures précises et devront porter la mention suivante :

L'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAD VI/CIPM/ 2022 du 08 JUILLET 2022 pour les travaux de Construction D'UN BLOC DE BOUTIQUES A KWANSI dans la commune d'arrondissement de Douala VI, département du Wouri, région du littoral

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Les soumissionnaires, en plus des offres physiques, devront remettre les offres numériques soit dans une clé USB.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **761 000** (sept cent soixante un mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre après 48 Heures de régularisation.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **28 JUILLET 2022** à **13 heures précises** par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI**, dans la Salle de réunion de la Préfecture du Wouri.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

12. Critères d'évaluation

13 Principaux critères éliminatoires Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- b) Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48 heures après la date de l'ouverture ou de dépouillement des plis ;
- c) Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
- f) Note technique inférieure à 70%
- g) Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
- h) Offre financière incomplète (absence d'une pièce).
- i) Absence de la version électronique de l'offre financière.

14. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offres notamment le RPAO.

- 14.1. Présentation générale de l'offre ;
- 14.2. Référence technique de l'entreprise ;
- 14.3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
- 14.4 Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- 14.5. Méthodologie d'exécution ;
- 14.6. Visite du site signé sur l'honneur ;

14.7. Capacité financière ;

14.8. Délai d'exécution ;

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs

Sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour

L'évaluation de l'offre technique :

i) l'expérience du personnel d'encadrement ;

ii) les références de l'entreprise ;

iii) **13. Durée Validité des Offres** : disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée
iv) **Du la remise des offres.**

14. Renseignements Complémentaires

v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ; Le non-respect de **70%** des critères ci-dessus
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement
de Douala VI (secrétariat de la commune).

DOUALA le 8 Juillet 2022

Le MAIRE

EDIMO Ernest

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N° 077/C/ARMP/DG DU 07 JUIL 2022 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS INTERNES DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DES ENTREPRISES PUBLIQUES AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) informe les **Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés placés auprès des Maîtres d'Ouvrage, Directeurs Généraux des Entreprises Publiques** que, conformément aux prescriptions de l'article 9 du décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des Entreprises Publiques, ils sont tenus d'adresser au Maître d'Ouvrage, un rapport semestriel d'activités avec copies au Conseil d'Administration, au Ministre chargé des Marchés Publics et à l'Organisme chargé de la Régulation.

Il rappelle aux Présidents des Commissions que la mise à disposition des informations attendues constitue non seulement une obligation d'informer sur les activités menées, mais également une excellente contribution à l'animation et à l'alimentation du système d'informations des Marchés Publics.

Le Directeur Général de l'Agence invite dans cette optique les présidents de Commissions susvisés à bien vouloir transmettre le rapport consécutif aux activités menées au **plus tard le 15 juillet 2022**.

Le Directeur Général demande aux Présidents de faire tenir la version physique de leur rapport directement au Siège de l'ARMP ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics et, la version électronique à l'adresse : support@armp.cm.

Le Directeur Général sait pouvoir compter sur la diligence et le sens de responsabilité de tous.

YAOUNDE le 7 Juillet 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

COMMUNE D'EDÉA I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/ AONO/CAE1ER/SM /2022 DU 08 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE POUR ANALPHABETE DANS L'ARRONDISSEMENT D EDEA 1ER DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 15 103 01 641401 523314 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l' *exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2022* , le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de CONSTRUCTION d'un centre pour analphabète dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux portent sur le gros œuvre et le second œuvre et comprennent principalement les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires et études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente –couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix million (10 000 000) F CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières. La participation des entreprises sous forme de groupement ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire **56 15 103 01 641401 523314 426**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement Edéa 1^{er}, Service des Marchés.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, Service des Marchés, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Vingt mille (**20 000**) **Francs FCFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement Edéa 1^{er}.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire doit produire son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/ AONO/CAE1ER/SM /2022
DU 08 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE POUR

ANALPHABETE DANS L'ARRONDISSEMENT D EDEA 1ER DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA
1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

'A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le 05 Août 2022 à 11 heures précises.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est **de trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre agréer par le Ministère chargé des finances d'un montant égal à 2% du coût prévisionnel du marché soit **trois cent quatre vingt mille (200 000)** par lot valable pendant 120 jours au delà de la date initiale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

1) Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute Autorité compétente conformément à la loi ou la réglementation en vigueur.

2) Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

3) Toute offre non conforme aux perspectives du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

1) L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement d'Edéa sise à PONGO (Plateau Administratif) **le 05 Août 2022 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

2) La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments cités.

3) Une copie complète et intégrale de chaque Offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus

brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels :

1) Les critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité au modèle de soumission
- Absence d'un sous-pli
- Absence d'un Prix Unitaire quantifié
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier
- Le non-respect d'au moins 70% des critères essentiels
- non production dans les 48h d'une pièce non conforme ou absente à l'ouverture des plis

2) critères essentiels

1. Présentation générale de l'offre
2. Références de l'entreprise
3. Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
5. Méthodologie d'exécution et plan de travail
6. Capacité financière

3) Qualification technique :

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction de 70% des critères essentiels sus-listé (voir grille d'évaluation)

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement, et financièrement et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de trois (03) mois à compter de la date limite pour la réception des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Arrondissement d'Édéa 1^{er}, Service des Marchés dès publication du présent avis.

EDEA le 8 Juillet 2022

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

COMMUNE DE YAOUNDE I**COMMUNIQUE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},****Maître d'ouvrage, communique :**

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National N°06/AONO/CAY1^{ER}/CIPM/2022 pour les travaux d'électrification sur certaines rues dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

Soumissionnaires	CHRIS ECLAIRAGE Sarl
Examen offre administrative	CONFORME
Examen offre technique	CONFORME
Examen offre financière	Montant FCFA TTC : 39 915 298
Délai de livraison	3 MOIS
Résultats	Qualifié

Décision d'attribution: la lettre commande est attribuée à **CHRIS ECLAIRAGE Sarl**

L'attributaire, **CHRIS ECLAIRAGE Sarl**, BP : 2265-Yaoundé, TEL : 677789816représenté par Monsieur **OGOCHUKWU NNANYELU Christian Osian**, Directeur Général, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

**MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE****COMMUNIQUE DE PRESSE N°018/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU08 JUILLET 2022 PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :**

Les entreprises ci-après désignées, ont été retenues adjudicataires de l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 du 05 mai 2022 pour la fourniture et installation des kits de formation professionnelle (**deux Lots**), selon les conditions ci-dessous :

Soumissionnaires	Lot N°	Note technique	Montant TTC corrigé (FCFA)	Délai d'exécution	Observations
ETS GABY BP : 3521 Ydé	1	66,6%			Eliminé pour non respect du critère éliminatoire « note technique inférieure à 80%)
CNC SARL BP : 29 SOA	1	77,78%			Eliminé pour non respect du critère éliminatoire « note technique inférieure à 80%)
	2	77,78%			Eliminé pour non respect du critère éliminatoire « note technique inférieure à 80%)
NYONG PROMISE Sarl BP:	1				Eliminé pour non respect du critère éliminatoire « note technique inférieure à 80%)

SKYLINE CONTRACTOR BP : 222 Ydé	1	88,89%			Éliminé pour non respect du critère éliminatoire «Non-conformité des spécifications majeures de la surfileuse raseuse, des mannequins et de ciseau électrique circulaire».
	2	88,89%			Éliminé pour non respect du critère éliminatoire « Absence de tous les petits matériels de la maçonnerie »
ETS MICONCEPT BP : 708 Ydé		77,78%			Éliminé pour non respect du critère éliminatoire « Note technique inférieure à 80% ».
FOKOU CONFORT BP : 3781 Ydé	1	88,89%	46 519 425	90 jours	Note technique >80%, offre satisfaisante, moins disante et attributaire de la Lettre-Commande.
	2	88,89%	45 276 964	90 jours	Note technique >80%, offre satisfaisante, moins disante et attributaire de la Lettre-Commande.
ETS YYOMAD BP	1	55,56 %			Éliminé pour non respect du critère éliminatoire « Note technique inférieure à 80% »
	2	55,56%			Éliminé pour non respect du critère éliminatoire « Note technique inférieure à 80% ».

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus désignée, attributaire des Lettres-Commande, objet des lots concernés est invitée à prendre attache avec la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour la finalisation des projet des contrats y relatifs.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEFOP, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le Présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus./-



YAOUNDE le 8 Juillet 2022

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY



CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 05 JUILLET 2022
POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES CENTRE DE
VIE POUR LES TRANSPORTEURS LE LONG DES CORRIDORS TRANS CAMEROUNAIS POUR LE COMPTE
DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC
2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 176

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Restreint la réalisation de l'étude de faisabilité en vue de la construction des centres de vie pour les transporteurs le long des corridors trans-Camerounais.

2. Consistance des prestations

Cette étude comprendra 2 phases.

Phase 1 : diagnostic de l'existant

Il s'agira :

- De faire le diagnostic de l'existant;
- De connaître le parc automobile dédié au transport en transit.

Phase2 : identification des localités devant accueillir les centres de vie

Il s'agira :

- D'identifier le nombre d'aires de repos et de stationnement existants ;
- Identifier les localités devant abriter les centres de vie .

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres comporte un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte, à égalité de condition, aux Consultants pré qualifiés retenus à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt N°001/AMI/CNCC/CIPM/2022 du 1^{er} Juin 2022 par le Maître d'Ouvrage.

Il s'agit de :

N°	NOMS DES ENTREPRISES PRE QUALIFIEES	ADRESSES
----	-------------------------------------	----------

1	NC CONSULTING	BP : 11834 Yaoundé Tél : 699 31 40 77
2	EYRA INTERNATIONAL	BP : 1864 Yaoundé Tél : 699 93 89 63
3	JEAN DUPUCH	BP : 5417 Yaoundé Tél : 699 94 84 84

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : **233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : **233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Trente mille) FCFA**, dans le compte n°335 98800001-89 CAS-ARMP Agence BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six (06) copies marquées comme tels), devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : **233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, au plus tard le **19 Juillet 2022, à 12H00**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National RESTREINT

N°001/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 05 JUILLET 2022 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES CENTRE DE VIE POUR LES TRANSPORTEURS LE LONG DES CORRIDORS TRANS CAMEROUNAIS POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de la lettre commande prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Six cent mille (600 000) Fcfa

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à **Six cent mille (600 000) FCFA**.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les publications relatives à cet appel d'offres seront faites prioritairement au Journal Des Marchés de l'ARMP (JDM-ARMP).

13. Ouverture des Plis

l'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera le **19 Juillet 2022 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNCC.

Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

. Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Offre administrative incomplète au terme d'un délai éventuel accordé ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO ;
- La note technique inférieure à 80 sur 100.

Les principaux critères ESSENTIELS de qualification

Ils concernent les points suivants :

1	Expérience du Cabinet pour la Mission	40 Points
2	Qualification du Personnel clé de la Mission	53 Points
3	Moyens logistiques, techniques et matériels	7 Points
TOTAL		100 Points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus pour l'examen des offres financières.

NB : Le Cabinet sera choisi par la méthode de sélection dite par points par combinaison des notes techniques (70%) et financières (30%).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et techniquement qualifiée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17.

DOUALA le 11 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste



COMMUNE DE YAOUNDE VII

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIERE AFEME (AFEME NORD) ADDITIF N°01 DU 11 JUILLET 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies, marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 contre récépissé, au plus tard le 13 juillet 2022 à 13 heures précises, heure locale et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CAY7/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIERE AFEME (AFEME NORD) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies, marqués comme tels, devront être déposés à la Mairie de Yaoundé 7 contre récépissé, au plus tard le 20 juillet 2022 à 13 heures précises, heure locale et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CAY7/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIERE AFEME (AFEME NORD) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 13 juillet 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'Immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 20 juillet 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 dans la salle des actes de l'Immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

3 Autres

Lire plutôt

1- DANS LE REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES AU LIEU DE

Article 33 : Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux

(1) Lors de la passation d'un marché dans le cadre d'une consultation internationale, une marge de préférence est accordée, à offres équivalentes et dans l'ordre de priorité, aux soumissions présentées par :

- a) une personne physique de nationalité camerounaise ou une personne morale de droit camerounais;
- b) une entreprise dont le capital est intégralement ou majoritairement détenu par des personnes de nationalité camerounaise;
- c) une personne physique ou une personne morale justifiant d'une activité économique sur le territoire du Cameroun;
- d) un groupement d'entreprises associant des entreprises camerounaises.

(2) Les offres sont considérées équivalentes lorsqu'elles ont rempli les conditions techniques requises.

(3) Pour les marchés de travaux et des services quantifiables, la marge de préférence nationale est de dix pour cent (10) pour les entreprises visées à l'alinéa 1 ci-dessus.

(4) Pour les marchés de fournitures, le critère de préférence nationale ne peut être pris en compte que si la fourniture subit une transformation au niveau local ou régional d'au moins quinze pour cent (15).

(5) Il n'est pas prévu de préférence nationale pour les marchés de services non quantifiables dont les prestations intellectuelles.

(6) La préférence nationale ne peut être appliquée que lorsque le dossier d'appel d'offres le prévoit.

Article 34 : Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre est évaluée la moins-disante pour les prestations relatives aux travaux, fournitures et services quantifiables.

Article 35: Droit du Maître d'Ouvrage / Maître d'Ouvrage Délégué de déclarer un Appel d'Offres infructueux ou d'annuler une procédure

35.1 Un appel d'offres ne peut être déclaré infructueux que:

- a) lorsqu'aucune offre n'a été enregistrée;
- b) lorsqu'à l'issue du dépouillement, il n'est enregistré aucune offre conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres ou si aucune offre financière n'est compatible avec les financements disponibles.

35.2 Lorsque l'offre financière du candidat le mieux classé est supérieure au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au candidat classé dans la position suivante et dont l'offre est jugée satisfaisante au plan technique et financier.

35.3 Lorsqu'une seule offre est jugée recevable au plan technique, mais est supérieure au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut entamer des négociations avec le candidat ayant remis cette offre, dans le but d'obtenir un accord satisfaisant.

35.4 Lorsque les offres financières de tous les candidats remplissant les conditions techniques sont supérieures au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut suspendre la procédure pour rechercher le financement complémentaire ou entamer des négociations, dans l'ordre du classement des offres, avec les candidats concernés.

35.5 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué doit veiller à ce que les délais nécessaires pour rechercher les financements ou pour mener les négociations s'inscrivent dans le délai de validité des offres prévu par le Dossier d'Appel d'Offres, ou le cas échéant, en obtenir formellement une prolongation.

35.6 Les négociations avec les candidats ne doivent pas avoir pour effet de modifier substantiellement l'étendue, la nature, la consistance et la qualité des prestations. En tout état de cause, l'incidence financière des modifications sur l'offre ne saurait excéder quinze pour cent (15) de l'offre.

35.7 Toute négociation engagée, quelle qu'en soit l'issue, doit être sanctionnée par un procès-verbal signé des deux (02) parties dont une copie est transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

35.8 Les négociations ne doivent en aucun cas porter sur les prix unitaires ou être conduites avec plus d'un candidat à la fois.

35.9 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué publie la décision déclarant l'appel d'offres infructueux et la notifie au Président de la Commission de Passation des Marchés concernée, avec copie à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

En cas d'allotissement, les dispositions prévues aux alinéas ci-dessus sont applicables à chacun des lots.

35.10 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut annuler un appel d'offres, sans qu'il y ait lieu à réclamation. Toutefois, lorsque les offres sont déjà ouvertes, cette annulation est subordonnée à l'accord de l'Autorité chargée des marchés publics.

Article 36: Notification de l'attribution du marché

(1) Toute attribution d'un marché est matérialisée par une décision du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures à compter de sa signature.

(2) Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature de la décision d'attribution et la publication des résultats à compter de la date de réception de la

proposition d'attribution finale de la Commission des Marchés compétente, sauf en cas de suspension de la procédure.

LIRE PLUTOT :

Article 33 : Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux

Si cette disposition est mentionnée dans le RPAO, les entrepreneurs nationaux peuvent bénéficier d'une marge de préférence nationale telle que prévue par le Code des Marchés Publics aux fins d'évaluation des offres.

Article 34 : Attribution

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que leur plan de charges au moment de l'attribution.

Article 35 : Droit de l'Autorité Contractante de déclarer un Appel d'Offres infructueux ou d'annuler une procédure

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler une procédure d'Appel d'Offres après autorisation du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés publics lorsque les offres ont été ouvertes ou de déclarer un Appel d'Offres infructueux après avis de la commission des marchés compétente, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Article 36 : Notification de l'attribution du marché

Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par le RPAO, l'Autorité Contractante notifiera à l'attributaire du Marché par télécopie confirmée par lettre recommandée ou par tout autre moyen que sa soumission a été retenue. Cette lettre indiquera le montant que le Maître d'ouvrage paiera à l'Entrepreneur au titre de l'exécution des travaux et le délai d'exécution.

2- DANS LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Pour la dévolution des attributions du chef de service de marché et du maître d'œuvre confère circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

3- LISTE DES BANQUES ET COMPAGNIES D'ASSURANCE HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

Pour la liste des banques et compagnies d'assurance habilitées à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, tenir compte de la liste annexée.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

TAMBA Augustin

SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY

MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE COUNTRY: CAMEROON
 PROJECT: AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT (AIVDP)
 SECTOR: AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT PROCUREMENT OF GOODS MODE OF FINANCING: LIVES AND LIVELIHOOD FUND (LLF) FINANCING NO. CMR 1011

FINANCING
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Supply & Installation of Equipment/Machinery for two Rice Hauling Mills at BAKINJAW & MOTTOM in the South West Region

2. Nature of services

The Ministry of Agriculture and Rural Development through the Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project now invites sealed bids from eligible bidders for the **Supply & Installation of Equipment/Machinery for two Rice Hauling Mills at BAKINJAW & MOTTOM in the South West Region** as follows:

LOT	DIVISION	SUB	NAME OF PRODUCER ORGANISATION/ COMMUNITY	DURATION MONTHS
Identification Number		DIVISION		
1	Manyu	Akwaya	Bakinjaw	12
2	Manyu	Akwaya	Mottom	12

3. Estimated cost

LOT 1: 5.000.000(Five millions)

LOT 2: 5.000.000(Five millions)

4. allotment

LOT	DIVISION	SUB	NAME OF PRODUCER ORGANISATION/ COMMUNITY	DURATION MONTHS
Identification Number		DIVISION		
1	Manyu	Akwaya	Bakinjaw	12
2	Manyu	Akwaya	Mottom	12

5. Participation and origin

Bidding will be conducted through *the National Competitive Bidding (NCB)* procedures as specified in IsDB's *Guidelines: Procurement* forth IsDB's policy on conflict of interest.

6. Financing

The *Government of Cameroon* has received financing from the Islamic Development Bank (IsDB) toward the cost of the **Agriculture MOTTOM in the South West Region.**

7. Consultation of tender file

1. Interested eligible bidders may obtain further information from *the Procurement Office* and inspect the bidding documents

8. Acquisition of tender file

1. complete set of bidding documents in English may be purchased by interested eligible bidders upon the submission of a w

9. Submission of bids

Bids must be delivered to the address below on or before **Friday, 29th July 2022 at 10:30 am.** Electronic bidding will not be per

10. Delivery deadline

12 MONTHS

11. Bid bond

All bids must be accompanied by a bid security as follows:

LOT NO	AMOUNT IN FCFA
LOT 1	5.000.000(Five million)
LOT 2	5.000.000(Five million)

12. Opening of bids

Bids will be publicly opened in the presence of the bidders' designated representatives and anyone who choose to attend at the address below on **Friday, 29th July 2022 at 11:00 am**

13. Complementary information

1. The address referred to above is:

Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project

Attn: Dr. Besong Ntui OGORK, Project Coordinator

AIVDP, SOWEDA Complex, Adjacent BICEC Bank

P.O Box 336, Buea, Republic of Cameroon

Tel: 237 233323411/237 679 82 44 48

Fax: 237 233323412

E-mail: aivdp.bueari-igmail.com/ aivdp-buea*hot

Web site: www.aivdp.soweda.cm



BUEA le 17 Juin 2022

Le COORDONNATEUR

BESONG NTUI OGORK

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N° 078/C/ARMP/DG DU 07 JUIL 2022 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTROLE DES MARCHES AU TITRE DU DEUXIEME TRIMESTRE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) informe **les Présidents des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés que**, conformément aux prescriptions du Point 1.4.27 de la Circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics, ils sont tenus de transmettre au Ministre chargé des Marchés Publics avec copies à l'Organisme en charge de la Régulation des marchés publics, leurs rapports d'activités trimestriels **au plus tard le 15 du mois suivant le trimestre considéré**.

Il rappelle aux Présidents des Commissions que la mise à disposition des informations attendues constitue non seulement une obligation d'informer sur les activités menées, mais également une excellente contribution à l'animation et à l'alimentation du système d'informations des Marchés Publics.

Il invite par ailleurs ceux des Présidents n'ayant pas observé cette formalité au premier trimestre, à bien vouloir produire un rapport comportant les activités menées aussi bien au cours du premier que du second trimestre.

Le Directeur Général demande aux Présidents de faire parvenir au **plus tard le 15 juillet 2022** la version physique de leur rapport directement au Siège de l'ARMP et, la version électronique à l'adresse : support@armp.cm.

Le Directeur Général sait pouvoir compter sur la diligence et le sens de responsabilité.

YAOUNDE le 7 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/INS/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DES BATIMENTS, BUREAUX ET TOILETTES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique lance, pour le compte de l'année 2023 un avis de consultation pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments, bureaux et toilettes de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation consiste en L'entretien et le Nettoyage des bâtiments, des bureaux et des toilettes de l'Immeuble Siège de l'Institut National de la Statistique. Il s'agit de :

- Nettoyage et entretien de tous les bureaux, halls, couloir, salles communes et vérandas du bâtiment ;
- Lustrage de tous les meubles des bureaux, halls, couloirs, salles communes et véranda du bâtiment ;
- Nettoyage des impostes et moquettes ;
- Dératisation des bureaux au moins une fois par trimestre ;
- Nettoyage de toutes les toilettes du bâtiment au moins deux fois par jour.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de 30 000 000 FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans ce type de prestation et ayant une expérience dans le domaine.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de programme de l'INS exercice 2023.Imputation. **Sous-programme 3023 : Action 47. Amélioration du cadre de travail ; Activité 2 : Travaux d'entretien des bâtiments, des matériels, des voies et réseaux internes, des espaces verts, etc.; paragraphe 612120 : entretenir des constructions.**

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sur Présentation de l'original d'une quittance de **trente mille (30 000) francs CFA** non remboursable, payable au **compte spécial CAS-ARMP ouvert dans les agences BICEC.**

8. Remises des offres

L'offre est établie en français ou en anglais, en 07 exemplaires (un original et six copies marqués comme tels). Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, Service des Marchés) de l'INS au plus tard le **08/08/2022 à 12 heures précise**, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/INS/CIPM/2022 DU **12/07/2022**

POUR LE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES BATIMENTS, DES BUREAUX ET DES TOILETTES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de 600 000 (**six cent mille**) **Francs CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par une banque ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont la liste figure en annexe de la présente Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

10. Ouverture des Plis

présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le **08/08/2022 à 13heures précises**, heure locale, dans la salle de réunion de l'immeuble siège de l'INS sis à la rue de l'imprimerie nationale.

VERIFICATION DE LA CONFORMITE ET COMPARAISON DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des pièces administratives ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, spécifications techniques de la prestation ;
- le montant TTC de l'offre;

11. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont notamment les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, un délai de 48h est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;
- Non – conformité du dossier technique ;
- Non-conformité de l'offre financière.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, service des marchés) de l'INS sis à la rue de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

TEDOU Joseph

COMMUNE DE GUERE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009 /2022/AONO/CGRE/CIPM/SG DU 04/07/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ETANG PISCICOLE A DJEDEL (PHASE I) DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUÉRÉ LOT UNIQUE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux **d'Aménagement d'un Etang Piscicole à Djedel**, Arrondissement de **GUÉRÉ**, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de Guéré, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du **Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- L'implantation de l'Étang ;
- Les fondations ;
- Le remblai et compactage de la Digue ;
- Les maçonneries et enduit ;
- L'ouvrage de régulation d'eau en béton armé ; et
- L'escalier et rampe d'accès au niveau fini en B.A. ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Sept Millions de Francs (7 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Un seul soumissionnaire peut être attributaire

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine et n'ayant pas abandonné un chantier les trois dernières années.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du **Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales. Exercice 2022** sur la ligne d'imputations :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune de à Guéré dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Commune à Guéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **15 000 (QUINZE mille) francs CFA**, payable à la Perception Guéré.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Commune à Guéré contre récépissé, au plus tard le **29/07/2022 à 10 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°009 /2022/AONO/CGRE/CIPM/SG DU 04/07/2022

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ETANG PISCICOLE À DJEDEL

DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUÉRÉ

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **140 000 (Cent QUARANTE mille) Francs CFA** et valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/07/2022 à 11 heures** par la Commission Communale de Passation des Marchés de Guéré dans la salle de réunions de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou non caution conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO.

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) Ayant abandonné un chantier durant les trois dernières années.
- e) Non satisfaction au moins, à **vingt (20)** sous critères essentiels sur les **vingt-six(26)**

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix,
- e) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	

oui/non



5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune à Guéré, dès publication du présent avis.

GUERE le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

VILDINA Alphonse

SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY

MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE COUNTRY: CAMEROON PROJECT: AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT (AIVDP) SECTOR: AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT PROCUREMENT OF GOODS MODE OF FINANCING: LIVES AND LIVELIHOOD FUND (LLF) FINANCING NO. CMR 101 CONTRACT TITLE: SUPPLY OF LABORATORY EQUIPMENT FOR TWO COCOA PROCESSING UNITS.

FINANCING

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The *Ministry of Agriculture and Rural Development through the Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project* now invites sealed bids from eligible bidders for the **Supply of Laboratory Equipment for Two Cocoa Processing Units for the Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project.**

2. Nature of services

1. The *Ministry of Agriculture and Rural Development through the Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project* now invites sealed bids from eligible bidders for the **Supply of Laboratory Equipment for Two Cocoa Processing Units** for the **Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project**.

SIN	Equipment	Quantity_	Contract Duration
	Universal hand refractometer	2	
2	Sohxlet extraction apparatus	2	
3	Water activity meter	2	
4	Electronic Balance		
5	Autoclave		
6	Laboratory Furnace	2	
7	Forced-Air Convection Oven		
8	Fume Cupboard		
9	Rotavapor	2	
10	Water bath	2	
11	Digital Vortex Mixers		90 Days

12	Magnetic Stirrer	2
13	Centrifuge	2
14	CompressorVacuum Pump	2
15	Vacuum Filter	2
16	Freezers	2
17	Viscometer	2
18	Hammer Mill	2
19	Cocoa Bean Cutters	2
20	Laboratory Fermenters	2
21	UV Spectrophotometer	2
22	Laboratory Glassware	2
23	Laboratory Consumables	2
24	Distillator	2



3. Participation and origin

Bidding will be conducted through *the National Competitive Bidding (NCB) procedures as specified in IsDB's Guidelines: Procurement of Goods, Works and related services under Islamic Development Bank Project Financing, April 2019* and is open to all eligible bidders as defined in the Procurement Guidelines. In addition, please refer to paragraphs 1.18 -21 setting forth IsDB's policy on conflict of interest.

4. Financing

The *Government of Cameroon* has received financing from the Islamic Development Bank (IsDB) toward the cost of the **Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project**, and intends to apply part of the proceeds toward payments under the contract for **Supply of Laboratory Equipment for Two Cocoa Processing Units**

5. Consultation of tender file

Interested eligible bidders may obtain further information from *the Procurement Office* and inspect the bidding documents during office hours. *08:00 to 17:00 hours (local time)* at the address given below.

6. Acquisition of tender file

A complete set of bidding documents in English may be purchased by interested eligible bidders upon the submission of a written application to the address below *and* upon payment of a nonrefundable fee of **sixty thousand (60 000) F CFA**. The method of payment will be to CAS-ARMP Account No **97568660001-28** in any BICEC Bank Branch

7. Submission of bids

Bids must be delivered to the address below on or before **Tuesday, 19th July 2022 at 10:30am**. Electronic bidding will not be permitted. Late bids will be rejected. Bids will be publicly opened in the presence of the bidders' designated representatives and anyone who choose to attend at the address below on **Tuesday, 19th July 2022 at 11am**.

8. Delivery deadline

90 DAYS

9. Bid bond

All bids must be accompanied by a *Bid Security* as follows: **1 870 000 F CFA**

10. Admissibility of bids

Bidding will be conducted through *the National Competitive Bidding (NCB) procedures as specified in IsDB's Guidelines: Procurement of Goods, Works and related services under Islamic Development Bank Project Financing, April 2019* and is open to all eligible bidders as defined in the Procurement Guidelines. In addition, please refer to paragraphs 1.18 -21 setting forth IsDB's policy on conflict of interest.

11. Opening of bids

Bids must be delivered to the address below on or before **Tuesday, 19th July 2022 at 10:30am**. Electronic bidding will not be permitted. Late bids will be rejected. Bids will be publicly opened in the presence of the bidders' designated representatives and anyone who choose to attend at the address below on **Tuesday, 19th July 2022 at 11am**.

12. Evaluation criteria

Bidding will be conducted through *the National Competitive Bidding (NCB) procedures as specified in IsDB's Guidelines: Procurement of Goods, Works and related services under Islamic Development Bank Project Financing, April 2019* and is open to all eligible bidders as defined in the Procurement Guidelines. In addition, please refer to paragraphs 1.18 -21 setting forth IsDB's policy on conflict of interest.

13. Complementary information

Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project

Attn: Dr. Besong Ntui OGORK, Project Coordinator

AIVDP, SOWEDA Complex, Adjacent BICEC Bank

P.O Box 336, Buea, Republic of Cameroon

Tel: 237 233323411/237 679 82 44 48

Fax: 237 233323412

E-mail: aivdn.buearie2mail.com/aivdp-buea@hotmail.com

Web site: www.soweda.org

BUEA le 15 Juin 2022

Le COORDONNATEUR

BESONG NTUI OGORK

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},

Maître d'ouvrage, communique :

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National N° 011/AONO/CAY1^{er}/ CIPM /22 du 03/06/2022 pour les travaux de construction et de réhabilitation de l'école maternelle de NKOLONDOM dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence (LOT1 : Travaux de réhabilitation de l'école maternelle de NKOLONDOM- LOT2 : travaux de construction d'un bureau à l'école maternelle de NKOLONDOM)

, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

Soumissionnaires	Ets NOUPA INTERNATIONAL BUSINESS
Examen offre administrative	CONFORME
Examen offre technique	CONFORME
Examen offre financière	Montant FCFA TTC : 17 982 423 lot1 : 9 987 307 lot2 : 7 995 116)
Délai de livraison	3 MOIS
Résultats	Qualifié

Décision d'attribution: la lettre commande est attribuée à l'**Ets NOUPA INTERNATIONAL BUSINESS**

L'attributaire, **NOUPA INTERNATIONAL BUSINESS**, TEL: 671047909/690150026 représenté par Monsieur **ESSIANE NOUPA Senghor**, Directeur Général, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

e présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

**COMMUNIQUE N° 003/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 17 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DOSSIER DE CONSULTATION PASSE APRES N° 002/DC//CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 27/05/2021 PAR AUTORISATION DE GRE A GRE N° 0002185/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3/EPJ DU 12/05/2022 DU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MACHES PUBLICS RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE DEUX(32)LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE,DEPARTEMENT DE LA VINA,REGION DE L'ADAMAOUA
FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES(PCCM):EXERCICE 2022 ET SUIVANT**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Ngaoundéré (Maitre d'Ouvrage)

Communiqué:

Par Décision N°002/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2022 du 16/06/2022

Est attribué au **COMPLETING(Complexe d'Etude d'Ingénierie)** BP :7214 YAOUNDE/6718 DOUALA ; Tel ;222 21 595988/69950 11 77 pour un montant et UH délai de réalisation de 13 mois:

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	TTC	Délai
LE COMPETING(Complexe d'Etude d'Ingénierie) BP : 7214 YAOUNDE/6718 DOUALA ; Tel :22221 595988/ 699 50 11 77	25 038 400 (vingt cinq millions trente huit mille quatre cent)francs CFA	29 858 292 (vingt-neuf millions huit cent cinquante-huit deux cent quatre-vingt-douze) francs CFA	13(treize) MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent**, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour le Bureau d'Etude l'établissement du Marché correspondant.

Les soumissionnaires ayant répondu à cet Avis de consultation et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 17 Juin 2022

Le MAIRE

SALIHOU

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**COMMUNIQUE N° 2022/002/MAETURPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE
COTATION N°2022/001/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022, RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION
DE MATÉRIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES A LA MAETUR (OPERATION 156)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la MAETUR communique :

Les Entreprises ayant soumissionné à la Demande de Cotation N°2022/001/CIPM/MAETUR du 03/06/2022, relative à la fourniture et l'installation de matériel et logiciels informatiques a la MAETUR (OPERATION 156), sont informées que ladite Demande de Cotation a abouti au résultat suivant:

Adjudicataire	Montants en F CFA		Délais
	HTVA	TTC	
ETS DMR TECHNOLOGY	32 800 000	39 114 000	SOIXANTE DIX (70) JOURS

Les « ETS DMR TECHNOLOGY » devront prendre l'attache du Département des Contrats et Marchés de la MAETUR pour la préparation du projet de LETTRE COMMANDE.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

YAOUNDE le 8 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

COMMUNE DE KAR-HAY

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°016/ 2022/AONO/C-KHY/CIPM/T-BEC DU 04/07/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP GUIDINGDING DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de **GUIDINGDING DANS LA COMMUNE** de **KAR-HAY**, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de Kar-Hay, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-neuf millions (19 000 000)** de francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une connaissance avérée dans le domaine des bâtiments.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2022 sur les lignes d'imputations respectives : -----

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Kar-Hay. **BP: 02 Tél : 697 18 85 66 / 699 58 80 95 E-mail : communekar-hay@yahoo.fr** dès publication du présent avis et à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Kar-Hay dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de KAR-HAY.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée à la Mairie contre récépissé, au plus tard le **18/07/2022 à 14 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 016/2022/AONO/C-KHY/CIPM/T-BEC DU 04/07/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE GUIDINGDING DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **380 000 (Trois cent quatre-vingt mille) F CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en **un (01) seul temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **18/07/2022 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Kar-Hay dans la salle des délibérations de la Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation



Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Absence de la caution de soumission,
- b) Pièce falsifiée ou non authentique,

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Non satisfaction au moins, à **vingt (20)** sous critères essentiels sur les **vingt-six (26)**

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

N/D

KAY-HAY le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

DANRA RAYMOND

COMMUNE DE BIKOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CBK/CIPM/2022 DU 29/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FERME ECOLEDANS LA COMMUNE DE BIKOK

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bikok, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une ferme école à Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent appel d'offres constitués en un lot unique, concernent :

- La construction de la porcherie ;
- La construction de deux étangs piscicoles;
- La construction du système d'approvisionnement en eau.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour l'exécution des travaux objets du présent Dossier d'Appel d'Offres est de trente-deux million (32 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, au Secrétariat du Maire. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) CFA payable à la Recette Municipale de Bikok.**

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et cinq (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Bureau de passation des marchés de la Commune de Bikok au plus tard le **26/07/2022 à 12 heures**, heure locale.

Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CBK/CIPM/2022 DU 29/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FERME ECOLE DANS LA COMMUNE DE BIKOK
FINANCEMENT : BIP MINEPIA, EXERCICE 2022 »**

8. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **Trois (03) mois**, incluant toutes contraintes éventuelles liées au site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **640 000 (six cent quarante mille) francs CFA** doit excéder de trente (30) jours celui des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles doivent être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des offres ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 26/07/2022 à 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bikok. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

A- Critères éliminatoires

a. Offre administrative

- 1) Dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà des 48 heures réglementaires ;
- 2) Absence de la caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

c. Offre financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre.

B- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise.....Oui/Non;
- 2) L'expérience du personnelOui/Non;
- 3) Le matériel et les équipements essentielsOui/Non;
- 4) L'organisation, le planning d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet.....Oui/Non;
- 5) Le rapport signé de la visite de siteOui/Non;
- 6) La capacité financière de l'Entreprise.....Oui/Non;

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de Bikok (service des marchés), Tél.:693455613

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC aux numéros suivants : 658 26 26 82/651 64 91 94/222 20 37 32.

BIKOK, le 29/06/2022

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE GUERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/2022/AONO/CGRE/CIPM DU 04/07/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE DJEDEL-WARKALAK (LOT1) ET DE LA BERGE DU LAC DE GUERE (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT1: DJEDEL-WARKALAK LOT 2: BERGE DU LAC DE GUERE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
563305404641318522111941

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de reboisement de la forêt communale de **Djedel-Warkalak (lot1) et WARKALAK-HOLOM (lot2)**, dans la Commune de GUERE, Le Maire de la Commune de Guéré, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du **Ministère des Forêts et de la Faune**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

1. trouaison
2. plantation
3. fourniture de plans
4. Entretien des jeunes arbres
5. Surveillance du site reboisé
6. Aménagement des pare feux
7. Protection contre les animaux

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000** (Dix millions) de francs CFA pour chaque lot.

4. Allotissement

L'AONO est subdivisé en deux lots distincts, notamment, le reboisement de la forêt communale de **Djedel-Warkalak (lot 1) BERGES DU LAC DE GUERE (lot 2)**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine environnemental.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du **Ministère des Forêts et de la Faune**, Exercice 2022 sur les lignes d'imputations respectives :

AUTORISATION DE DEPENSE :

IX04769 563305404641318522111941 lot 1

IX04770 563305404641318522111941 lot 2

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Guéré BP : 02 Guibi **Tél : 696937616/699859118** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au secrétariat général ou auprès du service technique de la Commune dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **20 000 (Vingt mille) francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de Guéré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la commune de Guéré, au plus tard le **29/07/2022**, date limite de réception des offres à **10 heures** et devra porter la mention:

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/2022/AONO/CGRE/CIPM DU 04/07/2022

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE DJEDEL-WARKALAK (LOT1) ET DE LA BERGE DU LAC DE GUERE (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD »

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **90 jours** calendaires pour chaque lot. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du DAO, une somme de **200 000 (deux cent mille) francs CFA par lot** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en **un (01) seul temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 29/07/2022 à 11heures précises par la Commission interne de passation des marchés Publics de la Commune de Guéré, dans la salle des actes de ladite commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier similaire ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à vingt-neuf (29) critères essentiels sur quarante-deux (42).

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence d'un sous-détail de prix ;
- c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Guéré, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-distante** après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat général de la Commune de Guéré **BP. 02 GUIBI, Tél : 696937616/699859118**

GUERE le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

VILDINA Alphonse

COMMUNE DE YAOUNDE I**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},
Maître d'ouvrage, communique :**

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National restreint N° 001/AONR/CAY1er/ CIPM /22 du 21/04/2022 pour les travaux d'aménagement en enduit superficiel type tricouche du parking extérieur de la Mairie de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

Soumissionnaires	ROUTE SERVICE Sarl
Examen offre administrative	CONFORME
Examen offre technique	CONFORME
Examen offre financière	Montant FCFA TTC : 24 180 323
Délai de livraison	1 MOIS
Résultats	Qualifié

Décision d'attribution: la lettre commande est attribuée à **ROUTE SERVICE Sarl**

L'attributaire, **ROUTE SERVICE Sarl**, TEL:677789816représenté par Monsieur**ABINANGA HAMIDOU Marcel**, Directeur Général, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

**COMMUNIQUE N° 003/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 17 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DOSSIER DE CONSULTATION PASSE APRES N° 002/DC//CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 27/05/2021 PAR AUTORISATION DE GRE A GRE N° 0002185/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3/EPJ DU 12/05/2022 DU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MACHES PUBLICS RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE DEUX(32)LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE,DEPARTEMENT DE LA VINA,REGION DE L'ADAMAOUA
FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES(PCCM):EXERCICE 2022 ET SUIVANT**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Ngaoundéré (Maitre d'Ouvrage)

Communiqué:

Par Décision N°002/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2022 du 16/06/2022

Est attribué au **COMPLETING(Complexe d'Etude d'Ingénierie)** BP :7214 YAOUNDE/6718 DOUALA ; Tel ;222 21 595988/69950 11 77 pour un montant et UH délai de réalisation de 13 mois:

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	TTC	Délai
LE COMPETING(Complexe d'Etude d'Ingénierie) BP : 7214 YAOUNDE/6718 DOUALA ; Tel :22221 595988/ 699 50 11 77	25 038 400 (vingt cinq millions trente huit mille quatre cent)francs CFA	29 858 292 (vingt-neuf millions huit cent cinquante-huit deux cent quatre-vingt-douze) francs CFA	13(treize) MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent**, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour le Bureau d'Etude l'établissement du Marché correspondant.

Les soumissionnaires ayant répondu à cet Avis de consultation et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 17 Juin 2022

Le MAIRE

SALIHOU

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°002/AONO/FODECC/CSPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION
 D'UNE BAIE DE STOCKAGE DE MINIMUM 4 TO AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO
 ET CAFE FINANCEMENT : 114 00 40 22 23 04 FODECC EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
 FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
IMPUTATION
 114 00 40 22 23 04

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence l'Administrateur du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC), envisage de procéder à l'acquisition et l'installation en un (01) lot d'une baie de stockage de minimum 4 To .

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres, consistent en la fourniture et l'installation au FODECC d'une baie de stockage avec les caractéristiques minimales suivantes :

Désignation	Caractéristiques	Quantité
Type de périphérique	Baie de disque avec stockage hybride SFF	1
Type de boîtier	Rack montable 2U	1
Nombre de périphériques/modules pris en charge	24	24
Interface externe pour baie de disques durs	16Gb Fibre Channel	1
Canaux hôtes	2	2
Type contrôleur de stockage	RAID	1
Cache/Taille de mémoire tampon	16Go	1
Niveau RAID	RAID 0, RAID 1, RAID 3, RAID 5, RAID 6, RAID 10	
16Gb FC/10GbE,4-ports	4 PORTS FC (2 par controlleur) 16Gb/s	2
Disque dur HDD	2T 10K 2.5" HDD 2U24 en raid 5	6
Disque dur SSD	2T 2.5" SSD 2U24 en raid 1	4
Câbles	Câble micro-USB vers USB	1

Câbles	Câble d'alimentation pour rack de 1,5 m, 10A/100-250V, C13 à IEC 320-C14	2
Câbles	LC-LC OM3 Multimode Fiber Optic Cable, 3m	4
Accessoires	Kit de montage sur rack de stockage 2U24/4U60	1
Accessoires	SFF Drive Filler	14
Interfaces	Module SFP+ universel 10 Gb iSCSI/16Gb FC	4

Le fournisseur doit installer et câbler tous les équipements livrés conformément aux meilleures pratiques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du Marché est de **vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

La prestation se fera en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine et installées en République du Cameroun.

6. Financement

La fourniture objet du présent Appel d'Offres est financé par le budget du Fonds de développement des Filières Cacao et Café exercice 2022- **Ligne d'imputation budgétaire n°114 00 40 22 23 04**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille **(50 000) FCFA**, payable au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 60001-94 valable dans toutes les agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le **05 Août. 2022 à 13 heures**, à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.

Les Offres devront porter la mention suivante :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°002./AONO/FODECC/CSPM/2022 du 12 JUILLET 2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE BAIE DE STOCKAGE DE MINIMUM 4 TERRA AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

Financement : 114 00 40 22 23 04 FODECC

EXERCICE 2022 »,

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison estimé par le Maître d'ouvrage est **de soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer la prestation. La livraison se fera à Yaoundé, à l'immeuble siège du FODECC, sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives délivrées par les services émetteurs, une caution de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

La durée de validité de ce cautionnement est de trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **05 août 2022 à 14 heures** dans la salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

1. Absence de caution de soumission ;
2. Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité de l'une des pièces après le délai réglementaire de 48heures accordées par la CSPM ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Absence du prospectus et des fiches techniques du fabricant en couleur des équipements proposées dans l'original et les copies ;
5. Absence de l'autorisation valide comme partenaire LENOVO au nom du Soumissionnaire
6. Absence du Schéma synoptique des installations mentionnant l'équipement effectif et les capacités d'extensions ultérieures ;
7. Absence de la capacité financière ? **15 000 000 FCFA** ;
8. Non satisfaction **d'au moins 7/8** des critères essentiels, le point N°7 étant obligatoire ;
9. Omission d'un prix unitaire quantifié.

2 Critères essentiels

L'évaluation sera faite suivant le système binaire (oui/non) :

N°	Désignations	Oui/ Non
1	Présentation de l'offre (OUI si au moins 2/3 des sous critères)	Oui
2	Garantie (OUI si 2/2 du sous critère)	Oui
3	Service après-vente (OUI si 4/5 du sous critères)	Oui
4	Expérience et références du soumissionnaire (OUI si 1/1 du sous critère)	Oui
5	Délai de livraison (OUI si 1/1 du sous critère)	Oui
6		

Preuves d'acceptation des conditions du marché (OUI si 2/2 des sous critères)

Oui



N°	Désignations	Oui/ Non
7	Caractéristiques des équipements proposés (OUI si 13/15 des sous critères)	Oui
8	Méthodologie du travail, compréhension de la mission (OUI si 3/4 des sous critères)	Oui

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'Offre aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs Offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237) 222 21 88 23/24.

CORRUPTION ET DENONCIATION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le MAITRE D'OUVRAGE

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 021/AONO//CIPM/CANIIIEME/2022 DU 11 JUILLET 2022 :: POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE DE LA LOCALITE DE SALTAKA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE III(ENPROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré III, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré III, Maître d'Ouvrage, les travaux d'électrification en énergie solaire de la localité de Saltaka.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

* Travaux Préliminaires:

- Installation du chantier
- Panneau de chantier

* Construction du parc solaire :

- Construction d'un champ solaire de 12,5 kwc
- * Construction d'un local technique en matériaux définitifs.
- Construction d'une clôture grillagée encastrée.

Construction du réseau BT et branchement des ménages:

- Construction d'un réseau de distribution monophasé en 2^e 25mm².
- Branchement ménages;
- Fourniture d'une trousse de dépannage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000F CFA**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré III dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré III dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **80 000 (Quatre vingt mille)francs CFA**. payable à la Recette Municipale de Ngaoundéré III.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07)exemplaires dont un(01)original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au secrétariat général de la mairie de Ngaoundéré III contre récépissé, au plus tard **le 04 AOUT 2022 à 10 Heures** devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021A/ONO/CIPM/ CANIII/2022 DU 11 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE D'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE DE LA LOCALITE DE SALTAKA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE III, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA(ENPROCEDURE D'URGENCE)
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois(03)mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO,d'un montant de **1 000 000(un million)F CFA** valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité adminisbahe (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouvertme des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 04 AOUT 2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoundéré'ilil dans la salle des actes de la Mairie de Ngaoundéré III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur:

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans "l'Offre financière";
4. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois(03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché; **oui/non**
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché; **oui/non**
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires;..... **oui/non**
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);..... **oui/non**
5. Les matériels essentiels(Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison); **oui/non**
6. La proposition technique ;(Installation du chantier, organigramme de chantier; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) **oui/non**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Ngaoundéré III, dès publication du présent avis.

NGAOUNDERE le 12 Juillet 2022

Le MAIRE

MOHAMADOU BASSIROU

COMMUNE DE KALFOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/COM- KALFOU /CIPM/2022 DU 23/06/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE KALFOU.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de **KALFOU**.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes (lister les tâches en fonction de chaque Commune) :

- Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;
- Tache 2: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;

- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;

- Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Tache 9 : Restauration des gardes corps;
- Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité;
- Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **Quinze millions (15 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot suivant l'itinéraire ci - après :

Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget	Délai (mois)
				Provisionnel TTC	
Tr1 de N12 : Magada (Inter N1) - Yagoua - Frt Tchad du PK 91+700 au PK 122+600 (30,90km)	KALFOU	RN12	30,90	15 000 000 FCFA	08
TOTAL			30,90	15 000 000 FCFA	08

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de KALFOU, situé à côté de la sous-Préfecture de KALFOU

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à Mairie de KALFOU, situé à côté de la Sous- Préfecture de KALFOU, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de vingt mille (20 000)

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de KALFOU, situé à côté de la Préfecture de YAGOUA au plus tard le **15/07/2022** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°011/AONO/COM-KALFOU/CIPM /2022 DU 23/06/2022,

EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE KALFOU, PROGRAMME ANNUEL 2022.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de huit (08) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire



Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
	225 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

- Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes
- Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 15/07/2022 **dès 11 heures précises**, dans la salle de réunion de la Commission Interne Pas

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à

c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier admini

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Offre Technique incomplète pour absence de:

- L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;

g) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
- Le sous-détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techni

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

1. **a.** Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **trois (03)** critères ;
2. **b.** Le Matériel de chantier à mobiliser sur **cinq (05)** critères ;
3. **c.** Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs,

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date li

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamme

COMMUNE D'AKONOLINGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AKGA/CIPM/2022 DU 29/06/2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : BIDJONG-ZALOM, ZALOM-BINOK, YEME YEME-EKOUMDOUM DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AONO), pour les travaux de réhabilitation des routes communales : **Bidjong – Zalom, Zalom – Binok, Yeme Yeme – Ekoumdoum** dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre (en procédure d'urgence)

Le projet est reparti en lot unique pour les trois (03) tronçons :

Tronçon1 : Bidjong – Zalom (9,3 km) ;

Tronçon2 : Zalom – Binok (7 km) ;

Tronçon 3 : Yéme Yeme – Ekoumdoum (8 km).

2. Consistance des prestations

Elle comprend les opérations suivantes :

- Installation de chantier ;
- Amené et repli du matériel ;
- Etude d'exécution et de récolement ;
- Débroussaillage ;
- Dégagement mécanique ;
- Abattage d'arbres ;
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme y compris fossés et exutoires ;
- Reprofilage simple y compris fossés et exutoires
- Fourniture et pose des buses métalliques Ø800mm ;
- Fourniture et pose des buses métalliques Ø1000mm ;
- Puisards en maçonnerie pour buses Ø800mm ;
- Têtes en maçonnerie pour buses Ø800mm ;
- Têtes en maçonnerie pour buses Ø1000mm ;
- Réfection du platelage en bois ;
- Construction des barrières de pluies ;
- Etc...

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : Soixante-dix millions **(70 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINTP, Exercice 2022. Autorisation budgétaire :, **Imputation :**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune d'Akonolinga, Secrétariat particulier du Maire, dès publication du présent avis ou aux numéros de téléphone ci-après : **699 84 85 49, 690 23 37 87.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de la Commune d'Akonolinga, **Bureau de passation des marchés, Tél. : 655 52 07 14, 690 23 37 87**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de : **Soixante-dix mille (70 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Akonolinga, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposés à la Commune d'Akonolinga, au plus tard le **mardi 08 aout 2022, à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/C-AKGA/CIPM/2022
DU 29/06/2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : BIDJONG-ZALOM,
ZALOM-BINOK, YEME YEME-EKOUENDOUM DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU
NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **six (06) mois calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **Un million quatre cent mille(1 400 000) francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le **mardi 8/08/2022, à 13 heures** dans le Bureau de passation des Marchés de la commune d'Akonolinga, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise timbrée) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

14.1 Les critères éliminatoires

- i. Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires ;
- ii. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CIPM/C-AKGA et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii. Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- iv. Absence de la caution de soumission ;
- v. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- vi. Offre financière incomplète ;
- vii. Absence d'une attestation de visite de site co-signée par le Maître d'Ouvrage et le Soumissionnaire, accompagnée d'un rapport de visite.

1.2 Critères essentiels (28 critères).

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous-critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i. Expérience du personnel d'encadrement (10 critères) ;
- ii. Références de l'entreprise (04 critères) ;
- iii. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (07 critères) ;
- iv. Présentation d'une capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle (01 critère) ;
- v. Organisation et compréhension du projet (03 critères) ;
- vi. Présentation générale de l'offre (03 critères).

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Bureau de passation des marchés de la Commune d'Akonolinga. **Tél : 655 52 07 14, 690 23 37 87, 678 34 12 88.**

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro vert suivant : 1517 de la CONAC.

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE DE YAOUNDE IV

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AAO/CAYDEIV/CIPM/2022 DU 07/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE V (QUARTIER EKOUNOU-GAZOLENT) FINANCEMENT : BIP/MINH DU 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 4^{ème} lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public dans le quartier Ekounou Gazolent

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Installation du chantier et repli ;
- Fourniture et pose lampadaires équipé de lampe à vapeur de sodium (SON T) et amorceur 250W y compris toutes sujétions et grosse rabattable 2 mètres ;
- Fourniture et pose coffret de commande équipé de boîte CC et fusible AD 60 A ; contacteur tripolaire 40A, interrupteur crépusculaire, coupe circuit bipolaire 8A ; Interrupteur simple allumage ;
- Fourniture et pose des câbles 2 x 16 mm² y compris toutes sujétions ;
- Fourniture et pose des poteaux en bois de 9 mètres y compris toutes sujétions de manutention et de mise en service (bras luminaire, pince d'encrage, coffret de Commande, malle, contacteur, rapport IP, crochet long, etc ;
- Massif de support de lampadaires en béton armé dosé à 350kg/m³.

3. Cout Prévisionnel

le montant de la prestation est de 25 000 000 (vingt cinq millions) de FCFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'électrification et/ou éclairage publics.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINH DU, Exercice 2022, Imputation : **56 38 108 02 641192 524112**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou bâtiment B, porte 102**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou bâtiment B, porte 102**, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) F CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., E-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou bâtiment B, porte 102**, au plus tard le **05/08/2022** à 13 heures, heure locale sous enveloppe cachetée avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003/AAO/CAYDEIV/CIPM/2022 DU 07/07/2022

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE IV (QUARTIER EKOUNOU GAZOLENT)

Financement : BIP/MINH DU 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : **500 000 (cinq cent cinquante mille) F CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **05/08/2022** à 14 heures, par la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossiers administratifs incomplets ou non conforme après 48 heures suivant la date d'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre financière incomplet ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candelabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou bâtiment B, porte 102.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert gratuit 1517.

YAOUNDE le 7 Juillet 2022

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONR/FODECC/CSPM/2022 DU 11 JUILLET 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE
DEVANT REALISER L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS S'APPUYANT SUR LES
ETIQUETTES D'IDENTIFICATION A CODE BARRES PERSONNALISES AU FONDS DE DEVELOPPEMENT
DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU FONDS
DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) EXERCICE 2022.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'application des dispositions du Décret N° 2006/085 du 09 mars 2006 portant organisation et fonctionnement du FODECC, l'Administrateur du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC) lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence en vue du recrutement d'une entreprise devant réaliser l'inventaire physique des immobilisations s'appuyant sur les étiquettes d'identification à code-barres personnalisés au FODECC.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt **N°003/ASMI/FODECC/2022** du **04 mai 2022** publié dans le Journal des Marchés (JDM) **N°2551 du 04 mai 2022**.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

De façon générale :

Recrutement d'une entreprise pour réaliser l'inventaire physique des immobilisations s'appuyant sur des étiquettes d'identification à Code-barres personnalisés pour le compte du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC).

De façon spécifique :

Cette mission consiste à la réalisation dans l'ensemble des huit (08) régions productrices de cacao et café du Cameroun, la prise d'inventaire physique de l'ensemble des immobilisations (matériel, mobilier, constructions etc.) du FODECC et de ses Projets au titre de l'exercice 2021 à travers un logiciel de gestion dédié avec les étiquettes d'identification personnalisées à code -barres.

Les objectifs poursuivis en externalisant les travaux d'organisation et de réalisation des inventaires physiques des immobilisations de la société sont de s'assurer de la qualité de ces travaux, et de disposer :

- Des étiquettes d'inventaires de haute qualité de sécurité à code-barres personnalisées avec le logo du FODECC et la localisation de tous les biens inventoriés ;
- D'un fichier des immobilisations fiable.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des Etudes préalables est de quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent quarante (49 999 140) F CFA.

4. Allotissement

Les prestations sont en un (01) lot.

5. Participation et origine

Faisant suite au Communiqué **N° 001 /CR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2022** du portant publication du résultat de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt **N°003/ASMI/FODECC/2022** du 04 mai 2022 pour la pré-qualification des entreprises pour les inventaires physiques des immobilisations du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC), la participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats inscrits sur la liste ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	Téléphone
1	ORYX CONSULTING SARL	699 290 164 / 699 92 01 64
2	MAZARS CAMEROUN SA	233 42 42 47 / 656 87 63 03
3	Groupement BERIT SARL / PIC SARL	233 04 99 39/ 699 94 57 88 /699 94 47 17

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget du FODECC de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **2022 114 00 10 61 20 73**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures et jours ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé, 2^{ième} étage, téléphone 222 21 88 26-mail : contact@fodecc.cm, dès la publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu ou retiré aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé, 2^{ième} étage, téléphone 222 21 88 26, -mail : contact@fodecc.cm, dès la publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 60 000 F CFA (soixante mille) au « Compte Spécial de CAS- ARMP » ouvert à la BICEC sous le n° 33598860001 – 94.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais et présentées en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé, 2^{ième} étage, téléphone 222 21 88 26, E-mail : contact@fodecc.cm, au plus tard le **04 Août 2022** à **13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONR/FODECC/CSPM/2022 DU 11 JUILLET 2022

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT REALISER L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS S'APPUYANT SUR LES ETIQUETTES D'IDENTIFICATION A CODE BARRES PERSONNALISES AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFÉ (FODECC)»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

La durée maximale pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offre est de soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la mission. Cette estimation prend en compte le temps nécessaire pour la production des rapports.

11. Cautionnement Provisoire

Une caution de soumission d'un montant neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt trois (999 983) F CFA devra être introduite dans les pièces du soumissionnaire sous peine de rejet. Elle devra être produite et délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du Dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des Dossiers Administratifs et des Offres Techniques interviendra dans un premier temps. Elle sera suivie dans un second temps de l'ouverture des Offres Financières des soumissionnaires.

L'ouverture des Dossiers Administratifs et des Offres Techniques aura lieu le **04 Août 2022** à **14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du FODECC dans la salle de conférence de l'immeuble Siège du FODECC, sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé.

L'ouverture des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100 et ayant satisfait à tous les critères éliminatoires.

Seuls peuvent y assister, les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures accordé par la CSPM ;

Absence de la caution de soumission;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Absence de la preuve d'acquisition ou de propriété d'un logiciel d'automatisation de l'inventaire physique des immobilisations ;

Absence d'un partenariat de fabrication des étiquettes à Code-barres ;

Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Présence des informations financières dans les pièces administratives ou l'Offre technique ;

Omission d'un Prix unitaire quantifié.

2. Critères Essentiels :

L'évaluation de l'Offre Technique portera sur les critères essentiels suivants :

Présentation générale de l'Offre : 03 points

Expérience et références du Cabinet/Bureau d'Etudes : 10 points

Organisation et méthodologie : 33 points

Moyens logistiques et matériel : 04 points

Qualification et compétences techniques et professionnelles du personnel clé : 50 points

TOTAL : 100 POINTS

14/ Méthode de sélection du Cabinet ou du Bureau d'Etudes :

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la mieux disante et ayant satisfait à tous les critères éliminatoires.

Le score financier se calculera selon la formule suivante :

$SF = 100 \times Fm/F$,

SF étant le score financier,

FM la proposition financière la moins disante et

F le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

T=0,80 et F= 0,20

La note globale est : **0,80 x St + 0,20 x Sf.**

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Bastos-Yaoundé, 2^{ième} étage de l'immeuble Siège, téléphone 222 21 88 24.

Dénonciation et Corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le MAITRE D'OUVRAGE

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNE DE YAOUNDE IV

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AAO/CAYDEIV/CIPM/2022 DU 07/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE V (QUARTIER EKOUNOU-GAZOLENT) FINANCEMENT : BIP/MINH DU 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 38 108 02 641192 524112.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 4^{ème} lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public dans le quartier Ekounou Gazolent

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Installation du chantier et repli ;
- Fourniture et pose lampadaires équipé de lampe à vapeur de sodium (SON T) et amorceur 250W y compris toutes sujétions et grosse rabattable 2 mètres ;
- Fourniture et pose coffret de commande équipé de boîte CC et fusible AD 60 A ; contacteur tripolaire 40A, interrupteur crépusculaire, coupe circuit bipolaire 8A ; Interrupteur simple allumage ;
- Fourniture et pose des câbles 2 x 16 mm² y compris toutes sujétions ;
- Fourniture et pose des poteaux en bois de 9 mètres y compris toutes sujétions de manutention et de mise en service (bras luminaire, pince d'encrage, coffret de Commande, malle, contacteur, rapport IP, crochet long, etc ;
- Massif de support de lampadaires en béton armé dosé à 350kg/m³.

3. Cout Prévisionnel

le montant de la prestation est de 25 000 000 (vingt cinq millions) de FCFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'électrification et/ou éclairage publics.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINH DU, Exercice 2022, Imputation : **56 38 108 02 641192 524112**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou bâtiment B, porte 102**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou bâtiment B, porte 102**, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) F CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., E-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou bâtiment B, porte 102**, au plus tard le **05/08/2022** à 13 heures, heure locale sous enveloppe cachetée avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003/AAO/CAYDEIV/CIPM/2022 DU 07/07/2022

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE IV (QUARTIER EKOUNOU GAZOLENT)

Financement : BIP/MINH DU 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : **500 000 (cinq cent cinquante mille) F CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **05/08/2022** à 14 heures, par la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossiers administratifs incomplets ou non conforme après 48 heures suivant la date d'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre financière incomplet ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candelabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou bâtiment B, porte 102.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert gratuit 1517.

YAOUNDE le 7 Juillet 2022

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° ...0197/AOIR/CAPEF/CIPM/ /2022 DU 11
JUILLET 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN
DISPOSITIF DE GESTION DIGITALISEE DES MEMBRES ET RESSORTISSANTS DE LA CAPEF**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF), lance un Appel d'Offres International Restreint pour le recrutement d'un bureau d'études en vue de la mise en place d'un dispositif de gestion digitalisée des membres et ressortissants de la CAPEF.

Le présent Appel d'Offres fait suite à la sollicitation d'intérêt N° 00100/AMI/CAPEF/CIPM/2022 du 14/04/2022 publié le 14/04/2022 dans le Journal des Marchés de l'ARMP.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter consistent à la mise en place d'un dispositif de gestion digitalisée des membres et ressortissants de la CAPEF.

Lesdites prestations sont spécifiées dans les Termes De Références du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est **de soixante cinq millions (65 000 000) francs cfa**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres International Restreint est restreinte aux bureaux d'études ci-après, retenus à l'issue de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00100/AMI/CAPEF/CIPM/2022 du 14/04/2022 :

N°	Bureau d'études pré-qualifiés	Adresses
1	ETS EDENRED S.A	BP : immeuble Be issy 14-16 Boulevard Garibaldi 92130 ISSY-LES MOULINEAUX
2	ETS ICC SOFT S.A	BP: 5937 Yaoundé Tel : 237 222 23 41 26
3	ETS KIAMA S.A	BP : 15 709 Yaoundé Tel : 237 697 81 25 15

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CAPEF , exercices 2022 et suivant, sur ligne d'imputation budgétaire n° 201100.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis à « place PARC REPIQUET », BP 287 Yaoundé, CAPEF Téléphone 222 22 20 17; Fax 222 23 09 77, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis à « place PARC REPIQUET », BP 287 Yaoundé, CAPEF Téléphone 222 22 20 17; Fax 222 23 09 77, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tel, seront placés sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, devra être déposée au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « place PARC REPIQUET » tél : 222 22 20 17, au plus tard le ...19 septembre 2022..... à ...09..... heures et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT
N°/ 0197/AOIR/CAPEF/CIPM /2022 DU ...11 juillet 2022....**

POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE GESTION DIGITALISEE DES MEMBRES ET DES RESSORTISSANTS DE LA CAPEF.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de quatre (4) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO d'un montant d'un million trois cent mille francs (1 300 000) FCFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, et entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours après le délai de 48 heures.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAPEF aura lieu le ...19 juillet 2022.. à ...10.... heures précises dans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des Offres financières se fera dans la même salle de réunion à une date ultérieure, sise à la CAPEF.

12. Critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires

- Fausse déclaration, falsification des documents ;
- Dossier Administratif incomplet 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

2-Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- References du bureau sur les missions similaires ;
- Plan de travail et méthodologie proposés dans les termes de référence ;
- Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission.

Tout soumissionnaire n'ayant pas obtenu au moins 70 points sur 100 ne verra pas son offre financière examinée.

MÉTHODE DE SÉLECTION DU CABINET D'ETUDES

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : Score définitif (S)

$$S = St \times T + Sf \times P, \text{ avec } Sf = Mn / M \times 100$$

- Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant ;
- M est le montant de l'offre considérée.

Le score technique minimum requis est de 70 points sur 100. Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres,

$$T = 0,8 \text{ et } P = 0,2.$$

Le Président de la CAPEF attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; autrement dit ; celle ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « place PARC REPIQUET » tél : 222 22 20 17.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul



BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°01/AAMI/BMN/CIPM DU 08/07/ 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) BUREAUX D'ETUDES(S) CHARGÉ(S) DE RÉALISER L'ÉTUDE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET BMN IMPUTATION : RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises à la mise à niveau, et le renforcement de son dispositif institutionnel, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises lance un Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement de(s) Bureaux d'Etude(s) chargé(s) de réaliser l'étude relative à l'élaboration de la politique nationale de restructuration des entreprises.

2. Objet

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt vise la pré qualification des Bureaux d'Etudes, en vue de leur participation à l'Appel d'Offre relatif au recrutement de(s) Bureaux d'Etudes(s) chargé(s) de réaliser l'étude relative à l'élaboration de la politique nationale de restructuration des entreprises pour le compte du Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN).

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, à la guérite du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak derrière les services du gouverneur du CENTRE ou Douala BALI Immeuble SCI CEDAM à côté de l'hôtel SOMATEL, au plus tard le **25 juillet 2022 à 15h30mn heure locale**, contre décharge et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AAMI/BMN/CIPM du 07 JUILLET 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) BUREAU D'ETUDE(S) CHARGE(S) DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE POLITIQUE NATIONALE DE RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

4. Composition du dossier

Dossier de candidature

Les candidats devront fournir les pièces ci-après :

- Dossier administratif

Il comprendra les pièces suivantes en originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois mois et valables pour l'exercice en cours :

- une lettre de motivation dûment signée du candidat (bureau d'études) ;
- les curricula vitae actualisés des deux (02) principaux experts du bureau d'études avec au moins 10 ans d'expérience pour l'un et au moins 5 ans d'expérience pour le second, dans un ou plusieurs domaines : l'économie, la statistique, l'administration, le management public, la stratégie d'entreprise ou équivalent, les domaines des analyses économiques et/ou sectoriels;
- la copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ou équivalent pour les étrangers ;
- l'attestation de non redevance ;
- l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP-Cameroun);
- l'attestation d'exclusivité et de disponibilité des experts (personnes physiques) au profit des (Bureaux d'Etudes).

Il est à préciser que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera la non recevabilité du dossier et la disqualification du Bureau d'Etudes.

- Dossier technique

Les Bureaux d'Etudes intéressés doivent fournir toutes les pièces justifiant qu'ils sont qualifiés ou qu'ils disposent des ressources humaines qualifiées pour exécuter les prestations sollicitées (attestation de bonne exécution, contrats de prestation, descriptions des expériences et ancienneté dans les missions similaires...).

Il est à noter qu'un même expert (personne physique) ne peut être présenté par plus d'un Bureau d'Etudes. Dans le cas échéant, les deux Bureaux d'études seront éliminés de cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

Le dossier de candidature fera l'objet de l'appréciation portant sur :

1. Le dossier administratif qui doit être complet ;
2. Le dossier technique complet sur la base des aspects ci-après :

- La compréhension sommaire du dossier ;

- Les références des experts (Curriculum Vitae, attestation de travail, contrat de prestation, attestation de bonnes fin, copies de diplômes de l'enseignement supérieur). Pour l'expert n°1 chef de mission : Expert en gestion publique, titulaire d'un diplôme en économie, gestion des entreprises, management public, administration ou équivalent (bac+5). Pour l'expert n°2 : Expert économique et financier, titulaire d'un diplôme en économie, finance, statistique, stratégie d'entreprise ou équivalent (Au moins Bac +3)

- Les installations ;
- Les moyens matériels.

Seules les candidatures pré qualifiés seront retenues pour l'appel d'offres.

5. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

1. Etre un Bureau d'Etude ou cabinet conseil justifiant des compétences dans l'élaboration des politiques publiques en général et spécifiquement dans de l'élaboration des documents gouvernementaux ;
2. Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :

- Présenter des dossiers administratifs conformes aux spécificités indiquées dans le présent avis;
- Avoir une bonne expérience dans l'étude de l'objet des présentes prestations ;
- Disposer des ressources matérielles et humaines requises pour l'exécution de ces prestations.

1. Ne pas avoir fait l'objet d'une évaluation négative de prestations pour les consultants ayant déjà eu à exécuter des missions pour le compte du BMN (critère éliminatoire).

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés pourront pour toute autre information complémentaire, se rapprocher du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak BP 12278 Yaoundé Cameroun, Tel: 00237 222 20 88 23, Email : bmncmr@yahoo.fr, site web : www.bmncameroon.org

7. Evaluation et publication des resultats

Les Consultants, retenus à l'issue de la présente pré qualification seront notifiés par correspondance et les résultats publiés au Journal des Marchés Publics.

YAOUNDE le 8 Juillet 2022

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

**COMMUNIQUE N° 004/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 05 JUILLET 2022 PASSE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/DC//CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29/05/2022 RELATIF AU LOT 1 : INSTALLATION DE DEUX PANNEAUX NUMERIQUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET CUN EXERCICE 2022 ET SUIVANT IMPUTATION : 221
120**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le maire de la Ville de Ngaoundéré (Maitre d'Ouvrage)
Communique :**

Par Décision N° **004/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2022** du **24/06/2022**

Est attribué à ETS LA VINA BP : BERTOUA ; Tel : 697607558/673450842 N°RC N° 031/RA/RCCM/TBRI/02-03 : NIU : P047900302855C-RC pour un montant et un délai de réalisation de 03 mois :

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Délai
ETS LA VINA BP : BERTOUA Tel : 697607558/673450842 N°RC N° 031/RA/RCCM/TBRI/02-03 NIU : P047900302855C-RC	16 770 000 (seize millions sept cent soixante-dix mille) francs CFA	19 998 225 (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent vingt-cinq) francs CFA	03 (trois) MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'entreprise en charge des travaux pour l'établissement du Marché correspondant.

Les soumissionnaires ayant répondu à cet Avis de Consultation et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 5 Juillet 2022

Le MAIRE

SALIHOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 005/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 05 JUILLET 2022 PASSE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/DC//CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29/05/2022 RELATIF LOT 2 : ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE RENEUVELABLE DANS LE MARCHÉ DU NORD CIFAN DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE. DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: BUDGET CUN EXERCICE 2022 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Ngaoundéré (Maitre d'Ouvrage)
Communique :**

Par Décision N° 005/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2022 du 24/06/2022

Est attribué à ETS E.GE.TRA (ETABLISSEMENT GENERAL DES TRAVAUX) BP : 475 NGAOUNDERE ; Tel : 679 82 82 84 N°RC N° 63/2000 ; NIU : P086800278257 M pour un montant et un délai de réalisation de 03 mois :

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Délai
ETS E.GE.TRA (ETABLISSEMENT GENERAL DES TRAVAUX) BP : 475 NGAOUNDERE ; Tel : 679 82 82 84 N°RC N° 63/2000 ; NIU : P086800278257 M	24 192 065 (vingt quatre millions cent quatre-vingt-douze mille soixante-cinq) francs CFA	25 000 000 (vingt-cinq millions) francs CFA	03 (trois) MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans **les 07 (sept) jours qui suivent**, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'entreprise en charge des travaux pour l'établissement du Marché correspondant.

Les soumissionnaires ayant répondu à cet Avis de Consultation et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 5 Juillet 2022

Le MAIRE

SALIHOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 006/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2022 DU 05 JUILLET 2022 PASSE APRES DEMANDE DE COTATION N° 001/DC//CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29/05/2022 LOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES AU MARCHÉ DU NORD CIFANDANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DEL'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET MINDEVELL, EXERCICE 2022 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Ngaoundéré (Maitre d'Ouvrage)
Communique :**

Par Décision N° **06/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2022 DU 24/06/2022**

Est attribué à **ETS E.GE.TRA (ETABLISSEMENT GENERAL DES TRAVAUX)** BP : 475 NGAOUNDERE ; Tel : 679 82 82 84 N°RC N° 63/2000 ; NIU ; P086800278257 M pour un montant et un délai de réalisation de 03 mois ;

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Déai
ETS E.GE.TRA (ETABLISSEMENT GENERAL DES TRAVAUX) BP : 475 NGAOUNDERE ; Tel : 679 82 82 84 N°RC N° 63/2000 ; NIU : P086800278257 M	13 417 190 (treize millions quatre cent dix-sept milie cent quatre-vingt dix) francs CFA	15 999 999 (quinze millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) francs CFA	03 (trois) MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent**, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'entreprise en charge des travaux pour l'établissement du Marché correspondant.

Les soumissionnaires ayant répondu à cet Avis de Consultation et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 5 Juillet 2022

Le MAIRE

SALIHOU

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DES MOTOS TOUT
TERRAIN POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFICACITE DE LA DEPENSE
PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE : les plis seront ouverts 11 Juillet 2022 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la salle de réunion de la commission de Passation des Marchés du PEPS, situé à « unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos vers la Résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations unies pour l'Education la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des nations Unies pour le Développement/PNUD » en présence des représentants des soumissionnaires dument mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

LIRE : les plis seront ouverts 21 juillet 2022 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la salle de réunion de la commission de Passation des Marchés du PEPS, situé à « unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos vers la Résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations unies pour l'Education la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des nations Unies pour le Développement/PNUD » en présence des représentants des soumissionnaires dument mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le **COORDONNATEUR TECHNIQUE**

TOUOFO NGOUFFO HERMAN SERGES

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**COMMUNIQUE PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES PLIS DE LA DEMANDE DE COTATIONS
RELATIVE A L'ACQUISITION DES MOTOS TOUT TERRAIN POUR LE COMPTE DU PROJET
D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par la Demande de Cotations relative à l'acquisition des motos tout terrain pour le compte du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) que l'ouverture initialement prévue pour le **11 Juillet 2022 à 15 heures précises** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés dans la Salle de Réunion du PEPS est reportée pour le **21 juillet 2022**

à **15 heures précises** au même lieu.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

TOUOFO NGOUFFO HERMAN SERGES

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/AAMI/BMN/CIPM DU 08/07/ 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) BUREAUX D'ETUDES(S) CHARGÉ(S) DE RÉALISER L'ÉTUDE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA MISE À NIVEAU DES ENTREPRISES PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET BMN IMPUTATION : RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises à la mise à niveau, et le renforcement de son dispositif institutionnel, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises lance un Appel d'Offres International Restreint relatif au recrutement de(s) Bureaux d'Etude(s) chargé(s) de réaliser l'étude relative à l'élaboration de la politique nationale de mise à niveau des entreprises.

2. Objet

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt vise la pré qualification des Bureaux d'Etudes, en vue de leur participation à l'Appel d'Offre relatif au recrutement de(s) Bureaux d'Etudes(s) chargé(s) de réaliser l'étude relative à l'élaboration de la politique nationale de mise à niveau pour le compte du Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN).

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, à la guérite du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak derrière les services du gouverneur du CENTRE ou Douala BALI Immeuble SCI CEDAM à côté de l'hôtel SOMATEL, au plus tard le **25 juillet 2022 à 15h30mn heure locale**, contre décharge et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°02/AAMI/BMN/CIPM du 07 JUILLET 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) BUREAU D'ETUDE(S) CHARGE(S) DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE POLITIQUE DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

4. Composition du dossier

Dossier de candidature

Les candidats devront fournir les pièces ci-après :

- Dossier administratif

Il comprendra les pièces suivantes en originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois mois et valables pour l'exercice en cours :

une lettre de motivation dûment signée du candidat (bureau d'études) ;

les curricula vitae actualisés des deux (02) principaux experts du bureau d'études avec au moins 10 ans d'expérience pour l'un et au moins 5 ans d'expérience pour le second, dans un ou plusieurs domaines : l'économie, la statistique, l'administration, le management public, la stratégie d'entreprise ou équivalent, les domaines des analyses économiques et/ou sectoriels;

la copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ou équivalent pour les étrangers ;

l'attestation de non redevance ;

l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP-Cameroun);

l'attestation d'exclusivité et de disponibilité des experts (personnes physiques) au profit des (Bureaux d'Etudes).

Il est à préciser que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera la non recevabilité du dossier et la disqualification du Bureau d'Etudes.

- Dossier technique

Les Bureaux d'Etudes intéressés doivent fournir toutes les pièces justifiant qu'ils sont qualifiés ou qu'ils disposent des ressources humaines qualifiées pour exécuter les prestations sollicitées (attestation de bonne exécution, contrats de prestation, descriptions des expériences et ancienneté dans les missions similaires...).

Il est à noter qu'un même expert (personne physique) ne peut être présenté par plus d'un Bureau d'Etudes. Dans le cas échéant, les deux Bureaux d'études seront éliminés de cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

Le dossier de candidature fera l'objet de l'appréciation portant sur :

Le dossier administratif qui doit être complet ;

Le dossier technique complet sur la base des aspects ci-après :

- La compréhension sommaire du dossier ;

- Les références des experts (Curriculum Vitae, attestation de travail, contrat de prestation, attestation de bonnes fin, copies de diplômes de l'enseignement supérieur). Pour l'expert n°1 chef de mission : Expert en gestion publique, titulaire d'un diplôme en économie, gestion des entreprises, management public, administration ou équivalent (bac+5). Pour l'expert n°2 : Expert économique et financier, titulaire d'un diplôme en économie, finance, statistique, stratégie d'entreprise ou équivalent (Au moins Bac +3)

- Les installations ;

- Les moyens matériels.

Seules les candidatures pré qualifiés seront retenues pour l'appel d'offres.

5. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

1. Etre un Bureau d'Etude ou cabinet conseil justifiant des compétences dans l'élaboration des politiques publiques en général et spécifiquement dans de l'élaboration des documents gouvernementaux ;

2. Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :

- Présenter des dossiers administratifs conformes aux spécificités indiquées dans le présent avis;

- Avoir une bonne expérience dans l'étude de l'objet des présentes prestations ;

- Disposer des ressources matérielles et humaines requises pour l'exécution de ces prestations.

3. Ne pas avoir fait l'objet d'une évaluation négative de prestations pour les consultants ayant déjà eu à exécuter des missions pour le compte du BMN (critère éliminatoire).

Dossier de candidature

Les candidats devront fournir les pièces ci-après :

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés pourront pour toute autre information complémentaire, se rapprocher du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak BP 12278 Yaoundé Cameroun, Tel: 00237 222 20 88 23, Email : bmn_cmr@armp.cm

7. Evaluation et publication des resultats

Les Consultants, retenus à l'issue de la présente pré qualification seront notifiés par correspondance et les résultats publiés au Journal des Marchés Publics.

YAOUNDE le 8 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR*

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
NOM DU PAYS : CAMEROUN
NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)
INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ÉVALUATION COMPLÈTE DE LA PLATEFORME COLEPS ET LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'INTEROPÉRABILITÉ ENTRE LES SYSTÈMES INFORMATIQUES DE PASSATION ET DE SUIVI DES MARCHÉS PUBLICS AU CAMEROUN AINSI QUE LE SYSTÈME STEP DE LA BANQUE MONDIALE
CRÉDIT IDA NUMÉRO : V 61 40-CM
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155
RÉFÉRENCES : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PEPS VALIDÉ LE 06 JUIN 2022, ONGLET « CONSULTANTS, NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'ACTIVITÉ : CM-MINEPAT-296382-CS-CQS».

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) d'un montant équivalant à US\$ 31 millions, soit environ 17,38 milliards de francs CFA pour financer le Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au «Recrutement d'un consultant en vue de l'évaluation complète de la plateforme COLEPS et la réalisation de l'étude pour la mise en place d'une plateforme d'interopérabilité entre les systèmes informatiques de passation et de suivi des marchés publics au Cameroun ainsi que le système STEP de la Banque Mondiale».

Les activités du projet s'organisent autour de cinq composantes énoncées de la manière suivante :

La composante 1 sur la « Consolidation de la réforme des budgets-programmes dans les ministères sectoriels » qui vise à transposer dans la réalité la budgétisation des programmes dans certains secteurs sélectionnés, depuis la planification jusqu'à la supervision, sous la direction du MINFI.

La composante 2 sur « l'Amélioration de la gestion des investissements publics dans les ministères sectoriels » visant à résoudre certaines difficultés constatées dans les mécanismes de suivi de la programmation, de la budgétisation, de l'exécution et de la maturation des activités d'investissements publics, sous la coordination du MINEPAT

La composante 3 intitulée « Amélioration de la performance du système de passation des marchés » ayant pour but l'amélioration du fonctionnement du système de passation des marchés publics sur la houlette du Ministère des Marchés Publics.

La composante 4 sur le « Renforcement du système national statistique » dont le but est d'améliorer le système statistique national afin de permettre la production de statistiques économiques, sociales et démographiques régulières et fiables et d'en faire une analyse approfondie sous la supervision de l'INS.

La composante 5 sur la « Coordination et mise en œuvre du projet » avec pour objectif de fournir un appui à l'Unité Technique d'Appui à la coordination du projet (UTAC).

En effet, Le ministère des Marchés Publics s'est engagé depuis juillet 2014, en partenariat avec la République de Corée, dans un processus de dématérialisation des procédures de passation des marchés publics à travers le projet e-Procurement. Ce projet qui vise globalement à améliorer la gouvernance dans le domaine des marchés publics et à accroître la performance de ce secteur a été subdivisé en trois phases de mise en œuvre.

La première phase s'est achevée en mai 2015 et a abouti à la mise sur pied d'une plateforme de passation des marchés publics en « ligne » dénommée COLEPS (Cameroon Online Electronic Procurement System) disponible sur internet aux adresses [https:// www.marchespublics.cm](https://www.marchespublics.cm) et <https://www.publiccontracts.cm>. Cet outil dont les principaux utilisateurs sont les Maitres d'Ouvrages (MO) et Maitres d'Ouvrage Délégués (MOD), les Commissions de Passation des Marchés (CPM), les Soumissionnaires et les liens externes (Organes émettrices des pièces administratives dans la cadre de la passation des marchés) offre les fonctionnalités suivantes :

- la programmation en ligne des marchés publics ;
- la publication des avis d'appels d'offres et les DAO associés ;
- la soumission en ligne des offres ;
- le postage des pièces administratives par les structures émettrices (pas complètement opérationnel);
- le dépouillement des offres en ligne mais le rapport d'ouverture des offres est fait à la main, scanné puis téléchargé

dans le système;

- les résultats et le rapport d'évaluation des offres quel que soit le type de dépense, sont rédigés manuellement, scannés et ensuite téléchargés dans le système par la commission de passation des marchés du MO concerné;
- la publication des résultats d'attribution des marchés
- l'interface permettant aux utilisateurs des autres systèmes du gouvernement de fournir les documents requis dans COLEPS. Ces autres systèmes incluent entre autres le système de l'ARMP, CNPS caisse nationale de prévoyance sociale (cotisations sociales), direction générale des impôts (situation fiscale des entreprises), ministère de l'économie (budget), ministère de la justice (non faillite des entreprises), environ 30 banques commerciales et assurances (cautions), ministère des finances (paiements).
- les statistiques de performances (disponible en interne uniquement donc pas accessible au grand public);
- les recours sachant que cette fonctionnalité est en cours de révision à cause des nouveaux cadres réglementaires applicables depuis 2018.

Pour son opérationnalisation, cette plateforme a bénéficié d'un encadrement juridique spécifique à travers la signature de deux décrets en date du 5 janvier 2018. Il s'agit :

- du Décret n°2018/0001/PM portant création d'une plateforme de dématérialisation dans le cadre des marchés publics et fixe ses règles d'utilisation ;
- du Décret n°2018/0002/PM fixant les conditions et modalités de passation des marchés publics par voie électronique au Cameroun.

Après la mise en place de cet environnement juridique, le système est entré dans sa phase d'exploitation en 2019 par 15 MO avec l'utilisation effective des fonctionnalités implémentées.

Actuellement, la plateforme est utilisée par tous les MO pour la programmation des marchés publics. En revanche, il y a 60 MO, dont 10 Collectivités Territoriales Décentralisées, qui utilisent toutes les autres fonctionnalités disponibles dans la phase 1 du projet. L'équipe projet a mis en exergue les problèmes d'infrastructure surtout au niveau technique (instabilité de la connexion Internet et de l'électricité, les équipements informatiques disponibles au niveau des MO). Par ailleurs, la résistance au changement reste forte malgré les efforts déployés pour former les utilisateurs (certains MO/MOD et soumissionnaires) et les communications faites sur les bénéfices d'une solution électronique pour la passation des marchés publics. A ce jour, les utilisateurs de COLEPS se trouvent principalement au niveau des Ministères, Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), Etablissements Publics, Projets et Programmes. Il est prévu que les Entreprises Publiques utiliseront COLEPS. En effet, ces entreprises sont régies par le décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

S'agissant de la seconde phase du projet, le travail conceptuel a démarré en septembre 2021. Le développement des nouveaux modules ci-dessous ainsi que la sophistication du processus d'attribution en ligne du système actuel sont prévus pour une durée d'un an.

- le e-Contract ou signature électronique des contrats;
- l'e-Catalogue et l'e-Shopping mall ;
- la gestion électronique des documents ;
- la gestion des statistiques ;
- le contract management (suivi physico-financier de l'exécution des contrats).

Quant à la phase trois, elle sera focalisée sur la sophistication de tous les modules du système et le développement de la version mobile.

C'est dans cette dynamique que le présent avis de sollicitation de manifestation d'intérêt est ainsi établi en vue du Recrutement d'un consultant en vue de l'évaluation complète de la plateforme COLEPS et la réalisation de l'étude pour la mise en place d'une plateforme d'interopérabilité entre les systèmes informatiques de passation et de suivi des marchés publics au Cameroun ainsi que le système STEP de la Banque Mondiale. Dont les objectifs sont les suivants :

2. Objet

Objectifs globaux de la mission

Les objectifs de la présente mission consistent :

- à faire une évaluation complète de la plateforme COLEPS actuelle afin d'identifier les défis et les améliorations possibles pour que les modules de la phase 1 de la plateforme COLEPS soient utilisés par tous les acteurs du système des marchés publics; et pour définir une feuille de route pour la mise en œuvre efficace de la phase 2 et 3 du projet e-Procurement.
- à réaliser une étude complète pour interconnecter directement le système COLEPS avec tous les autres systèmes informatiques de passation et de suivi des marchés publics au Cameroun (cités ci-dessus), ainsi que le système STEP de la Banque Mondiale.

Objectifs spécifiques

Le Consultant sera responsable des tâches clés suivantes :

- i. Participer aux discussions avec la Banque, les responsables gouvernementaux et toute autre partie prenante, le cas échéant, en ce qui concerne le système COLEPS sur la base des travaux déjà réalisés dans le développement et la mise en œuvre du système actuel.
 - ii. Procéder à un examen détaillé du système existant à la lumière de la méthodologie des banques multilatérales de développement (BMD) et des autres outils et techniques disponibles sur le marché, et déterminer sa conformité par rapport au projet initial et son niveau d'acceptabilité par le gouvernement Camerounais.
 - iii. Analyser les besoins des entreprises publiques, des programmes et projets pour l'utilisation de COLEPS.
 - iv. Evaluer tous les textes de loi dont le cadre juridique et normatif du système COLEPS.
 - v. Identifier les modules à renforcer et les aspects techniques à améliorer en tenant compte des textes juridiques représentatifs sur les marchés publics et des bonnes pratiques internationales. Il sera également important de pouvoir suivre la performance globale avec les détails des délais requis entre chaque étape de la passation des marchés, et ce par rapport aux dispositions réglementaires.
 - vi. Donner des recommandations sur les prochaines phases de mises en œuvre du système, à partir d'observations récurrentes à cette évaluation, y compris le plan d'affaires, la fonctionnalité, les aspects techniques et les exigences des parties prenantes (acteurs) ;
 - vii. Etablir une feuille de route pour la mise en œuvre de la phase 2 et de la phase 3 du projet.
 - viii. Proposer des recommandations pour l'interconnexion directe de COLEPS aux autres systèmes du pays et avec le système STEP de la Banque Mondiale entre autres.
- Etudier la possibilité d'utiliser les formats Open Contracting Data Standard (OCDS) pour faciliter la mise en place des protocoles d'échanges de données.

3. Participation et origine

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les consultants ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (**Curriculum Vitae détaillé et signé, faisant état de la formation et de l'expérience professionnelle (références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies des diplômes, copies de contrats analogues, etc.), Lettre de Motivation timbrée**) démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

4. Financement

V 61 40-CM

P151155

Plan de Passation des Marchés du PEPS validé le 06 juin 2022, Onglet « Consultants, numéro de référence de l'activité : CM-MINEPAT-296382-CS-CQS ».

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites, doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique **au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication à 12 heures 30, heure locale** avec la mention :

Manifestation d'Intérêt pour le «Recrutement d'un consultant en vue de l'évaluation complète de la plateforme COLEPS et la réalisation de l'étude pour la mise en place d'une plateforme d'interopérabilité entre les systèmes informatiques de passation et de suivi des marchés publics au Cameroun ainsi que le système STEP de la Banque Mondiale».

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au Cameroun au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : -694 989 770 / 691 718 787 / 696 569 092, Email : Peps.gov.cm@gmail.com;

6. Composition du dossier

Le consultant doit être un cabinet disposant d'expériences avérées en dématérialisation de procédures de passation des marchés et en ingénierie informatique.

Pour satisfaire tous les objectifs spécifiques de cette mission, le Consultant doit mobiliser au moins les personnels clés ci-après :

1. Chef de mission et expert en passation électronique des marchés publics, chef de mission, ayant le profil ci-après :

- Être titulaire d'un master (Bac+5) au moins en Marchés publics, Economie, Gestion, ou diplôme universitaire équivalent ;
- avoir au moins dix (10) années d'expériences professionnelles dans les marchés publics (passation, contrôle ou régulation) ;
- avoir participé à au moins une (01) mission similaire (audit évaluation des systèmes électroniques ou études d'interconnexion ou d'interopérabilité des systèmes ou dématérialisation de procédures de la passation des marchés publics dans un espace francophone), en qualité de chef de mission durant les cinq (05) dernières années.

2. Un expert des technologies de l'information et de la communication (TIC)

- Être titulaire d'un diplôme BAC+5 au moins en informatique, gestion de bases de données, système d'information ou tout diplôme équivalent ;
- avoir dix (10) années au moins d'expérience professionnelle dans la gestion de solutions informatiques, gestion de Bases de Données, etc. ;
- avoir participé à au moins une (01) mission relative à la dématérialisation de procédures de la passation des marchés publics dans un espace francophone ;
- avoir de l'expérience dans le développement des applications informatiques et en nouvelles technologies serait un atout.

3. Un expert en intégration et interconnexion des systèmes d'information

- Être titulaire d'un diplôme BAC+5 au moins en informatique, gestion de bases de données, système d'information ou tout diplôme équivalent ;
- avoir dix (10) années au moins d'expérience professionnelle dans l'interconnexion des systèmes informatiques, interopérabilité des systèmes, gestion de Bases de Données, et réseaux télécom etc. ;
- avoir une expérience en matière de développement d'applications web incluant des web services. Maitrise du langage Java avancé et des outils Tomcat, Apache Mybatis et l'environnement Springs Tools suite serait un atout.

4. Un juriste spécialiste en marchés publics:

- Être titulaire d'un master en droit (Bac+5) au moins en science juridique, en administration publique, ou tout autre diplôme universitaire équivalent ;
- avoir au moins dix (10) années d'expérience professionnelle ;
- avoir la capacité à analyser les forces et faiblesses au niveau des textes de lois existants et surtout au niveau des besoins techniques pour proposer les axes d'amélioration pour une mise en œuvre de la solution COLEPS,
- avoir participé à au moins une (01) mission relative à la dématérialisation de la commande publique dans un espace francophone.

NB :

- Les expériences spécifiques sont justifiées par les 1eres et dernières pages des contrats indiqués ou alors les contrats de travail ou les ordres de missions relatifs à l'exécution desdits contrats ;
- Chaque expert devra fournir une copie de son diplôme, son CV daté et signé, son attestation de disponibilité datée et signé par lui et les copies des certifications exigibles ;
- Le consultant devra aussi justifier en propriété ou en location de la disponibilité du matériel de travail (laptops, imprimantes, etc.)

7. Critères d'évaluation

Le Coordonnateur du PEPS invite les Consultants éligibles, à manifester leur intérêt pour la réalisation de la présente



prestation. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expériences générales et spécifiques dans les conditions similaires, etc.).

Evaluation générale et spécifique du consultant		Notation	Note max
1	I- présentation du cabinet (<i>année de création, domaine de compétences, H etc...</i>)	10 pts	10pts
	I 1- Justifier au moins 10 ans d'existence dans les domaines de la passation des marchés publics et de l'ingénierie informatique	10	
2	II -Expériences générales du consultant/cabinet	60 pts	60 pts
	II-1- expérience générale dans le domaine de la passation des marchés publics	30 pts	
	II.1-1 justifier au moins trois (03) contrats dans le domaine de la passation des marchés publics (<i>10 points par contrat justifié</i>)	30	
	II.2.- Expérience générale dans le domaine de l'ingénierie informatique	30pts	
	II.2.1- justifier au moins trois (03) contrats dans le domaine de l'ingénierie informatique de préférence avec les projets de financement (<i>10 points par contrat justifié</i>)	30	
3	III. Expérience spécifique du consultant	30 pts	30 pts
	III 1 justifier au moins deux (02) missions similaires (audit évaluation des systèmes électroniques ou études d'interconnexion ou d'interopérabilité des systèmes ou dématérialisation de procédures de la passation des marchés publics dans un espace francophone) (<i>15 points par contrat justifié</i>)	30	
TOTAL		100 pts	
NB : Tout candidat qui aura obtenu une note inférieure à 75/100 sera éliminé.			

Les termes de référence complets peuvent être retirés ou obtenus à l'adresse ci-dessous. (Voir le point 9 du document).

8. Renseignements Complémentaires

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale** », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« **Règlement de Passation des Marchés** »), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode « **Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants** » (SQF) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les firmes de Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

YAOUNDE le 8 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

COMMUNE DE YAOUNDE IV

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005 /AAONO/PU/CAYDE IV/CIPM/2022 DU 07/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 4 KM DE ROUTE EN TERRE (REPROFILAGE ET RECHARGEMENT LEGER/COMPACTAGE) DANS LES QUARTIERS AWAE MVOG MANGA, EKIE ET MEYO CNPS, MESSAMENDONGO EN HAUT ET MINKAN, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE .

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'arrondissement de YAOUNDE IV, Maitre d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence *pour les travaux de réhabilitation de 4 km de route en terre (reprofilage et rechargement léger/compactage) dans les quartiers AWAE MVOG MANGA, EKIE et MEYO CNPS, MESSAMENDONGO EN HAUT et MINKAN, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE .*

<i>Nlot N°</i>	<i>Intitulé du projet</i>	<i>Département</i>	<i>Commune</i>	<i>Montant prévisionnel (F CFA TTC)</i>	<i>Imputation</i>
1	<i>Travaux de réhabilitation de 4 km de route en terre (reprofilage et rechargement léger/compactage) dans les quartiers AWAE MVOG MANGA, EKIE ET MEYO CNPS, MESSAMENDONGO EN HAUT ET MINKAN, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE .</i>	<i>Mfoundi</i>	<i>Yaoundé IV</i>	<i>90 000 000</i>	<i>220.150</i>

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

SERIE 000: INSTALLATION

SERIE 100: NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS

SERIE 200: ASSAINISSEMENT

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Communal de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Exercice 2022. Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **90 000 000 (quatre-vingt-dix millions)** de francs CFA.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune d'Arrondissement de YAOUNDE IV au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou bâtiment B, porte 102**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **SOIXANTE QUINZE MILLE (75 000) francs CFA** payable à la Recette municipale de la Commune d'Arrondissement de YAOUNDE IV.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de YAOUNDE IV au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou bâtiment B, porte 102**, au plus tard le **09/08/2022 à 13 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 005/AONO/PU/CAYDE IV/CIPM/2022 Du 07/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 4 KM DE ROUTE EN TERRE (REPROFILAGE ET RECHARGEMENT LEGER/COMPACTAGE) DANS LES QUARTIERS AWAE MVOG MANGA, EKIE ET MEYO CNPS, MESSAMENDONGO EN HAUT ET MINKAN, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE .

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit, **UN MILLIONHUIT CENT MILLE (1 800 000)francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **09/08/2022** à 14 heures précises au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune d'arrondissement de YAOUNDE IV, **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de YAOUNDE IV à Ekounou salle Ekang**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier .Les offres sont ouvertes et évaluées en un temps.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures réglementaires ;
- 2) Absence de la Caution de soumission ;
- 3) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- 4) Présence d'une pièce financière dans l'offre administrative.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 2) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et D'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 3) la visite de site signée Oui/non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **80 %** ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix(90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou bâtiment B, porte 102**.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert gratuit 1517.

YAOUNDE le 7 Juillet 2022

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECLARANT INFRUCTUEUX, L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : BIDJONG – ZALOM, ZALOM – BONOCK, YEME YEME – EKOUMDOUM, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, MAITRE D'OUVRAGE :

Vu L'Arrêté municipal N° 004/AM/J09/C-AKGA/SG/2022 du 21 avril 2022 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga ;

Vu Les Rapports et Note des Sous-commissions d'Analyse reçus ;

Vu Le Procès-verbal de la session de la CIPM-AKGA tenue en date du 22/06/2022 ;

Considérant les dispositions de l'article 95 (8) du Code des Marchés Publics,

Déclare

Conformément aux dispositions de l'article 103 (b) du Code des Marchés Publics d'une part, et les critères éliminatoires contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) concerné, d'autre part,

Que dans le cadre de l'Appel d'Offres sus évoqué, il n'a été enregistré aucune offre conforme aux dispositions réglementaires y relatives.

En effet, et suivant la dernière correspondance de la sous-commission d'analyse des offres enregistrées dans le cadre de cet Appel d'Offres, **il ressort que chacune des deux (02) offres concurrentes reçues, tombe sous le coup des dispositions de l'article 95 (8) du Code des Marchés Publics.**

En conséquence, l'Appel d'Offre National Ouvert N° 001/AONO/C-AKGA/CIPM/2022 du 04/02/2022, pour les travaux de réhabilitation des routes communales : Bidjong – Zalom, Zalom – Bonock, Yeme Yeme – Ekoumdoum, dans la Commune d'Akonolinga est déclaré INFRUCTUEUX.

Ainsi, en application du point 119 de la Circulaire N°00001 /MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 de l'Autorité Chargé des Marchés Publics, le lancement du nouvel Appel d'Offres est assujetti à un réexamen du projet de DAO par la Commission compétente.

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**